



**L'AIDE DE LA BANQUE
MONDIALE AUX PAYS DE LA
ZONE CFA**

Louis Goreux

2001

Banque mondiale

Washington



Les constatations, interprétations et conclusions figurant dans le présent document n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement l'opinion du Département de l'évaluation des opérations ou de tout autre service de la Banque mondiale, ni celle des administrateurs ou des pays qu'ils représentent.

Copyright 2001

Département de l'évaluation des opérations
Programmes Partenariat et savoir (OEDPK)

Email: ecampbellpage@worldbank.org

Email: eline@worldbank.org

Telephone: 202.473.4497

facsimile: 202.522.3125

Table des matières

Remerciements	vii
Sommaire	ix
Abréviations et acronymes	xiii
Introduction	1
1. Évolution économique	3
Aperçu d'ensemble	3
Croissance dans les années 70	5
Stagnation en UEMOA et croissance élevée en CEMAC : 1981–1986	5
Récession en UEMOA et en CEMAC : 1987–1993	6
Reprise après la dévaluation 1994–1998	8
2. L'évolution des conditions sociales	13
La pauvreté	13
L'éducation primaire	14
Santé de base	19
3. Aide de la Banque mondiale	25
Aide financière de la Banque et des autres bailleurs de fonds	25
La stratégie de prêt de la Banque	26
Assistance non financière	30
Évaluation des performances	30
4. Intégration régionale	33
UEMOA, CEMAC et CEDEAO	33
Aide extérieure aux commissions de la CEMAC et de l' UEMOA	34
5. Conclusions et recommandations	37
FIGURES DANS LE TEXTE	
1.1 Indice des prix à l'exportation des pays CFA en USD et FCAF constants, 1970–2000	4
1.2 Taux de croissance du PIB par habitant UEMOA, CEMAC et zone CFA (% par an)	4
1.3 Nombre de pays CFA avec un taux annuel de croissance du PIB réel inférieur à 3%, de 3%, à 5%, et supérieur à 5%, 1991–98	9
3.1 Engagements de la Banque et transferts nets aux 13 pays CFA, AF90–99	29
3.2 Transferts nets aux 13 pays de la zone CFA des créanciers multilatéraux avec et sans FMI, 1985–1998	29
3.3 Transferts nets aux 13 pays CFA : toutes sources confondues et multilatéraux seuls (FMI exclu), 1985–1998	29
TABLEAUX DANS LE TEXTE	
1.1 Croissance du PIB réel par habitant et par période 1971–1998	4
4.1 CEDEAO : PNB, PIB Population 1997–1998	34

ENCADRÉS

1.1. La zone CFA	2
2.1 Pourquoi le coût des enseignants était-il aussi élevé en Côte d'Ivoire ?	15
2.2 Les volontaires de l'éducation nationale au Sénégal	16
2.3 Médicaments génériques et centrales d'achat : Côte d'Ivoire, Burkina Faso et Mali	20

ANNEXE A : COMPARAISON ENTRE PAYS CFA ET NON-CFA

1. Aide financière extérieure	39
Banque mondiale	39
Aide publique au développement	40
Transferts nets toutes sources confondues	48
SFI, AMGI et FIAS	48
2. Termes de l'échange et aide extérieure	51
Impact des termes de l'échange sur les pays CFA et non-CFA	51
Impact de la baisse des prix des produits clés : Cameroun, Côte d'Ivoire et Ghana	53
Alternance des périodes d'expansion et de récession	55

FIGURES

A1 : Prêts de la Banque aux pays CFA divisés par prêts aux pays non-CFA (ratios) AF85-98	42
A2 : Prêts de la Banque aux pays CFA et non-CFA en pourcentage du PIB AF85-98	
A2.1 : Engagements	42
A2.2 : Déboursements bruts	42
A2.3 : Déboursements nets	43
A2.4 : Transferts nets	43
A3 : Côte d'Ivoire et Ghana : déboursements bruts, déboursements nets et transferts nets AF85-98	
A3.1 : Côte d'Ivoire	43
A3.2 : Ghana	44
A4 : Part de la BIRD dans l'encours de la dette à la Banque mondiale en pourcentage du total 1980-1997	44
A5 : Encours de la dette des 13 pays CFA à la BIRD et à l'IDA en dollars courants 1980-1997	44
A6 : Déboursements nets de l'APD et transferts nets de la Banque en pourcentage du PIB, 1985-1997	
A6.1 : Côte d'Ivoire	45
A6.2 : 13 pays CFA	45
A6.3 : Pays non-CFA	45
A7 : Déboursements nets de l'APD par habitant aux 13 pays CFA (en FCFA constants) 1985-1997	46
A8 : Déboursements nets de l'IDA et de l'APD aux pays CFA, et non-CFA, 1975-1997	
A8.1 : en pourcentage du PIB	46
A8.2 : en USD par habitant	46
A9 : Différentiels Ghana - Côte d'Ivoire (moyenne mobile sur 3 ans) 1986-1996	
A9.1 : Taux de croissance du PIB et aide extérieure exprimés en pourcentage du PIB	47
A9.2 : Transferts nets et décaissements bruts de la Banque exprimés en pourcentage du PIB	47
A10 : Transferts nets aux 13 pays CFA : toutes sources confondues et créanciers multilatéraux dont le FMI (en pourcentage du PIB) 1985-98	49

TABLEAUX

A1 : Déboursements nets de l'APD par les principaux donateurs, 1985-1997	
A1.1 : 13 pays CFA	41
A1.2 : Côte d'Ivoire	41
A2 : APD et PIB : 13 pays CFA et 28 pays non-CFA, 1985, 1993, 1997	49
A3 : Transferts nets aux 13 pays CFA toutes sources confondues 1990-1998	
A3.1 : Par créanciers	50

A3.2 : Par pays	50
A4 : Profits et pertes dus aux variations des termes de l'échange et de l'aide de 1985-86 à 1991-93	52
A5 : Cameroun : Perte due à la chute des prix du pétrole, du café et du cacao de 1985-86 à 1991-93	54
A6 : Côte d'Ivoire et Ghana : Perte due à la baisse des cours du cacao et du café de 1985-86 à 1991-93	54
A7 : Croissance du PIB réel par habitant dans 7 pays africains 1971-1998	56
A8 : Ghana et Côte d'Ivoire : assistance extérieure et croissance 1987-1997	56

ENCADRÉ

A1 : SFI, FIAS et AMGI en zone CFA	51
------------------------------------------	----

ANNEXE B : NOTES TECHNIQUES

Notes I à V	57
-------------------	----

ANNEXE C : TABLEAUX

C1 : Les 13 pays CFA et 28 pays non-CFA en Afrique subsaharienne	61
C2 : Pays CFA et non-CFA : PIB et population en 1997, engagements de la Banque de AF52 à AF98	61
C3 : Prix des produits de base et indices des prix à l'exportation pour la zone CFA	62
C4 : Croissance de la population et du PIB réel, 1971-1998	
C4.1 : Taux de croissance du PIB réel (en pourcentage par an), pays CFA	64
C4.2 : Taux de croissance du PIB réel par habitant pour les pays CFA	66
C4.3 : PNB par habitant exprimé en parité de pouvoir d'achat	68
C4.4 : Population, PIB et PIB par habitant ; taux de croissance	70
C5 : Sénégal, Indicateurs macroéconomiques de 1982/83 à 1986/87	72
C6 : Indicateurs macroéconomiques, périodes avant et après dévaluation, pays CFA et non-CFA	72
C7 : Éducation primaire, 1980-1997	
C7.1 : Taux d'analphabétisme chez les adultes	73
C7.2 : Taux brut de scolarisation primaire, niveau primaire	74
C7.3 : Pourcentage des élèves dans les écoles privées, niveau primaire	74
C7.4 : Part d'inscription des filles, niveau primaire	75
C7.5 : Dépenses publiques en matière en pourcentage du PNB	75
C8 : Taux des projets d'enseignement de l'OED dans les pays CFA	76
C9 : Santé, 1978-1998	
C9.1 : Population et dépenses de santé	77
C9.2 : Taux d'immunisation (en pourcentage des enfants vaccinés)	78
C10 : Cameroun et Côte d'Ivoire; Notes données par l'OED aux projets approuvés de AF86 à AF90	79
C11 : Décassements nets liés à l'APD : Zambie et 13 pays CFA, 1985-90 et 1991-97	79
C12 : Budget d'administration de la Banque, AF90-AF99	80
C13 : Ressources consacrées aux études économiques et sectorielles de AF92 à AF98	82
C14 : Engagement par secteur	83
C15 : Engagements de la Banque et évaluation des projets, approuvés de AF71 à AF98	
C15.1 : Engagements (en pourcentage du PIB)	83
C15.2 : Évaluation par l'OED : pourcentages des engagements avec résultats satisfaisants	83
C15.3 : Projets à risque en pourcentage des engagements totaux	83
C16 : Notes des projets évalués par l'OED (O : pire, 2 : meilleur)	84

FIGURES

C1. Pourcentage des projets bien notés par l'OED,	
C1.1 : UEMOA versus non-CFA	85
C1.2 : CEMAC versus non-CFA	86

NOTES	87
-------------	----

Remerciements

Louis Goreux est directeur du projet et auteur de ce rapport. Oliver Rajakaruna a effectué une part importante des opérations statistiques, assisté par Dinara Sejjapova et Keith Troung.

Ce rapport a été établi par Louis Goreux, chef de projet, OED.

Cette publication a été préparée par l'équipe de communication avec du Groupe Partenariats et savoir (OEDPK), sous la direction d'Elizabeth Campbell-Pagé, avec le concours de Caroline McEuen, Pierre Joseph Kingbo, et Juicy Qureishi-Huq.

Directeur général, Évaluation des opérations :	M. Robert Piciotto
Directeur –Département de l'évaluation des opérations	M. Gregory Ingram
Gerant, OEDCR	M. Ruben Lamdany
Chef de projet	M. Louis Goreux

Sommaire

Peuplée de 100 millions d'habitants, la zone CFA se compose de 14 pays ayant une monnaie commune, le franc CFA ayant parité fixe avec le franc français ; ce lien à une devise forte a pu être maintenu grâce à une discipline fiscale et monétaire dont les pays de la zone ont bénéficié jusqu'au milieu des années 80. De 1970 à 1985, la croissance du PIB par habitant a été plus élevée dans la zone CFA que dans un groupe de 28 autres pays de l'Afrique subsaharienne, mentionnés par la suite comme les pays non-CFA* .

Lorsque les termes de l'échange se sont détériorés durant la seconde moitié des années 80, la plupart des pays non-CFA ont dévalué leur monnaie, alors que la parité du franc CFA avec le franc français est demeurée inchangée. Le franc CFA est devenu surévalué, ce qui a causé l'érosion de la position concurrentielle de la zone et a entraîné la dépression de 1987-93. Le report de la dévaluation a été malencontreux pour les pays CFA qui ont connu un déclin du PIB par habitant plus sévère que les pays non-CFA.

Le 12 janvier 1994, la parité passa de 50 à 100 francs CFA pour un franc français et, dans les cinq années qui suivirent cette dévaluation de 50%, la croissance du PIB a été plus élevée dans les pays CFA que dans les pays non-CFA. Mais, malgré la reprise qui suivit la dévaluation, le PIB par habitant est à peine plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était en 1970. Au Cameroun et en Côte d'Ivoire, la pauvreté reste beaucoup plus répandue qu'elle ne l'était en 1985 ; dans cinq autres pays de la zone, la moitié de la population se trouve en dessous du seuil de la pauvreté.

La dévaluation du franc CFA : Une étude confidentielle, approuvée par la direction de la région Afrique en mars 1988, avait conclu que le franc CFA devait être dévalué de 50 % pour rétablir la situation concurrentielle de la zone. En attendant la dévaluation, il était recommandé à la BIRD de ne pas faire de prêts d'aide à l'ajustement. La BIRD réduisit le volume de ses prêts mais elle ne cessa pas de prêter, car elle se trouvait devant un dilemme. D'un côté, cesser de prêter à la Côte d'Ivoire et au Cameroun revenait à exiger de ces pays d'importants transferts nets en faveur de la BIRD, précisément lorsque ces deux pays étaient pénalisés par une forte chute des prix de leurs exportations. De l'autre côté, prêter 1,5 milliard de dollars à la Côte d'Ivoire et au Cameroun en AF86-90 aux termes BIRD n'était pas non plus approprié. Les projets ainsi financés n'ont d'ailleurs pas bien tourné ; les résultats ont été jugés insatisfaisants pour 73 % des sommes engagées.

La Banque a consacré des ressources importantes à l'identification des mesures nécessaires au succès de la dévaluation. Ce travail s'est révélé utile, mais il a été effectué dans des conditions difficiles. Malgré les précautions, il y eut des fuites qui ont créé des

*Le Nigéria et l'Afrique du Sud sont exclus pour éviter de fausser les moyennes du groupe. L'Érythrée, le Libéria, la Namibie, la Somalie et le Soudan ont été également exclus faute de données fiables.

tensions avec certains pays membres. Néanmoins, la Banque a réussi à établir des relations de confiance avec le FMI, la France et les principaux acteurs de la zone CFA. Une fois adoptée par les acteurs clés, la décision de dévaluer devait être approuvée par chacun des treize chefs d'État et aucun d'entre eux ne souhaitait que la dévaluation ait lieu peu de temps avant les élections présidentielles. Rétrospectivement, vu l'ampleur de la dépression et de la reprise, il est regrettable que la dévaluation n'ait pas eu lieu plus tôt. Mais la Banque ne peut pas être tenue responsable du délai et il n'est pas évident qu'une dévaluation réussie aurait pu avoir lieu plus tôt si la Banque avait agi autrement.

La dévaluation eut lieu en janvier 1994. Elle a été différée, mais elle a été bien préparée. Pour l'ensemble de la zone, le taux annuel de croissance du PIB réel par habitant est passé de moins 2,7 % pour la période 1987-93 à plus 1,9% pour la période 1994-98. Juste après la dévaluation, le Cameroun, le Congo et la Côte d'Ivoire ont été déclarés éligibles aux crédits IDA seulement, et les montants non déboursés des prêts d'aide à l'ajustement de la BIRD ont été annulés et remplacés par des crédits IDA. Ainsi, l'IDA a pu déboursier 150 millions de dollars à la Côte d'Ivoire dans le mois qui suivit la dévaluation et la Banque peut être créditée de cette intervention rapide qui a contribué au succès de la dévaluation.

La dévaluation a réussi, mais les gains directs qu'ont pu en escompter on déjà été engrangés et le PIB par habitant n'a pas progressé en 1999. La situation des pays CFA reste fragile, car ils demeurent très dépendants des exportations de quelques produits de base dont les prix restent volatils. La mise en œuvre partielle des réformes et l'instabilité politique dans certains pays de la zone constituent également un problème. En outre, les fluctuations de l'assistance extérieure n'ont pas toujours reflété les efforts d'ajustement des pays. Exprimés en pourcentage du PNB, les transferts extérieurs nets vers la zone (toutes sources confondues) ont doublé de 1990-93 à 1994, ce qui a constitué la récompense de la dévaluation. Mais, les transferts nets avaient chuté d'un tiers en 1995-98 par rapport à leur niveau de 1990-93, alors que les politiques des pays CFA étaient nettement meilleures en 1995-98 qu'en 1990-93. Heureusement, la plupart des pays de la zone CFA pourront vraisemblablement bénéficier d'une importante réduction de leur dette extérieure. La Banque devra veiller à ce que ces pays tirent le meilleur parti de cette exceptionnelle opportunité pour réduire la pauvreté.

La pauvreté : La pauvreté rurale a augmenté considérablement pendant la dépression. La pauvreté urbaine, qui n'était pas un problème sérieux avant la dévaluation, en est devenue un en 1994, lorsque les salaires réels ont chuté brutalement dans le secteur formel. Mais on connaît peu de choses sur ce qui est arrivé au cours des six années qui ont suivi la dévaluation. En Côte d'Ivoire, le seul pays de la zone disposant d'une séquence d'enquêtes auprès des ménages, la proportion des ménages en dessous du seuil de pauvreté a augmenté de 11 % en 1985 à 37 % au début de 1995, avant de baisser à 33 % en 1998. La pauvreté a augmenté plus gravement au Cameroun qu'en Côte d'Ivoire spécialement en zone urbaine, car la chute des salaires réels y a été plus sévère. Toutefois, après la dévaluation, les termes de l'échange se sont améliorés en faveur de l'agriculture tandis que la production agricole augmentait substantiellement ; ceci implique une augmentation du revenu agricole moyen ; mais il n'existe pas d'enquêtes auprès des ménages permettant de vérifier cette hypothèse.

Les évaluations de la pauvreté ont été pertinentes et elles ont eu le mérite d'attirer l'attention du public sur le problème de la pauvreté. Néanmoins, leur efficacité a été limitée car elles n'ont pas été bien intégrées à la stratégie globale de développement. Comme la plupart des pauvres vivent en zones rurales, une stratégie de développement du secteur rural devrait être au cœur de la lutte pour réduire la pauvreté.

Éducation primaire : Bien que les pays de la partie ouest de la zone (Union économique et monétaire ouest-africaine, UEMOA), aient consacré une part importante de leur budget à l'éducation pendant de nombreuses années, les progrès ont été limités. Le taux de scolarisation primaire et le taux d'alphabétisation des adultes demeurent plus faibles en UEMOA que dans les autres pays ayant un revenu par habitant comparable. Cette anomalie est due au coût élevé des enseignants : ce coût représentait plus de dix fois le PIB par habitant en UEMOA avant la dévaluation, contre trois fois seulement en Asie de l'Est. La diminution de ce coût après la dévaluation a permis d'augmenter le taux de scolarisation sans accroître la part du budget consacrée à la masse salariale des enseignants. La Banque a tardé à se préoccuper du coût des enseignants, mais elle a récemment organisé une série d'ateliers sur le sujet ; ces ateliers regroupaient des représentants des associations de parents, des syndicats d'enseignants et des fonctionnaires, ce qui a permis aux diverses parties d'avoir une meilleure compréhension des problèmes. Dans l'autre partie de la zone (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, CEMAC), l'évolution a été décevante. Au Congo (Brazzaville) et au Cameroun, pays qui avaient pratiquement atteint l'éducation primaire universelle au début des années 80, la qualité de l'enseignement s'est détériorée et les taux de scolarisation ont chuté au cours de la dernière décennie.

Santé de base : Malgré la reprise survenue après la dévaluation, l'image des services de santé est contrastée. D'un côté, l'introduction des médicaments génériques (rendue possible grâce à la coopération entre la Banque et d'autres bailleurs de fonds) a été un succès et la Banque a lancé une vigoureuse campagne pour limiter la propagation du VIH. D'un autre côté, la prestation des services de santé publique ne s'est pas améliorée malgré l'augmentation de l'aide extérieure, et la moitié des engagements de la Banque dans le secteur de la santé sont actuellement à risques. La Banque, comme la plupart des autres bailleurs de fonds officiels, a concentré ses interventions sur le secteur public, alors que la part de ce secteur dans l'ensemble des prestations de santé diminuait au profit du secteur privé. La Banque devrait concentrer ses efforts dans les domaines où elle dispose d'un avantage comparatif par rapport aux autres donateurs. La Banque pourrait aider les pays à mieux définir les rôles respectifs des secteurs public et privé dans les prestations de services de santé ; elle pourrait aussi contribuer à une meilleure compréhension des liens entre le secteur de la santé et le reste de l'économie.

Intégration régionale : La Banque a suivi une approche régionale pour restructurer le secteur bancaire de l'UEMOA à la fin des années 80. Cela a conduit à une étude qui mit en lumière l'érosion progressive de la position concurrentielle de l'ensemble de la zone CFA et à la préparation des mesures d'accompagnement qui ont contribué au succès de la dévaluation. L'approche régionale est devenue à nouveau pertinente. Après la dévaluation, les pays de la zone CFA ont décidé d'harmoniser leurs politiques économiques et chacune des unions monétaires a été transformée en une union économique et monétaire (UEMOA et CEMAC). Le traité de l'UEMOA a été ratifié par tous les pays membres en août 1994

et le traité de la CEMAC en juin 1999. À la suite d'un appel du président du Nigéria en décembre 1999, six membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui ne faisaient pas partie de l'UEMOA, ont décidé en avril 2000 de former une union monétaire d'ici 2003, avec l'intention de fusionner la nouvelle union avec l'UEMOA l'année d'après.

La Banque et le Fonds, en coopération étroite avec l'UE et la France, ont conseillé la commission de l'UEMOA dans la mise en place d'un tarif extérieur commun (entré en vigueur en janvier 2000), l'harmonisation des taxes indirectes et l'adoption d'un code d'investissement commun (non encore ratifié). L'IDA et la SFI ont contribué à la mise en place d'une bourse régionale à Abidjan. La Banque a commencé à s'impliquer dans la revue des politiques sectorielles (notamment, télécommunications et interconnexions énergétiques). L'examen des politiques sectorielles au niveau régional pourrait se développer dans l'intérêt mutuel des commissions et de la Banque. Cet examen pourrait également porter sur les aspects sociaux, ce qui permettrait de savoir pourquoi certaines mesures réussissent mieux que d'autres dans des pays d'une structure comparable.

Pour poursuivre une approche plus globale sans ressources supplémentaires – ou parfois avec des ressources plus restreintes –, la Banque doit devenir plus sélective. Cela exige une meilleure répartition des tâches et une collaboration plus étroite entre les partenaires du développement. Pour ce faire, la Banque doit être prête à céder dans certains domaines le rôle principal à d'autres institutions.

Abréviations et acronymes

AFRISTAT	Institut africain de statistiques	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
AMGI	Agence multilatérale de garantie des investissements	OED	Département de l'évaluation des opérations
APD	Aide publique au développement	OHADA	Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires
ASS	Afrique subsaharienne	OMS	Organisation mondiale de la santé
BCEAO	Banque centrale des états de L'Afrique de l'Ouest	ONG	Organisation non gouvernementale
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale	ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement	PIB	Produit intérieur brut
CAS	Stratégie d'aide au pays	PNB	Produit national brut
CDF	Cadre de développement intégré	PPM	Pharmacie populaire du Mali
CE	Communauté européenne	PREM	Lutte contre la pauvreté et gestion économique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	RCA	République centrafricaine
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	SFI	Société financière internationale
CESW	Études économiques et sectorielles	SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquis
CFA	Communauté financière africaine	STABEX	Stabilisation des recettes d'exportation, mécanisme de l'UE pour protéger les recettes d'exportation
CIMA	Conférence interafricaine des marchés d'assurances	UE	Union européenne
CMAC	Communauté monétaire de l'Afrique centrale	UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté	UMOA	Union monétaire ouest-africaine
FCFA	Franc CFA	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
FSAL	Prêt d'aide à l'ajustement pour le secteur financier	VE	Volontaires de l'éducation
FMI	Fonds monétaire international	VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
IDA	Association internationale de développement	WDR	Rapport sur le développement dans le monde (publié par la Banque mondiale)

Introduction

La zone CFA se compose de 14 pays comptant une population totale de 100 millions d'habitants. Ces 14 pays ont une monnaie commune, le franc CFA (FCFA)¹, qui est à parité fixe avec le franc français (FF). Depuis 1948, cette parité n'a été modifiée qu'une fois, en janvier 1994, lorsque la monnaie a été dévaluée de FCFA 50 à FCFA 100 pour FF 1. La création de l'euro, cinq ans plus tard, n'a pas modifié la parité entre le franc CFA et le franc français ; le franc CFA est devenu lié à l'euro qui est équivalent à FCFA 656 et à FF 6,56.

La zone CFA est comparable à une autorité monétaire (currency board), mais elle en diffère sous trois aspects. Premièrement, les pays de la zone CFA doivent confier au moins 65 % de leurs réserves de change au Trésor français. En échange, ce dernier accorde un découvert qui, en principe, est illimité, mais qui, en pratique, ne l'est pas, puisque les politiques monétaires doivent devenir plus strictes lorsque le niveau des réserves se détériore. Deuxièmement, avec une monnaie commune pour 13 pays, la dévaluation est une opération complexe exigeant le consensus de 13 chefs d'État. Troisièmement, lors de la dévaluation, les pays de la zone CFA ont décidé d'harmoniser leurs politiques économiques et les unions monétaires sont devenues des unions économiques et monétaires.

L'adoption du franc CFA relié à une monnaie forte a induit une discipline monétaire et fiscale dont les pays de la zone CFA ont bénéficié jusqu'au milieu des années 80. De 1970 à 1985, la croissance du PIB par habitant a été plus élevée dans les pays CFA que dans les pays non-CFA. Mais, quand les termes de l'échange se sont détériorés dans la deuxième moitié des années 80, la parité avec le franc français est demeurée inchangée. Le franc CFA est devenu surévalué, ce qui a entraîné l'érosion de la position concurrentielle de la zone et la dépression de 1987-1993 a été plus sérieuse dans les pays de zone CFA que dans les pays non-CFA. Aussi, les pays de la zone CFA ont-ils été pénalisés par le délai mis pour ajuster la parité. En revanche, après la dévaluation (1994-1998), le PIB a augmenté plus rapidement dans les pays CFA que dans les pays non-CFA. Mais, malgré cette reprise, la pauvreté demeure plus répandue aujourd'hui qu'elle ne l'était en 1985.

L'évolution de la situation économique est analysée dans le premier chapitre et ses implications sur les conditions sociales (pauvreté, éducation primaire et santé de base) dans le deuxième. La contribution de la Banque mondiale est évaluée dans le troisième chapitre en ce qui concerne l'assistance aux pays CFA et, dans le quatrième, en ce qui concerne son soutien à l'intégration régionale. Les conclusions et recommandations sont présentées dans le dernier chapitre. L'évolution relative de l'aide extérieure et des termes de l'échange des pays CFA et non-CFA est analysée dans les annexes A et B. Les données statistiques présentées dans l'annexe C couvrent la période allant de 1971 à 1998. L'étude effectuée en 1999 et au cours des premiers mois de l'année suivante a été présentée en langue anglaise au Comité de la Banque mondiale sur l'efficacité du développement (CODE) en juin 2000.

Encadré 1: La zone CFA

La zone est composée de deux groupes. Le premier est constitué des huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) qui ont une banque centrale commune, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Le second est constitué des six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), qui partagent une autre banque centrale, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Les traités transformant les unions monétaires en unions monétaires et économiques ont été signés en janvier 1994 pour le premier groupe et en mars 1994 pour le second. Les acronymes UMOA et CMAC ont été alors remplacés par UEMOA et CEMAC. Le traité de l'UEMOA a été ratifié en août 1994, mais le traité de la CEMAC n'a été ratifié qu'en juin 1999. Le nombre de pays de la zone CFA est passé de 11 à 12 quand le Mali a rejoint l'UEMOA en 1984, de 12 à 13 quand la Guinée équatoriale est entrée dans la CEMAC en 1985 et de 13 à 14 quand la Guinée-Bissau est entrée dans l'UEMOA en 1997.

L'effet d'appartenance à la zone CFA a été analysé en comparant 13 pays CFA à 28 pays non-CFA. Le premier groupe comprend les 14 pays de la zone CFA moins la Guinée-Bissau qui ne s'est jointe à la zone CFA qu'en 1997. Le second groupe comprend les autres pays de l'Afrique subsaharienne (ASS) moins sept pays. L'Afrique du Sud et le Nigéria qui représentent ensemble 40 % du PIB de l'ASS ont été exclus afin de ne pas biaiser les moyennes du groupe. L'Érythrée, le Liberia, la Namibie, la Somalie et le

Soudan ont été exclus faute de statistiques fiables. Aucun des sept pays exclus n'a reçu une aide financière importante de la Banque dans les années 90. Depuis 1994, 36 des 41 pays retenus sont éligibles seulement à l'IDA ; 4 pays (le Botswana, le Gabon, l'Île Maurice et les Seychelles) sont éligibles à la BIRD seulement, tandis que le Zimbabwe est éligible aux deux. La liste des 13 pays CFA et des 28 non-CFA est donnée au tableau C1 de l'annexe C ; la population, le PIB et les engagements cumulés de la Banque sont présentés par groupe de pays au tableau C2.

Dans la zone CFA, les exportations de marchandises représentent un tiers du PIB et les matières premières comptent pour 90 % de la valeur des exportations. Les exportations de pétrole sont peu importantes en UEMOA, mais elles représentent près des deux tiers du total des exportations en CEMAC et dépassent 80 % dans trois pays (Congo, Guinée équatoriale et Gabon). En 1998, la Côte d'Ivoire et le Sénégal comptaient pour 59 % du PIB de l'UEMOA, alors que le Cameroun et le Gabon comptaient pour 72 % du PIB de la CEMAC. Au cours de la même année, le ratio du PIB par habitant entre le pays le plus pauvre et le pays le plus riche était de trois pour un en UEMOA (la Côte d'Ivoire par rapport au Niger), contre vingt pour un en CEMAC (le Gabon par rapport au Tchad). De plus, la stabilité politique a été plus grande dans l'UEMOA que dans la CEMAC où deux pays (le Congo et la République centrafricaine) étaient récemment en conflit.

Chapitre 1

Évolution économique

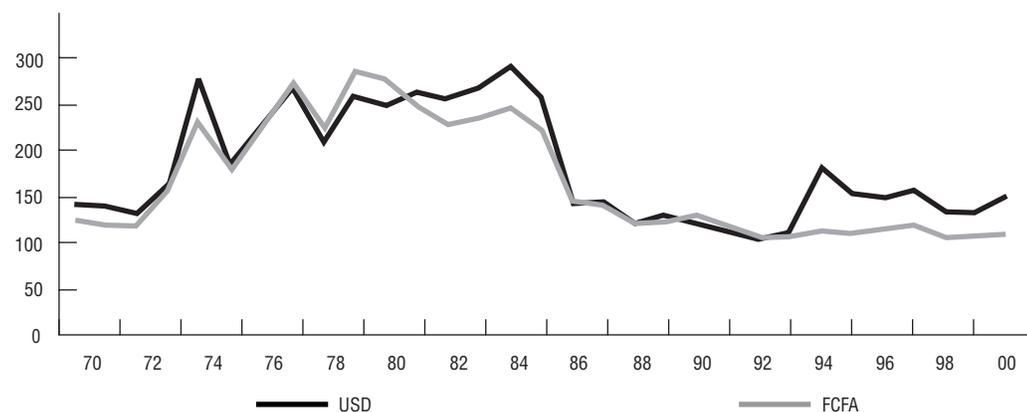
Aperçu d'ensemble

Pour l'ensemble de la zone CFA, ce qui a été gagné dans les années 70 a été perdu au cours de la récession de 1987-1993 et le PIB réel par habitant est à peine plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'était il y a trente ans. Ceci paraît une piètre performance, même si la croissance des 13 pays de la zone a légèrement dépassé celle des 28 pays non-CFA, (tableau 1.1). Ce résultat décevant s'explique en partie par le fort accroissement démographique de plusieurs pays. Au cours des vingt dernières années, le Niger a enregistré le taux d'accroissement démographique le plus élevé de la zone² et la chute du PIB par habitant la plus rapide ; aussi, est-il devenu le pays de la zone CFA ayant le plus faible revenu par habitant. Bien que les perspectives économiques soient peu favorables, le gouvernement n'a pas pris d'actions pour réduire la croissance démographique³. En revanche, la Côte d'Ivoire est le pays de la zone dont le taux de fécondité a diminué le plus (de 7,4 en 1978 à 5,1 en 1998) et pour lequel la Banque a projeté la plus forte baisse de l'accroissement démographique (de 3,2 % en 1980-97 à 1,7 % en 1997-2015)⁴.

La zone a été caractérisée par l'alternance de périodes d'expansion et de récession qui ont reflété les fluctuations des prix des exportations exprimés en franc CFA (figures 1.1 et 1.2). Toutefois, la première moitié des années 80 a été caractérisée par le contraste entre l'expansion en CEMAC qui a bénéficié d'une hausse des prix du pétrole et la récession en UEMOA qui a été pénalisée par la chute des prix du cacao et du café (tableau C4.1). De 1980 à 1986, le PIB réel par habitant a augmenté de 42 % au Cameroun, alors qu'il a diminué de 13 % en Côte d'Ivoire. Mais la forte croissance du Cameroun a été suivie d'une baisse encore plus sévère après 1986. Les recettes fiscales se sont effondrées et les services publics se sont détériorés. Après avoir eu l'un des meilleurs systèmes d'éducation et de santé en Afrique, le Cameroun est devenu l'un des pays ayant les pires performances parmi ceux d'un niveau de revenu comparable.

Les fluctuations des prix des produits exportés ont réduit la croissance à long terme, car les gouvernements n'ont pas accumulé de réserves au cours des années fastes pour subvenir à leurs besoins au cours des années néfastes. Au contraire, les gouvernements ont profité de leur solvabilité dans les années fastes pour emprunter et, lorsque les prix des exportations ont chuté, les gouvernements n'ont plus été capables d'emprunter ni à l'étranger car ils étaient considérés insolubles, ni auprès de la banque centrale du fait des restrictions statutaires. Aussi, ont-ils accumulé des arriérés et réduit les dépenses considérées comme non prioritaires. Pour analyser l'évolution des fortunes de la zone, il est utile de distinguer quatre périodes i) Croissance élevée dans toute la zone jusqu'en 1980 ; ii) Stagnation en UEMOA, mais croissance rapide en CEMAC de 1981 à 1986⁵ ; iii) Dépression dans l'ensemble de la zone de 1987 à 1993 ; iv) Reprise après la dévaluation de 1994 à 1998.

Figure 1.1 : Indice des prix à l'exportation des pays CFA en USD et FCFA constants^a 1970-2000 (100 =1991-1993)



^a Dollars courants corrigés par l'indice MUV G5. Francs CFA corrigés par l'indice des prix à la consommation pour la zone CFA (voir tableau C3).

Figure 1.2 : Taux de croissance du PIB par habitant ; UEMOA, CEMAC et zone CFA (% par an)

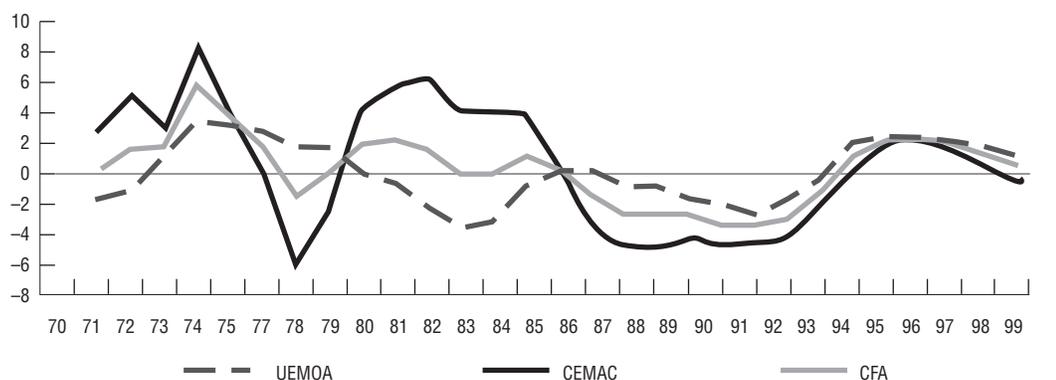


Tableau 1.1 : Croissance du PIB réel par habitant et par période 1971-1998

Groupe de pays	71-80	81-86	87-93	94-98	71-98	99-00
(1.1) UEMOA	0.8	-1.7	-1.4	2.1	-0.1	1.1
(1.2) CEMAC	2.6	2.3	-4.5	1.8	0.4	-0.7
(1) = (1.1) - (1.2) CFA	1.7	0.0	-2.8	1.9	0.2	0.4
(2) Non-CFA	-0.6	-1.1	-0.9	1.2	-0.5	—
(1) - (2) CFA - Non-CFA	2.3	1.1	-1.9	0.7	0.7	—

Source : FMI ; voir Annexe tableaux C 4.2 et C 4.4

Croissance dans les années 70

Au cours des deux décennies suivant l'indépendance, la croissance a été plus élevée dans les pays CFA que dans les pays non-CFA. Parmi les pays de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire a connu la croissance la plus élevée. Elle a adopté des politiques économiques libérales favorisant l'exportation ; elle était accueillante envers l'investissement étranger direct et les immigrants des pays sahéliens voisins. À la fin des années 70, Abidjan était devenue le centre d'attraction de la sous-région. En 1980, le PIB par habitant était considérablement plus élevé en Côte d'Ivoire qu'au Ghana, à l'inverse de la situation qui prévalait avant 1967.

La zone CFA a bénéficié du boom des produits de base au milieu des années 70 ; de 1972 à 1977, l'indice de prix des exportations doubla en FCFA constants (figure 1.1 et tableau C3). En raison de la parité fixe avec le franc français, le boom des matières premières n'a pas donné lieu à une hausse du taux de change nominal, mais elle a provoqué une euphorie qui s'est traduite par des programmes d'investissement trop ambitieux avec des projets mal conçus et des dotations trop généreuses à des entreprises publiques qui, plus tard, sont devenues des organismes budgétivores. Quand les prix des produits de base autres que le pétrole ont baissé à la fin des années 70, la majorité des gouvernements ont évité de réduire leurs programmes d'investissement en empruntant auprès des banques désireuses de recycler l'argent du pétrole. L'euphorie a été encore plus grande en CEMAC qu'en UEMOA, car le prix du pétrole avait doublé en 1979 et la production de pétrole était en expansion rapide au Gabon, au Congo et au Cameroun.

Comment la Banque a-t-elle réagi au cours de cette période faste ? L'agriculture et les infrastructures ont reçu 83 % des engagements de la Banque (tableau C15) et les résultats ont été considérés comme satisfaisants par l'OED pour 80 % des projets d'investissement réalisés dans ces secteurs. Pour l'ensemble des projets approuvés par le Conseil d'administration jusqu'à la fin de l'année financière 1980 (AF80), l'UEMOA avait une meilleure note que les pays non-CFA en matière de résultats, de viabilité et de développement institutionnel ; la CEMAC avait la meilleure note en matière de résultats, mais la plus mauvaise note en matière de viabilité et de développement institutionnel. L'impact de la Banque sur les politiques est resté limité ; en particulier, la Banque n'a pas réussi à convaincre les autorités de ralentir leur économie surchauffée. En 1975, la Banque avait notifié à la Côte d'Ivoire que son programme d'investissement public était trop ambitieux ; mais la remarque n'a pas été bien reçue et, quand les prix du cacao et du café ont augmenté au cours des deux années suivantes, la Banque a été critiquée pour son pessimisme. La mission de consultation du FMI conseilla aux autorités de geler une partie des profits résultant du boom des produits de base afin de contenir l'inflation. Mais, le gouvernement ignora le conseil.

Stagnation en UEMOA et croissance élevée en CEMAC : 1981–1986

UEMOA : Crise de la dette et prêt d'aide à l'ajustement

Les lourds emprunts de la fin des années 70 étaient justifiés par l'espoir d'une forte remontée des prix⁶. Mais les prix n'ont pas remonté et le fardeau de la dette extérieure s'est

considérablement alourdi avec la forte hausse des taux d'intérêt, ce qui a mené à la crise de la dette⁷. Pour rembourser leur dette extérieure, les gouvernements ont dû accumuler des arriérés intérieurs importants qui pénalisaient l'activité économique. Sur les conseils du Fonds et de la Banque, la Côte d'Ivoire a annoncé en décembre 1983 son intention de rééchelonner sa dette aux créanciers des Clubs de Paris et de Londres. En 1986, tous les pays de l'UEMOA, excepté le Burkina Faso, avaient rééchelonné leur dette extérieure après avoir adopté des programmes d'ajustement appuyés par le FMI.

La Banque a réagi à la crise en augmentant son aide financière sous forme de prêts d'aide à l'ajustement qui permettaient un déboursement rapide. Les décaissements annuels de la Banque à l'UEMOA ont quadruplé de 1975-81 à 1982-84 ; deux tiers des décaissements étaient sous forme de prêt d'aide à l'ajustement, contre moins d'un cinquième dans le reste de l'Afrique subsaharienne. Ce changement répondait aux besoins du moment, mais il avait aussi une logique à long terme. L'aide financière étant fongible, même des projets bien conçus risquaient d'échouer dans un contexte politique défavorable ; aussi, fallait-il modifier les politiques.

Les programmes d'ajustement appuyés par le Fonds et la Banque ont contribué à renforcer la discipline budgétaire. En Côte d'Ivoire, le surplus de la Caisse de stabilisation a été transféré au budget à partir de 1983 et le déficit du gouvernement central est tombé de 13 % du PIB en 1980 à 4 % du PIB en 1983. Le rééchelonnement de la dette extérieure en 1984-1986 a donné un nouveau souffle à l'économie ivoirienne et la croissance annuelle du PIB est passée de moins 2,3 % en 1983-1984 à plus 4,2 % en 1985-1986 (tableau C4.1). Le Sénégal a rééchelonné sa dette au Club de Paris cinq fois au cours de la période 1981-86 et sa situation économique et fiscale s'est améliorée considérablement⁸.

Pour l'ensemble de l'UEMOA, le taux annuel de croissance du PIB réel est passé de moins 2,4 % en 1983-84 à plus 4,7 % en 1985-86 (tableau C4.1) ; on pouvait penser que l'ajustement avait réussi. Toutefois, l'ajustement structurel réel restait limité ; en particulier, la restructuration des entreprises publiques s'est soldée par un échec malgré les prêts importants de la Banque. La reprise résultait d'améliorations temporaires de facteurs externes : une modeste augmentation des prix des exportations mesurés en dollars US, une baisse du franc français par rapport au dollar US jusqu'en janvier 1985 et une augmentation de l'aide extérieure, surtout par le biais du rééchelonnement de la dette

CEMAC : croissance élevée jusque 1985

Tout allait bien pour les pays producteurs de pétrole jusque 1985 ; la production augmentait, les prix en dollars étaient favorables et le dollar augmentait par rapport au franc CFA. De 1979 à 1985, le PIB combiné du Cameroun et du Congo (Brazzaville) augmentait de 10 % par an et les recettes gouvernementales liées au pétrole décuplaient en franc CFA courants au Congo⁹. Dans de telles conditions, les pays producteurs de pétrole n'avaient pas besoin de la Banque et n'étaient pas réceptifs à ses conseils.

Récession en UEMOA et en CEMAC : 1987-1993

La situation des pays producteurs de pétrole s'est brusquement retournée. De 1986 à 1989, ces pays avaient tout contre eux : stagnation de la production, chute des prix en dollars et

forte hausse du franc CFA par rapport au dollar. Avec une baisse de 55 % des prix du pétrole (exprimés en dollars) du dernier trimestre 1985 au deuxième trimestre 1986, le Congo et le Gabon ont adopté un programme soutenu par le Fonds et ont rééchelonné leur dette au Club de Paris avant la fin de 1986, tandis que le Cameroun a attendu deux ans de plus avant de faire la même chose. Le taux annuel de croissance du PIB est tombé en CEMAC de plus 6,8 % en 1984/85 à moins 3,3 % en 1987/88 (tableau C4.1).

En UEMOA, les gains de 1985-1986 furent de courte durée. Le dollar US a chuté à partir de février 1985 et l'appréciation du franc CFA a été aggravée par la baisse des prix des exportations mesurés en dollars. En mai 1987, la Côte d'Ivoire a suspendu ses paiements aux créanciers du Club de Paris et de Londres et des relations normales avec ces créanciers n'ont été rétablies qu'après la dévaluation. En 1987, toute la zone CFA était en crise et la crise a été particulièrement sévère dans les deux pays les plus importants. En l'espace de trois ans (de 1985 à 1988), les recettes d'exportation ont baissé de moitié en termes réels en Côte d'Ivoire et des deux tiers au Cameroun. Au Cameroun, la situation financière a été aggravée par une campagne de désobéissance politique liée aux élections présidentielles de 1992 ; les recettes gouvernementales exprimées en termes réels et par habitant ont baissé de 60 % de 1985/86 à 1993/94.

Les pays CFA n'ont pas été les seuls à souffrir de la détérioration des termes de l'échange. Lorsque des pays voisins (Ghana et Nigéria) ou des pays du sud-est asiatique (comme l'Indonésie et la Malaisie) ont dû faire face au même problème, ils ont déprécié leurs monnaies. Mais la parité entre le franc CFA et le franc français est restée inchangée ; aussi, le taux de change effectif réel s'appréciait tandis que les termes de l'échange se détérioraient ; c'était une combinaison fatale pour la position concurrentielle de la zone. Les barrières douanières et non douanières n'empêchaient pas les importations illégales qui devenaient plus profitables avec la surévaluation du franc CFA. N'étant pas en mesure de concurrencer les importations, une part du secteur formel sombrait dans l'informel. Pour essayer de compenser la réduction de l'assiette fiscale, les taux d'imposition étaient relevés, ce qui créait un cercle vicieux encourageant le passage du formel à l'informel.

Les recettes publiques étaient en diminution, mais la masse salariale ne l'était pas. Au Cameroun, la masse salariale augmentait de 25 % des recettes gouvernementales en 1985/86 à 63 % en 1992/93 ; la masse salariale de la fonction publique atteignait 69 % des recettes gouvernementales en 1993 pour l'ensemble de l'UEMOA. Les gouvernements ne pouvaient pas emprunter davantage auprès de la banque centrale, car les limites statutaires avaient déjà été atteintes ou même dépassées ; aussi, les dépenses non salariales étaient-elles sacrifiées et les arriérés de paiements s'accumulaient. N'étant pas payés à temps, les fournisseurs du gouvernement devenaient incapables de rembourser les banques. Ce qui avait commencé sous forme d'arriérés de paiements du gouvernement se terminait par la faillite des banques et, surtout, des banques appartenant à l'État. Fin 1987, toutes les banques possédées à cent pour cent par l'État étaient en faillite et l'UEMOA était à la veille d'une crise bancaire généralisée. Les problèmes les plus graves existaient en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Bénin, trois pays qui ont demandé à la Banque de les aider.

Au lieu de procéder au cas par cas, la Banque mondiale décida en janvier 1988 d'effectuer une étude couvrant l'ensemble de la sous-région. L'étude a révélé que la crise était due à des pratiques défectueuses et a conclu qu'il ne fallait pas injecter d'argent

frais avant d'avoir corrigé ces pratiques. L'étude de la Banque servit de base à des discussions approfondies des politiques et pratiques bancaires avec le FMI, la BCEAO et la France. Les discussions au niveau de la sous-région ont été suivies de négociations au niveau national. La majorité des réformes recommandées par la Banque ont été adoptées par les sept chefs d'État en septembre 1989. Le crédit au Sénégal, cofinancé par la France et les États-Unis, est entré en vigueur en décembre 1989, alors que le prêt à la Côte d'Ivoire n'est entré en vigueur que vingt-sept mois plus tard¹⁰. Malgré ce délai, le secteur bancaire de l'UEMOA a pu être remis sur pied avant la dévaluation, ce qui n'est pas arrivé en CEMAC, car la tentative faite au début des années 90 a échoué.

L'étude du système bancaire de l'UEMOA a été la première étude importante effectuée par la Banque au niveau régional et elle a conduit à une étude de la position concurrentielle de l'ensemble de la zone CFA. Cette nouvelle étude, qui est restée confidentielle, a conclu en mars 1988 qu'une dévaluation était inévitable et que la parité devait passer de FCFA 50 à FCFA 100 pour FF 1. Peu après, une note confidentielle précisait que la BIRD ne devait pas effectuer de prêts destinés à combler le déficit budgétaire avant la dévaluation, puisque le service de tels prêts doublerait en francs CFA après la dévaluation alors que les recettes gouvernementales n'augmenteraient pas autant. C'était un problème critique pour les quatre pays non éligibles à l'IDA et ces quatre pays comptaient pour plus de la moitié du PIB de la zone. Mais la Banque n'a pas pu suivre cette ligne de conduite. En 1989, les engagements de la BIRD sous forme de prêt à l'ajustement atteignaient 150 millions de dollars au Cameroun et 250 millions de dollars en Côte d'Ivoire.

Les autorités de nombreux pays de la zone craignaient une dévaluation qu'ils percevaient comme un saut dans l'inconnu. Mais, cette réaction s'est progressivement modifiée car il apparaissait de plus en plus clairement que «l'ajustement interne» n'était pas une solution. En outre, un nombre croissant de gouvernements devenaient incapables de payer leurs fonctionnaires à temps. S'accorder sur le principe d'une dévaluation était une chose, trouver une date qui convienne à chacun des 13 pays en était une autre, car aucun chef d'État ne voulait que la dévaluation ait lieu dans son pays à la veille des élections. Des élections présidentielles se sont déroulées au Cameroun fin 1992, au Sénégal et au Gabon en 1993. Puis, le président Houphouët-Boigny est tombé malade et est décédé en décembre 1993.

Reprise après la dévaluation : 1994-1998

La dévaluation eut lieu en janvier 1994. Elle a été différée, mais elle a été bien préparée. Comme le service de la dette extérieure doublait en francs CFA, un allègement immédiat s'imposait ; sans cela, le service de la dette publique extérieure aurait dépassé 80 % des recettes du gouvernement dans la moitié des pays. Dans les deux semaines qui ont suivi la dévaluation, la France a annulé la dette de l'aide publique au développement pour les pays les plus pauvres et la moitié de cette même dette pour les autres pays de la zone. Dans les trois mois qui ont suivi la dévaluation, six pays ont rééchelonné leur dette au Club de Paris. Pour l'ensemble de l'année 1994, les 13 pays de la zone CFA ont obtenu une réduction de la dette équivalant à 22 % du PIB. En outre, ils ont reçu une aide financière spéciale équivalant à 4,9 % du PIB (dont 2,2 % de la Banque, 1,3 % de la France et 1,2 %

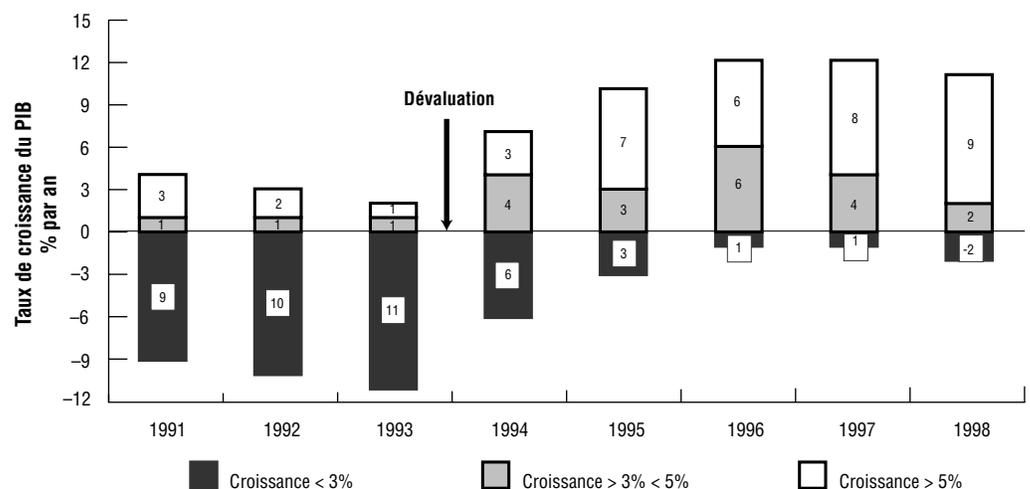
du Fonds), et des prêts-projets représentant 4,2 % du PIB. En mai 2000, trois pays de la zone CFA (le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali) avaient bénéficié d'une remise supplémentaire de dettes dans le contexte de l'initiative PPTE.

La dévaluation a réussi : Aucune des catastrophes appréhendées par les opposants à la dévaluation ne s'est produite. Les objectifs macroéconomiques, qui avaient été fixés en janvier 1994 pour 1996, ont été atteints pour la zone dans son ensemble ; les performances de l'UEMOA dépassèrent légèrement celles de la CEMAC et la performance de la Côte d'Ivoire fut la meilleure. Pour l'ensemble de la zone, le taux annuel de croissance du PIB réel est passé de moins 0,2 % en 1990-1993 à plus 4,4 % en 1994-1998 (figure 1.3)¹¹. L'amélioration ne s'est pas limitée à la croissance du PIB ; elle a porté sur tous les indicateurs macroéconomiques clés. Elle a montré ce qu'une dévaluation bien préparée pouvait accomplir (tableau C6).

Des dévaluations plus importantes ont eu lieu dans beaucoup d'autres pays. Mais, dans la plupart des cas, la surévaluation avait conduit à des marchés parallèles florissants qui anticipaient la dévaluation. Comme le coût de nombreux produits reflétait déjà le taux de change parallèle (un multiple du taux officiel), l'impact de la dévaluation était amorti. Cela n'a pas été le cas de la dévaluation du franc CFA. Le marché parallèle du franc CFA est demeuré pratiquement inexistant et la structure de prix intérieurs est demeurée basée sur le taux de change officiel jusqu'à la veille de la dévaluation¹².

D'un cercle vicieux à un cercle vertueux : La dévaluation du franc CFA a réussi parce qu'elle avait été préparée avec soin. Un programme d'intervention avait été conçu à l'avance et régulièrement mis à jour. La majorité des mesures programmées ont été appliquées, même s'il y a eu des retards. En particulier, les gouvernements ont réussi à tenir les salaires des fonctionnaires en conformité avec les accords conclus à Dakar, lorsque la décision de dévaluer avait été prise. Ceci était important car les salaires du secteur privé formel étaient liés à ceux du secteur public. L'inflation est ainsi restée dans les limites prévues. Alors que la valeur du FF avait doublé par rapport au FCFA en janvier 1994, l'augmentation du coût de la vie par rapport à la France entre 1993 et 1997 a été de 47 % seulement pour l'UEMOA et de 55 % pour la CEMAC. Le taux de change effectif réel a augmenté d'environ un quart, ce qui correspondait à l'objectif initial.

Figure 1.3 : Nombre de pays CFA avec un taux annuel de croissance du PIB réel inférieur à 3 %, de 3 % à 5 %, et supérieur à 5 %, 1991-1998



La production est devenue plus rentable dans les industries de substitution aux importations à forte valeur ajoutée, mais surtout dans les industries d'exportation. Avec l'augmentation des prix en dollars des produits de base autres que le pétrole en 1994 et 1995, les prix des exportations exprimés en FCFA ont plus que doublé, alors que les coûts de la main-d'œuvre ont peu augmenté. Les exportations sont devenues très rentables et leur part du PIB est passée de 25 % en 1993 à 35 % en 1995. La réaction de l'offre a été satisfaisante et le ratio de l'épargne intérieure par rapport au PIB a presque doublé pour la zone de 1991-1993 à 1994-1998 (tableau C6). Les entreprises publiques devenues rentables ont pu être privatisées, ce qui a eu un effet positif sur les recettes du gouvernement, l'investissement privé direct et les entrées de capitaux. Certains ressortissants nationaux vivant à l'étranger ont profité de la dévaluation pour construire des maisons à coûts réduits en francs français, ce qui a généré une forte reprise immobilière en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Mais, la majeure partie des entrées de capitaux a été liée aux privatisations.

La Banque a contribué au succès de la privatisation en incitant les gouvernements à créer un environnement plus convivial pour le secteur privé et à accroître la concurrence, ce qui a permis de réduire les coûts. Certaines mesures avaient déjà été prises avant la dévaluation en Côte d'Ivoire, ce qui peut expliquer que les privatisations aient progressé plus rapidement en Côte d'Ivoire qu'au Cameroun. Il est généralement reconnu que la Banque a joué un rôle utile en permettant que les privatisations s'effectuent de façon raisonnablement transparente et équitable. Au Cameroun, le système bancaire a été restructuré avec succès en 1996 après la tentative avortée de 1991. Aussi, le système bancaire de la zone était-il devenu généralement fiable et rentable en 1997.

L'UEMOA a bénéficié à l'origine de facteurs exogènes favorables : La reprise économique en Côte d'Ivoire et dans le reste de l'UEMOA a été facilitée par l'amélioration des termes de l'échange. De 1993 à 1995, les termes de l'échange de la Côte d'Ivoire ont augmenté de 33 % et ceux de l'UEMOA dans son ensemble de 15 %, tandis que les termes de l'échange de la CEMAC ont augmenté de 2 % seulement. De plus, la Côte d'Ivoire n'avait pas souffert de l'augmentation des prix de l'énergie, au même titre que le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal. La moitié de la consommation d'électricité ivoirienne était générée à partir de centrales hydroélectriques ; à la suite de récentes découvertes, le reste a été produit à partir de la production intérieure de gaz et la Côte d'Ivoire est devenue exportatrice d'électricité vers les pays voisins. Le Togo, qui avait souffert des troubles politiques sérieux en 1992 et en 1993, a connu en 1994 une forte reprise qui a été interrompue par de nouveaux problèmes à la suite des élections présidentielles contestées de 1998. Parmi les pays de la zone, la Côte d'Ivoire a connu la reprise la plus rapide, mais elle a bénéficié de facteurs exogènes favorables et était probablement le pays le mieux préparé pour la dévaluation.

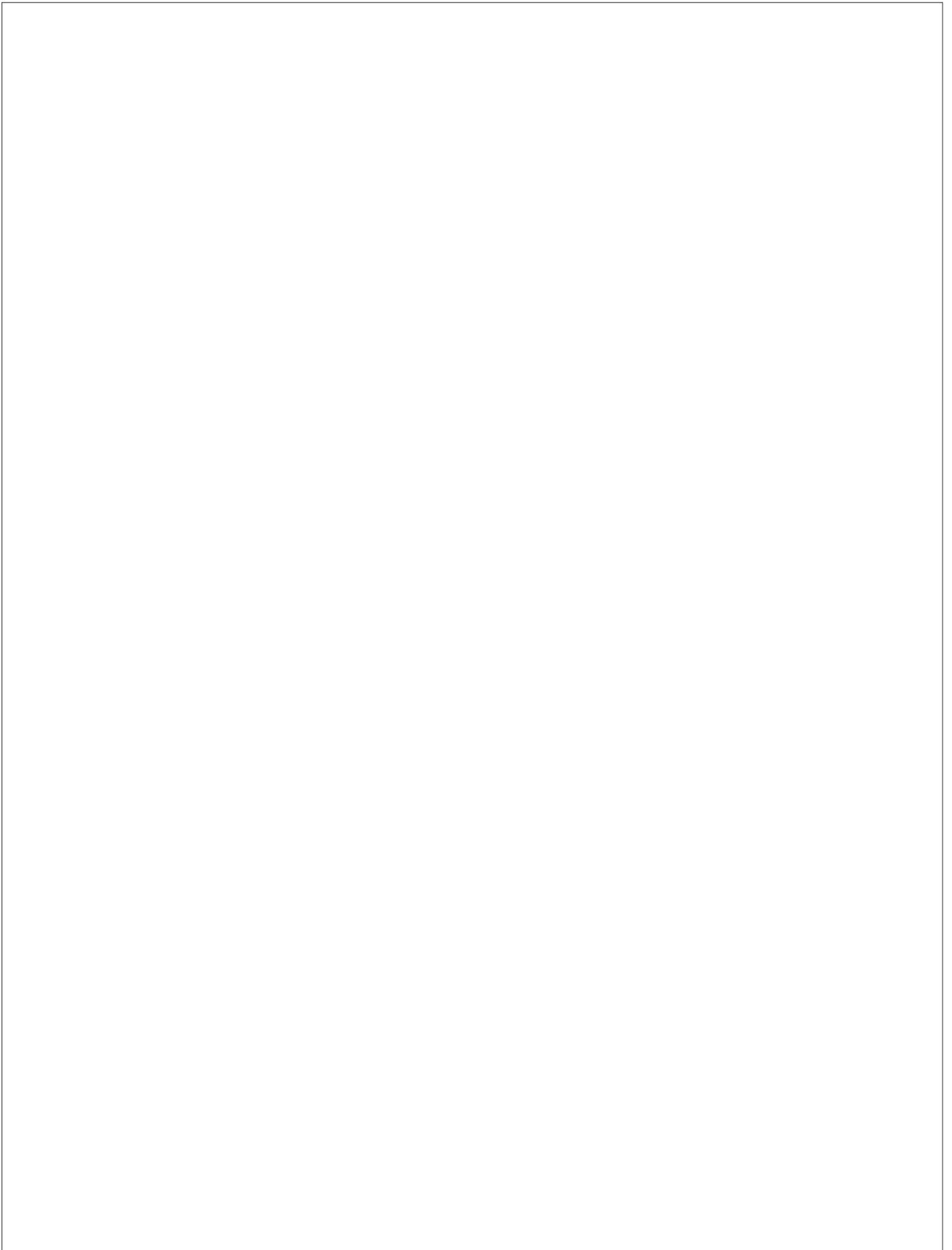
La reprise a été plus lente en CEMAC qu'en UEMOA du fait de la baisse des prix du pétrole durant le premier semestre 1994. La CEMAC a amélioré sa position avec la hausse des prix de 1996 avant de perdre son avantage avec la baisse de 1998 et de le retrouver en 2000 avec la nouvelle hausse. La croissance des pays producteurs de pétrole a été également affectée par l'évolution de la production de pétrole. Le cas extrême a été celui de la Guinée équatoriale, un pays comptant moins d'un demi-million d'habitants, où le PIB réel a plus

que doublé de 1996 à 1998 à cause d'importantes découvertes de pétrole. La reprise plus lente dans la CEMAC est également due aux problèmes de gouvernance dans plusieurs pays ainsi qu'aux conflits internes en République centrafricaine et au Congo (où les missions résidentes de la Banque ont été fermées).

La masse salariale de la fonction publique requiert attention : La masse salariale de la fonction publique a baissé en UEMOA de 69 % des recettes fiscales en 1993 à 39 % en 1997. Cette diminution importante est due à trois facteurs : i) l'emploi dans le secteur public a augmenté légèrement moins rapidement que la population totale ; ii) les recettes fiscales ont augmenté plus rapidement que le PIB ; iii) le coût moyen d'un fonctionnaire a diminué par rapport au PIB par habitant. Le dernier facteur a joué le rôle le plus important¹³, mais la forte perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires a conduit à la corruption. Le problème a été particulièrement sévère dans le système judiciaire et il a atteint son paroxysme au Cameroun, où le salaire nominal, qui avait été réduit de moitié en 1993, n'a pas été augmenté avant février 1997, malgré l'inflation induite par la dévaluation.

L'une des leçons qui peuvent être tirées de l'expérience des pays CFA est que diminuer le salaire nominal des fonctionnaires peut être contreproductif. En Côte d'Ivoire et au Sénégal, la mesure a dû être annulée peu après avoir été édictée. Au Cameroun, la réduction du salaire nominal en 1993 a eu des effets désastreux sur le moral et la productivité de la fonction publique. Réduire le nombre des fonctionnaires était une autre option, mais il était très difficile de la mettre en œuvre lorsque le chômage urbain augmentait dangereusement. La dévaluation de 1994 a permis de réduire considérablement les salaires réels en jouant sur l'illusion monétaire parce que la population était habituée à une monnaie stable ; mais cela a été une expérience traumatisante et une nouvelle dévaluation n'aurait pas le même effet. Plusieurs pays de la zone CFA ont pu réduire la masse salariale des enseignants après la dévaluation sans occasionner de troubles sociaux, parce qu'ils ont recruté de nouveaux enseignants à un salaire plus faible et qu'ils ont laissé leurs avantages aux anciens. Comme il n'existe pas de bons moyens pour réduire la masse salariale dans les années de vaches maigres, il faut éviter de l'augmenter indûment dans les années de vaches grasses. C'est ce que la Guinée équatoriale doit faire aujourd'hui avec le boom du pétrole et ce que le Tchad devra faire lorsque le pétrole commencera à couler.

La situation est fragile : Les pays CFA demeurent très dépendants des exportations de quelques produits de base dont les prix restent très volatils. Le pétrole et le bois comptent pour 93 % des exportations du Congo, du Gabon et de la Guinée équatoriale. Le coton, le bétail et l'or comptent pour les trois quarts des exportations du Burkina Faso et du Mali. Le cacao et le café comptent pour 40 % des exportations de la Côte d'Ivoire. Du fait de la chute des prix de ces deux produits et des récentes difficultés politiques, le PIB par habitant a diminué en 1999 et risque de diminuer davantage en 2000. En CEMAC, l'évolution économique reste étroitement liée à celle du pétrole. Après avoir chuté en 1999, le PIB par habitant devrait retrouver ou dépasser son niveau de 1998 en 2001 si les prix du pétrole restaient favorables. La chute des prix en dollars des produits non pétroliers a été partiellement compensée par la baisse de l'euro par rapport au dollar depuis janvier 1999, mais ce mouvement pourrait s'inverser.



Chapitre 2

L'évolution des conditions sociales

L'évolution des fortunes économiques de la zone a affecté les conditions sociales de la population. La plupart des indicateurs sociaux se sont améliorés de 1970 jusqu'au début des années 80, mais la tendance s'est inversée pendant la dépression (1987-1993). Les taux d'inscription dans les écoles primaires ont stagné de 1985 à 1993 dans la majorité des pays et ont diminué dans certains d'entre eux. Après la dévaluation, les taux ont augmenté en UEMOA, mais pas en CEMAC. La qualité des services de santé s'est également détériorée pendant la récession et les progrès ont été mitigés après la dévaluation. L'introduction des médicaments génériques a été une réussite, mais la prestation des services est demeurée déficiente dans la majorité des centres de santé publics, malgré une aide extérieure accrue.

La pauvreté

En Côte d'Ivoire, où l'évolution de la pauvreté est la mieux documentée, la proportion des ménages en dessous du seuil de pauvreté a augmenté de 11 % en 1985 à 31 % en 1993 et 37 % au début de 1995 avant de diminuer à 33 % en 1998. La pauvreté urbaine, qui était très limitée avant 1994, est devenue un problème après la dévaluation ; en 1995, un quart des ménages urbains étaient tombés en dessous du seuil de pauvreté. Mais, de 1995 à 1998, la pauvreté a beaucoup diminué à Abidjan.

La pauvreté a augmenté plus rapidement au Cameroun qu'en Côte d'Ivoire, car la chute du pouvoir d'achat y a été plus sévère. La moitié de la population totale s'est trouvée en dessous du seuil de pauvreté en 1994, et la pauvreté urbaine est devenue un grave problème avec la chute brutale des salaires réels dans la fonction publique, comme il ressort du rapport de 1996 : « Alors que seulement 1 % des ménages étaient en dessous du seuil de pauvreté en 1983 à Yaoundé (la capitale politique) et à Douala (la capitale économique), plus de 20 % des ménages l'étaient en 1993 à Yaoundé, et 30 % à Douala¹⁴. » Après la dévaluation, les termes de l'échange se sont améliorés en faveur de l'agriculture et la production agricole a augmenté d'environ 5 % par an. On peut donc penser que la pauvreté a diminué dans les zones rurales où vivaient 84 % des pauvres avant la dévaluation ; toutefois, il n'existe pas d'enquêtes auprès des ménages permettant de vérifier cette hypothèse.

Dans les pays CFA, autres que la Côte d'Ivoire et le Cameroun, l'évolution de la pauvreté ne peut pas être documentée sur la base d'enquêtes auprès des ménages effectuées à des périodes différentes. Dans cinq des dix pays pour lesquels on dispose de données récentes,

plus de la moitié de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté¹⁵. Comme indiqué précédemment, l'amélioration des termes de l'échange en faveur de l'agriculture après la dévaluation aurait dû contribuer à réduire les disparités entre zones urbaines et rurales où vivaient la majorité des pauvres avant la dévaluation. Toutefois, l'impact n'a pas été le même dans les zones rurales productrices de culture d'exportation et dans celles qui produisent des produits alimentaires traditionnels pour la consommation domestique, ni dans la capitale ni dans les villes secondaires. Mais, ces changements ne sont pas documentés et, même avec six années de recul, il n'existe pas d'informations statistiques permettant d'évaluer l'impact de la dévaluation sur la pauvreté.

Les évaluations de la pauvreté effectuées dans la zone CFA ont généralement peu affecté les opérations car les recommandations n'ont pas été bien intégrées à la stratégie de développement du pays. Comme les pauvres vivent pour la plupart en zones rurales, la Banque devrait avoir une stratégie de développement pour le secteur rural ; cette stratégie devrait être établie en tenant compte des différences entre revenus d'origines agricole et non agricole, ainsi que des migrations entre zones rurales et urbaines. Mais les données statistiques les plus élémentaires (telles la répartition de la population entre zones rurales et urbaines, et l'amplitude des migrations) font souvent défaut. Le groupe de contrôle de qualité GCQ a évalué 40 rapports économiques et sectoriels effectués cours de l'année financière 98 et ceux des rapports consacrés à l'évaluation de la pauvreté ont été jugés les moins satisfaisants (43% contre une moyenne de 72 %). En outre, des quatre critères retenus par le GCQ, l'impact est le critère qui a été jugé le moins satisfaisant (53 % contre 72 %)¹⁶.

Effectuer des enquêtes de consommation auprès de plusieurs milliers de ménages est une opération longue et coûteuse qui aurait pu être mieux exploitée. Ces enquêtes fournissent les données permettant de calculer l'élasticité de la demande par rapport au revenu¹⁷ pour les principaux articles de consommation, et les techniques de calcul sont maintenant bien rodées. Le coût de l'analyse économétrique est faible, si l'analyse a été programmée lors de la conception de l'enquête. De meilleures estimations des coefficients d'élasticité de la demande pour les produits alimentaires et non alimentaires conduiraient à de meilleures projections de la demande, ce qui permettrait d'établir une meilleure stratégie de développement pour le secteur agricole. En outre, ces coefficients permettraient d'estimer l'évolution de la pauvreté au cours de l'intervalle séparant des enquêtes lourdes et coûteuses auprès des ménages. L'évolution des niveaux de vie pourrait, en effet, être déduite de celle de la demande de produits ayant un coefficient d'élasticité élevé par rapport au revenu et pour lesquels l'évolution de la demande est connue.

L'éducation primaire

La manière la plus efficace d'aider les pauvres est de leur offrir de meilleures possibilités d'emploi en leur permettant d'obtenir une éducation de base satisfaisante. L'éducation publique a évolué de façons différentes en UEMOA et en CEMAC au cours des vingt dernières années ; aussi est-il nécessaire d'établir une distinction entre les deux groupes.

UEMOA

La Côte d'Ivoire a consacré environ 40 % de son budget public et près de 8 % de son PIB à l'éducation dans les années 80, ce qui est très élevé. Malgré cela, au début des années 90, seul un enfant sur deux fréquentait l'école primaire et un adulte sur trois était alphabète. Ce paradoxe s'explique par le coût anormalement élevé des enseignants. En Côte d'Ivoire, le coût d'un enseignant en école primaire équivalait à 13 fois le PIB par habitant en 1992. Si le même ratio était appliqué aux États-Unis aujourd'hui, un enseignant d'école primaire coûterait USD 350 000 par an.

Comme les écoles privées n'accueillaient que 10 % de l'ensemble des élèves dans le primaire en UEMOA contre 20 % dans les pays non-CFA, le rôle du secteur privé est demeuré mineur (tableaux C7.1-C7.5). L'éducation primaire publique était gérée par l'administration publique et, jusqu'à tout récemment, les enseignants des écoles publiques étaient tous des fonctionnaires. Comme les dépenses courantes de l'enseignement primaire sont essentiellement constituées de salaires, le coût est étroitement lié aux salaires de la fonction publique qui étaient beaucoup plus élevés en UEMOA que dans le reste de l'Afrique subsaharienne. Exprimé en fonction du PIB par habitant, le coût moyen des fonctionnaires était de trois fois supérieur à celui des pays non-CFA en 1993. Cette disparité a une origine historique. En effet, pendant les trente années qui ont suivi l'indépendance, le salaire réel des fonctionnaires a été érodé par l'inflation beaucoup plus sévèrement dans les pays non-CFA qu'en UEMOA où le taux d'inflation est resté à peu près le même qu'en France.

Le problème a été aggravé en Côte d'Ivoire par le «décrochage» des salaires des enseignants (encadré 2.1). Quand la récession est survenue, les dépenses non salariales ont été coupées, la masse salariale a dépassé 95 % des coûts et la qualité de l'enseignement s'est dégradée. Les allocations de logement ont été progressivement éliminées et les enseignants recrutés après 1992 ont été rémunérés en fonction de l'échelle normale des salaires de la fonction publique («raccrochage»). Malgré la diminution des salaires réels après la dévaluation, la masse salariale demeurait trop lourde. Aussi, le gouvernement a-t-il décidé en 1996 de recruter des instituteurs adjoints à un salaire réduit ; malgré la faible

Encadré 2.1 : Pourquoi le coût des enseignants était-il aussi élevé en Côte d'Ivoire?

Quand la Côte d'Ivoire est devenue indépendante, le président Houphouët-Boigny a traité l'éducation comme la «priorité des priorités» et le système d'éducation a été conçu pour former une élite ivoirienne comparable à celle des pays développés, aussi rapidement que possible en faisant abstraction des coûts. Afin de raccourcir le cheminement du développement, le pays a importé un nombre massif d'enseignants pendant les vingt-cinq années qui ont suivi l'indépendance.

Jusqu'en 1975, moins de 10 % des enseignants étaient ivoiriens. Pendant le boom de 1975-1978, les étudiants n'étaient pas intéressés par l'enseignement ; ils souhaitaient obtenir un emploi mieux rémunéré dans les entreprises publiques.

Quand ce débouché disparut avec la récession, le gouverne-

ment décida de remplacer les enseignants expatriés par des enseignants locaux. Mais les diplômés ivoiriens demandèrent des salaires comparables à ceux des enseignants expatriés qu'ils remplaçaient et la majorité de leurs demandes ont été satisfaites. Les salaires des enseignants sont devenus si élevés que l'échelle des salaires des enseignants a dû être décrochée de celle des autres fonctionnaires («décrochage»). En 1979, un enseignant au deuxième cycle du secondaire était payé 17 000 dollars au taux de change en vigueur, soit l'équivalent de 34 000 dollars aujourd'hui. Les enseignants étaient pratiquement payés autant en Côte d'Ivoire que dans les pays industrialisés ayant un revenu par habitant dix fois plus élevé.

rémunération, vingt demandes d'emploi ont été reçues pour chaque poste vacant. Cette réduction des coûts a permis d'accroître le taux brut de scolarisation dans le primaire de 65 % en 1992 à 71 % en 1996, alors que la part du budget gouvernemental consacré à l'éducation a diminué de 7,8 % du PNB en 1987-1993 à 5 % en 1994-1997.

Le cas de la Côte d'Ivoire n'était pas unique. Le coût d'un enseignant de l'école primaire (exprimé en fonction du PIB par habitant) était même plus élevé au Burkina Faso qu'en Côte d'Ivoire, car les enseignants burkinabé étaient attirés par les salaires élevés de la Côte d'Ivoire. Au Sénégal, l'éducation primaire pour tous a été l'objectif dès l'indépendance en 1960. La date cible pour l'atteindre fut initialement fixée à 1975, mais elle a été progressivement reportée à 2015. Après avoir augmenté de 43 % en 1970 à 58 % en 1986, le taux brut de scolarisation est tombé à 54 % en 1993, alors que la part des dépenses publiques consacrée à l'éducation augmentait progressivement et atteignait 33 %. Depuis lors, le coût moyen par enseignant a été réduit par l'introduction de postes d'instituteur adjoint en 1993 et de volontaires dans le secteur de l'éducation en 1995 (encadré 2.2). Le taux de scolarisation est alors passé de 54 % en 1993 à 60 % en 1997-1998 sans augmentation de la part de budget consacrée à l'éducation.

Le Niger a recruté des volontaires avec l'appui de l'IDA. Le Burkina Faso a créé des écoles satellites couvrant les trois premières années du primaire en faisant appel à des enseignants recrutés localement avec des salaires bien moindres. L'expérience effectuée avec la participation des communautés locales a été prometteuse et la proportion de filles fréquentant ces écoles (48 %) a dépassé la moyenne nationale. Quand les gouvernements des pays de l'UEMOA ont annoncé le recrutement d'enseignants sous contrat avec une

Encadré 2.2 : Les volontaires de l'éducation nationale au Sénégal

Ayant réalisé que le coût moyen des enseignants devait être réduit pour accroître le taux de scolarisation, les autorités ont créé en 1993 le poste d'instituteur adjoint requérant de moindres qualifications académiques, mais étant moins payé. Un projet appuyé par la Banque (Programme de développement des ressources humaines) spécifiait d'ailleurs que les instituteurs adjoints devaient compter pour au moins 80 % des nouvelles recrues. Mais le changement le plus important eut lieu en 1995, lorsque le gouvernement annonça que, au cours de chacune des quatre années à venir, il recruterait 1.200 volontaires pour l'éducation nationale sur la base d'un contrat de quatre ans. Les volontaires recevaient FCFA 50.000 d'allocation mensuelle, ce qui représentait seulement un tiers du coût des enseignants réguliers, et ils étaient logés par les communautés locales. Comme la plupart des diplômés ne trouvaient alors pas d'emploi, 28 candidatures ont été reçues pour chaque position disponible. Parmi ceux qui ont été ainsi recrutés, 22 % avaient leur brevet, ce qui était la seule exigence académique pour les enseignants ayant

le statut de fonctionnaire, tandis que les autres avaient une qualification plus élevée : 65 % avaient leur baccalauréat et 12 % étaient de niveau universitaire. Selon les enquêtes effectuées auprès des parents, les performances des volontaires étaient aussi bonnes que celles des enseignants fonctionnaires¹⁸. En 1998-1999, les volontaires représentaient près d'un quart du corps enseignant rémunéré par le gouvernement et 15 % des enseignants des écoles privées.

Les syndicats des enseignants publics se sont initialement opposés au recrutement de volontaires, mais le gouvernement a réussi à éviter un conflit. Quant aux volontaires, ils ont apprécié la stabilité de l'emploi et le taux d'attrition a été très faible. Néanmoins, la plupart d'entre eux trouvaient qu'ils n'étaient pas assez payés et nombre d'entre eux s'inquiétaient de leur avenir à l'expiration de leur contrat de quatre ans. Cette inquiétude s'est apaisée lorsque le gouvernement a annoncé que ceux qui voulaient poursuivre une carrière d'enseignant pourraient le faire.

rémunération très inférieure à celle des fonctionnaires, le nombre de candidats a été très supérieur au nombre de places disponibles ; ceci montre que, au début des années 90, le coût des enseignants ayant le statut de fonctionnaire était déconnecté de la réalité du marché du travail. Ces observations soulèvent deux questions : Les gouvernements devraient-ils engager par contrat une grande partie des nouveaux enseignants ? Si oui, quelle devrait être la proportion d'enseignants ayant un statut de fonctionnaire par rapport à ceux n'ayant pas ce statut et quel devrait être le rapport entre les rémunérations des deux groupes?

La réaction de la Banque

La Banque a été impliquée dans l'éducation depuis longtemps, puisque le premier projet en zone CFA a été financé en 1968 ; en outre, l'éducation comptait pour 9 % des engagements de la Banque dans la zone, ce qui est plus élevé qu'aujourd'hui. Toutefois, les performances laissaient à désirer puisque, selon le Département de l'évaluation des opérations (OED), les résultats étaient moins bons dans le secteur de l'éducation que dans les autres secteurs et la comparaison était encore moins favorable en ce qui concerne la viabilité et, surtout, l'impact institutionnel (tableau C8).

Dans les années 80, la Banque a conseillé aux gouvernements de consacrer une part plus importante de leurs budgets à l'éducation primaire et de promouvoir la fréquentation des filles qui était très inférieure à celle des garçons. Au début des années 90, la Banque s'est attaquée au problème du rendement interne qui était faible par suite des taux élevés de redoublement et d'abandon. La Banque a préconisé une meilleure utilisation des enseignants (en combinant deux niveaux d'enseignement par maître dans les zones à faible densité de population) et des salles de classe (en utilisant la même salle de classe pour un groupe d'élèves le matin et un autre l'après-midi dans les zones à forte densité de population). Mais, la Banque a tardé à s'intéresser au problème des salaires des enseignants.

L'influence du coût des enseignants sur le taux de scolarisation dans le primaire a été étudiée de façon méthodique au cours de la revue des dépenses publiques du Burkina Faso en 1992 et elle a été illustrée par une série de scénarios de l'économie burkinabe couvrant une période de vingt années. L'étude a montré que l'enseignement primaire universel ne pouvait être atteint sans une diminution du coût des enseignants exprimé comme un multiple du PIB par habitant. Ce point a été souligné par l'OED en 1997¹⁹ et, plus tard, par A. Mingat au cours d'un atelier organisé par la Banque, en février 1998 à Dakar, avec des fonctionnaires de l'éducation et des chefs de projets éducation financés par la Banque en UEMOA. Des ateliers similaires se sont tenus avec des syndicats d'enseignants en mars à Ouagadougou, et avec des représentants des associations de parents d'élèves en septembre à Paris. Un autre atelier destiné à des associations de parents des pays africains francophones s'est tenu à Paris en juin 1999. Cette approche participative a conduit à une meilleure compréhension des problèmes par les différents partenaires. En bref, l'apport de la Banque a été limité dans les années 80, car le problème des coûts n'avait pas été bien perçu ; mais cet apport est devenu plus efficace récemment, notamment du fait de l'approche participative.

CEMAC

Les problèmes n'étaient pas les mêmes en CEMAC qu'en UEMOA. Le Gabon, le Congo et le Cameroun avaient déjà pratiquement atteint l'enseignement primaire universel au début des années 80; 35 % des élèves du primaire fréquentaient les écoles privées au Cameroun et au Gabon. Avec les découvertes de pétrole et les fortes hausses des prix du pétrole en 1974 et en 1979, le PIB a augmenté rapidement jusqu'en 1985 et les gouvernements ont redistribué une part de la manne pétrolière en recrutant des fonctionnaires. Aussi, le nombre de fonctionnaires par millier d'habitants était-il deux fois plus élevé en CEMAC qu'en UEMOA avant la dévaluation. Mais, la masse salariale des fonctionnaires représentait le même pourcentage du PIB dans les deux groupes de pays, parce que le coût moyen des fonctionnaires exprimé comme multiple du PIB par habitant était la moitié en CEMAC de ce qu'il était en UEMOA (7 au lieu de 14)²⁰.

Quand le prix du pétrole s'est effondré en 1986, les recettes gouvernementales ont chuté et l'État est devenu incapable de payer ses fonctionnaires à temps (en particulier les enseignants situés à la campagne) et d'allouer des subventions aux écoles privées. Au Cameroun, où les salaires réels de la fonction publique ont diminué des deux tiers de 1985 à 1995, de nombreux enseignants ont réduit le nombre d'heures consacrées à leurs tâches officielles pour occuper d'autres emplois leur permettant de toucher un second salaire. La qualité de l'enseignement public s'est détériorée et le taux brut de scolarisation est tombé en dix ans de 112 % à 81 %. Dans les écoles publiques, de nombreux enseignants ont dû être recrutés et payés par les parents; ces enseignants comptent maintenant pour 30 % du total des enseignants des écoles publiques au Cameroun et la proportion atteint 60 % dans les provinces les plus pauvres. Le gouvernement s'est efforcé de pallier la pénurie d'enseignants en recrutant 1 600 instituteurs adjoints par contrat en 1996/1997 et 3 200 de plus en 1997/1998. Le coût des enseignants contractuels était moins de la moitié de celui des enseignants fonctionnaires, mais plus du double de celui des enseignants recrutés par les parents. Malgré l'écart de salaire énorme entre les trois catégories d'enseignants, la performance des enseignants recevant le salaire le plus élevé n'était pas meilleure que celle de ceux qui recevaient le salaire le moins élevé, selon les enquêtes faites sur le taux de satisfaction des parents. Le dialogue entre le ministère de l'Éducation et la Banque a été si difficile que la Banque a décidé d'abandonner en 1998 un projet d'enseignement qui était en préparation depuis trois années. La situation s'est transformée en l'an 2 000 avec la préparation du programme associé à la remise de dettes (PPTE) et la Banque appuie aujourd'hui un projet visant à réduire la corruption dans le secteur de l'éducation publique, ce qui est essentiel, même si la réussite est incertaine.

En République centrafricaine, les enseignants des écoles situées à l'extérieur de Bangui ont été rarement payés à temps au cours des trois années qui ont précédé la dévaluation, la situation politique s'est détériorée et les écoles primaires sont demeurées fermées pendant deux années scolaires pleines (1991/1992 et 1992/1993). Au Tchad, pays qui avait le taux de scolarisation le plus bas de la sous-région après une longue période de guerre, la situation s'est récemment améliorée et les projets d'enseignement appuyés par la Banque fonctionnent correctement maintenant. En revanche, la situation s'est brusquement détériorée avec les guerres civiles au Congo, pays qui avait le taux de scolarisation le plus élevé dans les années 80.

Associer les communautés locales et les associations de parents plus étroitement à la gestion des écoles serait l'un des moyens d'améliorer l'efficacité du système scolaire public. Un autre moyen serait de stimuler la concurrence entre les écoles publiques et privées par le biais de programmes d'aide financière adéquats, comme dans le *charter school system*²¹.

Santé de base

La Banque s'est impliquée plus tard dans la santé que dans l'éducation. Le premier projet dans le secteur de la santé en zone CFA a été financé en 1983, alors qu'un projet avait déjà été financé en 1968 dans le secteur de l'éducation. Mais, au cours des cinq dernières années, les engagements de la Banque ont été plus élevés dans le secteur de la santé que dans celui de l'éducation (8,1% du total des engagements par rapport à 5,7 %, tableau C15). L'intérêt pour la santé exprimé par la Banque et les autres bailleurs de fonds dans les années 90 constituait une réponse aux critiques des ONG qui accusaient les organisations de Bretton Woods de vouloir réduire le déficit budgétaire aux dépens de la santé. Cet intérêt coïncidait avec la campagne en faveur d'un ajustement à visage humain lancée par l'UNICEF en 1987. Mais, bien que la santé soit devenue une priorité et que la croissance économique se soit améliorée, l'espérance de vie en Afrique subsaharienne a stagné au cours des années 90, alors qu'elle avait augmenté de deux ans et demi pendant les années 80 (tableau C9.1). L'amélioration des années 80 résultait d'une diminution de la mortalité infantile, alors que la stagnation des années 90 était due à la diffusion du VIH qui réduisait l'espérance de vie. Avec 10% de la population mondiale, l'Afrique subsaharienne comptait pour 80 % des décès dus au sida.

Bien que le VIH soit moins répandu en zone CFA qu'en Afrique australe (en particulier, au Zimbabwe, au Botswana et en Zambie), la propagation du VIH s'accélère dans nombre de pays CFA, notamment en République centrafricaine, en Côte d'Ivoire, au Togo, au Congo et au Burkina Faso (Tableau C9.1). L'expérience montre que, lorsque les taux dépassent le cap des 7 %, comme c'est déjà le cas dans plusieurs pays CFA, le VIH se propage très rapidement et la situation peut devenir catastrophique en moins de dix ans²². L'épidémie a été enrayée dans certains pays (comme au Sénégal et en Ouganda) grâce à une vaste campagne d'information soutenue par les plus hautes autorités. Mais, une telle campagne n'a pas encore commencé dans la plupart des pays CFA ayant un taux de VIH élevé. La Banque s'est associée au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) en 1996 et, en 1999, elle a lancé une vigoureuse campagne pour enrayer la propagation du VIH²³. La complexité et l'ampleur de la tâche sont telles que la Banque doit œuvrer en étroite coopération avec les autres organismes susceptibles d'apporter une contribution.

L'introduction des médicaments génériques dans la zone CFA constitue un exemple de partenariat réussi. Lors de la dévaluation en janvier 1994, on pouvait craindre que les médicaments deviennent inabordables pour la vaste majorité de la population, puisque presque tous les médicaments étaient importés²⁴. Un moyen de prévenir une évolution aussi dramatique consistait à remplacer de nombreux médicaments de marque par des médicaments génériques, qui avaient le même effet, mais qui coûtaient beaucoup moins cher. Cela n'était pas tâche facile, car les médicaments génériques étaient pratiquement

Encadré 2.3 : Médicaments génériques et centrales d'achat : Côte d'Ivoire, Burkina Faso et Mali

À la veille de la dévaluation, de nombreux services de santé publique manquaient de médicaments, car les organismes gouvernementaux chargés de l'importation des médicaments étaient pratiquement en faillite. La première étape était de restructurer les organismes sur le plan administratif, financier (en liquidant les dettes) et matériel (en réhabilitant les locaux). La deuxième étape était de rendre le système financièrement viable. Les médicaments devaient être vendus au comptant et les donateurs devaient effectuer un apport de capital en deux temps. Le premier apport couvrait le coût du stock initial de médicaments et le deuxième procurait un fonds de roulement permettant de commander un nouveau stock avant d'avoir épuisé le précédent. Comme recommandé par l'Initiative de Bamako, le profit tiré de la vente des médicaments devait couvrir les frais généraux du centre qui devait pouvoir s'autofinancer après les deux apports de capitaux susmentionnés.

En Côte d'Ivoire, pays qui a bénéficié d'un important soutien de la Communauté européenne, le chiffre d'affaires de la Centrale d'achat atteignit près de 21 millions de dollars en 1998, dont 34 % pour médicaments génériques, 22 % pour médicaments de marque, 18 % pour vaccins et injections, 14 % pour le petit équipement, et 12 % pour articles divers. Le grand Abidjan comptait pour 40 % des ventes. Malgré la dévaluation, le coût des médicaments essentiels (mesuré par le panier de référence) a augmenté de 13 % seulement en valeur nominale de 1993 à 1998, ce qui signifie que les coûts ont baissé de 25 % en termes de pouvoir d'achat.

Au Burkina Faso, les ventes de la Centrale d'achat ont atteint 7 millions de dollars en 1998 et l'utilisation des médicaments génériques a rapidement progressé. Selon les douanes, les importations des médicaments génériques ont augmenté en valeur de 8 % du total des médicaments importés en 1994 à 25 % en 1997 et les ventes des médicaments génériques effectuées par le secteur privé dépassent maintenant celles du secteur public. La Centrale d'achat n'est pas autorisée à vendre au secteur privé à but lucratif, car certains craignaient que les privés n'essaient de faire capoter le programme en achetant tout le stock de médicaments génériques. Malgré ces précautions, une partie des médicaments importés par la Centrale d'achat aboutit dans le secteur privé « à but lucratif ». L'interdiction de vendre au secteur à but lucratif peut avoir été initialement justifiée, mais elle devrait être progressivement levée; la Centrale d'achat pourrait d'ailleurs être privatisée.

Au Mali, un organisme parapublic — la Pharmacie Populaire du Mali (PPM) — a détenu le monopole des importations d'articles médicaux et pharmaceutiques jusqu'au début des années 90. Après que le système ait été libéralisé en 1994 dans le contexte d'un projet Banque, la PPM a acheté ses médicaments génériques par appels d'offres internationaux, ce qui a permis de réduire le coût du panier de médicaments essentiels en francs CFA courants malgré la dévaluation. Selon un rapport de la Banque, la part des médicaments vendus sous forme générique en 1997 était plus élevée au Mali que dans la plupart des autres pays d'Afrique occidentale.

inconnus dans la zone et des lobbies puissants étaient opposés à leur utilisation qui aurait pour effet de réduire les marges commerciales. Mais la Communauté européenne, la Banque et d'autres donateurs importants ont joint leurs efforts pour promouvoir l'utilisation des médicaments génériques. Malgré la dévaluation, le coût du panier de référence des médicaments essentiels (génériques et non génériques combinés) a très peu augmenté en francs CFA de 1993 à 1998. Aussi, le coût du panier a-t-il fortement diminué en termes de pouvoir d'achat (encadré 2.3).

On pensait que les centres de service de santé publique étaient peu fréquentés avant la dévaluation parce que les patients ne pouvaient pas obtenir les médicaments dont ils avaient besoin. On espérait que, une fois les médicaments devenus disponibles et les centres réhabilités, la fréquentation augmenterait. Mais cela n'est pas arrivé. Dans plusieurs pays, la fréquentation a diminué dans les centres publics, alors qu'elle augmentait dans les centres privés. Au Burkina Faso, selon les statistiques recueillies par le ministère de la Santé, la fréquentation des centres publics a diminué régulièrement depuis 1986. Cette diminution

est généralement attribuée à la piètre qualité des services rendus par les employés du gouvernement. En outre, avec l'introduction du recouvrement des coûts, le rapport qualité-prix s'est retourné contre les centres publics.

Au Mali, où la pratique privée de la médecine était illégale jusqu'en 1985, le pourcentage du budget national consacré à la santé a diminué de 9 % en 1970 à 4 % en 1987, puis il a stagné entre 4 et 5,5 % jusqu'en 1994²⁵. Comme les services de santé publique étaient rares en zone rurale, les centres communautaires de santé sont venus remplir le vide. Une fédération nationale des associations communautaires de santé a été créée en 1994, avec l'appui de la Banque et d'autres bailleurs de fonds et 300 centres communautaires existaient déjà en 1998. La fréquentation était plus importante dans les centres communautaires que dans ceux qui étaient gérés par l'administration publique. Mais comme les centres communautaires n'offraient ni la sécurité d'emploi, ni la retraite, il était difficile de retenir un personnel qualifié. En outre, comme les salaires étaient déterminés par les communautés, le personnel était incité à s'établir dans les zones prospères où la rémunération était plus élevée.

En Côte d'Ivoire, la récente création de centres de santé communautaires dans la région métropolitaine d'Abidjan a jeté une lueur d'espoir dans un environnement morose. Le directeur et le trésorier des centres étaient élus par la communauté et ils étaient responsables de l'embauche du personnel. Comme la fréquentation était plus élevée que dans les centres gérés par l'administration publique, les autorités ont exprimé le désir de généraliser l'expérience des centres communautaires. Mais, avec une approche centralisée, il est difficile de répéter à grande échelle une expérience dont l'inspiration venait de la base. De plus, le statut juridique des centres communautaires demeure ambigu.

Le Cameroun est l'un des pays de la zone CFA où la qualité des services de santé publique s'est détériorée le plus sévèrement. Les médecins employés dans les centres du gouvernement considèrent qu'ils sont sous-payés et ils consacrent l'essentiel de leur énergie à se bâtir une pratique privée sur le côté. Bien que les médecins soient mieux rémunérés dans les centres privés, le coût par patient est plus faible parce que la fréquentation y est beaucoup plus élevée.

Le pourcentage d'enfants vaccinés a augmenté de 1992-1993 à 1997-1998 dans 9 des 13 pays CFA et dans 8 des 12 pays non-CFA pour lesquels les données sont disponibles (tableau C9.2). Des diminutions importantes ont été enregistrées au Congo, au Gabon et au Togo parmi les pays CFA, ainsi qu'en Sierra Leone et en Ouganda parmi les pays non-CFA. Bien que l'amélioration ait été en moyenne plus importante dans les pays CFA que dans les pays non-CFA, les taux de vaccination en 1997-1998 demeuraient plus faibles dans les pays CFA. En 1992-1993, les taux de vaccination étaient plus faibles en CEMAC qu'en UEMOA et l'écart s'est encore creusé en 1997-1998. Toutefois, les variations des taux de vaccination doivent être interprétées avec beaucoup de prudence, car il existe des différences importantes entre les statistiques provenant de sources différentes.

L'aide de la Banque et d'autres donateurs

L'accroissement rapide des engagements de la Banque dans le secteur de la santé n'a pas été sans poser de problèmes, comme l'OED l'a souligné, « La recommandation fondamentale de l'étude est que la Banque devrait s'efforcer de faire mieux, et non pas de

faire plus. » « Paradoxalement, les projets de la Banque étaient généralement plus complexes — comportant un plus grand nombre de composantes et impliquant un plus grand nombre d'organismes — dans les pays dont les capacités institutionnelles étaient plus limitées²⁶. » En outre, les progrès étaient trop souvent évalués en fonction des intrants (la part du budget allouée à la santé ou l'augmentation du nombre de centres de santé publique), au lieu de l'être en fonction des résultats (augmentation du nombre de visites dans les centres de santé et du pourcentage de la population vaccinée). En janvier 1999, la Banque avait 13 projets actifs dans le secteur de la santé dans les pays CFA²⁷ et la moitié des sommes engagées était à risques, contre un quart seulement dans les autres secteurs (tableau C16.3). Par contre, dans les 28 pays non-CFA, les engagements à risques étaient sensiblement les mêmes pour la santé (31 %) que pour les autres secteurs (30 %).

La Commission européenne (CE) a commencé à s'engager significativement dans le domaine de la santé en 1987 et elle s'est engagée davantage en 1990 avec sa nouvelle facilité pour le développement structurel. La santé comptait pour 36 % du total de l'aide budgétaire de la CE à la zone CFA au cours de la période 1991-1997 et l'assistance au secteur santé a augmenté de 42 % (en ÉCU courants) de 1991-1993 à 1994-1997. Mais la CE n'a pas été sans rencontrer de problèmes. En particulier, au cours d'un contrôle de routine en Côte d'Ivoire, la CE a décelé des irrégularités graves; aussi a-t-elle décidé, au début de 1999, d'interrompre tout déboursement d'assistance budgétaire au pays avant la mise en œuvre de mesures correctives appropriées.

Les bailleurs de fonds ne se sont pas adaptés assez vite aux profonds changements que le secteur de la santé a connus. Jusqu'au début des années 80, les services de santé de base devaient être fournis gratuitement, principalement par l'État, mais aussi par des organisations sans but lucratif. Avec la crise, il est apparu clairement que l'État n'avait pas les ressources nécessaires pour satisfaire de telles attentes et le principe du recouvrement des coûts a été largement accepté²⁸. Comme les centres de santé publique n'offraient plus la gratuité et que la qualité des services était généralement plus médiocre que dans les centres privés, la fréquentation des centres publics a fléchi et la part des dépenses de santé financée par l'État s'est réduite. Cette part est tombée à 11 % au Cameroun. Au Mali, l'un des pays les plus pauvres, 17 % des dépenses en matière de santé étaient couvertes par l'État en 1997, 31 % par les donateurs et les 52 % restant par les ONG et les ménages. L'État n'était plus le principal fournisseur de services de santé de base. En Côte d'Ivoire, comme au Mali, 20 % seulement des médecins entraient dans la fonction publique après avoir reçu leur diplôme, ce qui signifie que le secteur privé est déjà le secteur dominant ou le sera sous peu. L'État doit demeurer responsable de la prestation des services essentiels que le secteur privé n'offrira pas (notamment l'hygiène de la reproduction, les campagnes de vaccination, la prévention du VIH et les services aux plus démunis). Mais ces services n'ont pas besoin d'être fournis par des fonctionnaires; ils peuvent être fournis sous contrat par des organismes privés, si ces derniers sont plus efficaces. L'État doit faciliter la prestation des services par le secteur privé, tout en réglementant les activités du privé dans l'intérêt public. Cela implique un changement de mentalité des fonctionnaires qui ne pourra être que progressif.

Puisque les ressources de l'IDA sont limitées et que les autres bailleurs de fonds sont particulièrement intéressés par la santé, la Banque doit se concentrer sur ce qu'elle fait le

mieux. La Banque n'a pas d'avantage comparatif par rapport aux ONG et aux organismes spécialisés (comme l'OMS ou l'UNICEF) dans les projets traditionnels visant la prestation de services spécifiques. Mais, elle peut avoir un avantage comparatif en aidant les gouvernements à concevoir comment les secteurs public et privé devraient évoluer dans le domaine de la santé. L'attention des donateurs, y compris celle de la Banque, a été trop étroitement ciblée sur les prestations du secteur public et la connaissance du secteur de la santé dans son ensemble est insuffisante.

Avec les nouvelles initiatives du PPTE, les économies provenant de l'annulation de la dette doivent être utilisées pour améliorer la santé de base et l'éducation. À cette fin, les programmes du FMI et de la Banque spécifient souvent la part du budget qui doit être consacrée à la santé et l'éducation. Mais des critères aussi rudimentaires peuvent être trompeurs, et ce pour deux raisons. La première, c'est qu'une augmentation de l'allocation budgétaire ne signifie pas que les sommes programmées arriveront à ceux qui devraient en bénéficier : dans certains pays (comme au Cameroun), une faible proportion des montants alloués atteignait la périphérie; dans d'autres (comme au Burkina Faso), l'utilisation des dépenses publiques n'était bien connue que jusqu'à un point intermédiaire situé entre le centre et la périphérie. La deuxième raison est que, même si les ressources atteignent les bénéficiaires voulus, leur utilisation peut être inefficace; ce qui importe, c'est d'obtenir de meilleurs résultats et non pas de dépenser plus d'argent. La Banque doit concentrer ses efforts sur un petit nombre d'indicateurs pertinents qui peuvent être surveillés régulièrement et elle doit établir un processus permettant d'améliorer progressivement la qualité des indicateurs²⁹.

Chapitre 3

Aide de la Banque mondiale

Rétrospectivement, connaissant le coût économique et social de la dépression qui a précédé la dévaluation, on peut regretter que la dévaluation n'ait pas eu lieu plus tôt. On peut donc s'interroger sur la politique de la Banque au cours des sept années qui ont précédé la dévaluation et se demander si une politique différente aurait pu conduire à de meilleurs résultats. Avant d'émettre un tel jugement, il est bon de savoir comment l'assistance de la Banque a évolué par rapport à celle des autres bailleurs de fonds.

Aide financière de la Banque et des autres bailleurs

Au cours des sept années précédant la dévaluation, l'aide de la Banque à la zone CFA a présenté trois caractéristiques: i) l'aide de la Banque aux pays CFA a fortement diminué par rapport à celle destinée aux pays non-CFA; ii) l'aide de la Banque est restée limitée par rapport à celle des autres bailleurs, de la France en particulier; iii) l'augmentation de l'Aide publique au développement (APD) en faveur des pays CFA a été loin de compenser l'effet de la dégradation des termes de l'échange³⁰. Au cours de l'année qui a suivi la dévaluation, les transferts extérieurs nets (toutes sources confondues) ont fort augmenté, mais ils sont vite retombés au-dessous de leur niveau de départ.

Prenant la moyenne AF85-AF88 comme période de référence, les décaissements bruts de la Banque en faveur des 13 pays CFA ont baissé de 60 % en AF93 par rapport à ceux en faveur des 28 pays non-CFA. La baisse a été plus forte pour les décaissements nets que pour les décaissements bruts et pour les transferts nets que pour les décaissements nets, car la part des prêts de la BIRD dans le portefeuille de la Banque mondiale était plus importante pour les pays CFA que pour les pays non-CFA.

La Banque mondiale représentait une modeste part de l'APD aux pays CFA. Pendant la période 1985-1997, les décaissements nets effectués par la Banque mondiale (IDA et BIRD combinés) en faveur des 13 pays CFA comptaient pour 15 % des décaissements nets de l'APD provenant de sources autres que l'IDA³¹; la France comptait pour 41 %, l'UE pour 12 %, l'Allemagne pour 8 % et le Japon pour 5 %. La part de la France a augmenté tout au cours de la crise, passant de 28 % en 1985 à 48 % en 1993.

Même si l'Aide publique au développement accordée à la zone CFA a augmenté pendant la crise, l'augmentation a été beaucoup plus faible que la perte résultant de la dégradation des termes de l'échange. De 1985-1986 à 1991-1993, les 13 pays CFA ont gagné l'équivalent de 1,6 % du PIB par l'APD³², mais ont perdu 8,6 % du PIB par les termes de l'échange, ce

qui aboutit à une perte nette équivalente à 7 % du PIB. Pendant la même période, les 28 pays non-CFA ont gagné l'équivalent de 5,7 % du PIB par l'APD et ont perdu 3,4 % du fait de la baisse des termes de l'échange, ce qui aboutit à un gain net équivalent à 2,3 % du PIB. Cela explique en partie pourquoi les performances des pays non-CFA ont été meilleures que celles des pays CFA au cours de cette période³³.

Exprimés en pourcentage du PNB, les transferts extérieurs nets en faveur des pays CFA toutes sources confondues (publiques et privées, à des conditions privilégiées ou non) ont doublé de 1990-1993 à 1994. Mais la hausse a été de courte durée et les transferts sont vite retombés en dessous de leur niveau de départ (3,3 % du PNB en 1995-1998, contre 5,2 % en 1990-1993). Au Cameroun et en Côte d'Ivoire, les transferts extérieurs nets sont devenus négatifs de 1995 à 1998.

La stratégie de prêt de la Banque

Après avoir reconnu la nécessité d'une dévaluation de 50 % en 1988, la Banque a diminué ses prêts aux pays CFA, mais n'a pas cessé de prêter. Dans l'optique du créancier, les prêts consentis depuis 1988 par la Banque et les autres bailleurs de fonds pouvaient se justifier comme un risque à prendre pour donner aux pays le temps de mettre en œuvre les réformes leur permettant de renforcer leurs capacités de remboursement. Mais, lorsque le taux d'intérêt sur la nouvelle dette dépasse le taux de croissance des recettes d'exportations pendant plusieurs années consécutives (ce qui fut alors le cas des pays CFA), la situation ne fait qu'empirer et des problèmes sérieux se posent tant pour les débiteurs que pour les créanciers. Pour le Club de Paris, cela a entraîné des rééchelonnements répétés³⁴ et une série d'initiatives de réduction de dette à des termes devenant progressivement plus généreux (Toronto 1988, Houston 1990, Naples 1993, PPTE 1997 et PPTER 1999). Pour la Banque mondiale, cela a conduit au remboursement de la dette BIRD par des crédits IDA.

Cesser de prêter aurait consisté à demander au Cameroun et à la Côte d'Ivoire d'effectuer de larges transferts nets en faveur de la Banque mondiale, précisément lorsque ces pays souffraient d'énormes pertes résultant de la dégradation des termes de l'échange. Cela ne paraissait pas approprié pour un organisme de développement comme la Banque; en outre, cela aurait augmenté le risque de non-remboursement. Mais, engager 1,5 milliard de dollars BIRD en Côte d'Ivoire et au Cameroun au cours de la période AF86-90 (dont la moitié sous forme de prêts d'ajustement) n'était pas non plus approprié, d'autant plus que ni l'un ni l'autre des pays n'aurait dû être considéré comme éligible à la BIRD. Les performances des projets ainsi financés furent d'ailleurs mauvaises. Les résultats ont été jugés non satisfaisants pour 59 % des montants engagés en Côte d'Ivoire et chacun des 8 projets financés au Cameroun (tableau C10). Au cours de cette période, les décaissements bruts de la BIRD en faveur du Cameroun et de la Côte d'Ivoire totalisèrent 1,3 milliard de dollars, ce qui alourdit le service de la dette des deux pays sans améliorer leur capacité de remboursement. Le problème n'était pas le même lorsque la Banque engagea 450 millions de dollars en Côte d'Ivoire pour trois projets d'aide à l'ajustement en AF92. En effet, les prêts étaient conçus pour appuyer la dévaluation à venir et la Banque n'a versé que 200 millions de dollars avant la dévaluation (dont la moitié comme crédits de l'IDA). Il avait été spécifié que les 250 millions restants ne pourraient pas être versés avant que la

compétitivité ait été rétablie, ce qui voulait dire avant la dévaluation, et cette entente a été respectée.

Malgré ces prêts, les transferts nets de la Banque mondiale à la Côte d'Ivoire sont demeurés négatifs pendant dix années financières consécutives (AF89-98) et ceux faits au Cameroun pendant sept années financières consécutives (AF92-98). Une rupture pour arriérés de paiements a pu être évitée, car la France a effectué les transferts requis, souvent en dernière minute. La France faisait valoir que l'assistance à des pays souffrant de graves détériorations des termes de l'échange devrait être augmentée et non diminuée. La Banque rétorquait qu'une aide financière plus importante ne ferait que retarder une dévaluation qui était inévitable. Les relations sont devenues tendues en plusieurs occasions, et certains représentants de la Banque se sont vus reprocher d'avoir fait des déclarations inconsidérées qui précipitèrent une fuite de capitaux. Quoiqu'il en soit, l'impact à moyen terme de telles déclarations a été limité. En effet, les opérateurs avaient intérêt à se protéger d'une dévaluation au prix d'une modeste prime de risque, vu le faible écart entre les taux d'intérêt qui prévalaient sur les marchés monétaires en UEMOA et en France. Ce comportement rationnel des opérateurs a eu pour effet d'aggraver la récession au début des années 90, mais d'atténuer les difficultés lors de la dévaluation. En 1988, le système bancaire de l'UEMOA avait des dettes extérieures nettes importantes, mais celles-ci avaient pratiquement disparu au jour de la dévaluation.

La Banque a eu un rôle difficile à jouer pendant plusieurs années. Les progrès ont été lents, mais la situation a évolué dans la bonne direction. À partir de 1988, des notes confidentielles ont été échangées entre le personnel du FMI et celui de la Banque. Dans la deuxième moitié de 1991, des membres de la Banque ont discuté confidentiellement les mesures nécessaires pour préparer la dévaluation avec le Premier Ministre de la Côte d'Ivoire (au cours de la négociation de trois prêts d'ajustement) et avec le gouverneur de la BCEAO (la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest). En juillet 1992, le directeur général du FMI entreprit une mission confidentielle dans plusieurs pays CFA afin de préparer la dévaluation, mais cette mission échoua, car certains chefs d'État n'étaient pas encore prêts à dévaluer. En mars 1993, l'appui que la Banque pourrait apporter à la dévaluation fut discuté avec des représentants du Trésor français. Le 21 septembre 1993, lors de la réunion de la zone CFA qui s'est tenue à Abidjan, le ministre des Finances français déclara publiquement que la France n'apporterait une assistance budgétaire à l'ajustement structurel qu'aux pays ayant un programme activement soutenu par le FMI, ce qui est resté connu sous le nom de « Doctrine d'Abidjan ». Le 10 janvier 1994, les chefs d'État des pays de la zone CFA ont été invités à Dakar sous prétexte d'étudier les problèmes d'Afrique. Deux jours plus tard, la dévaluation était annoncée au public.

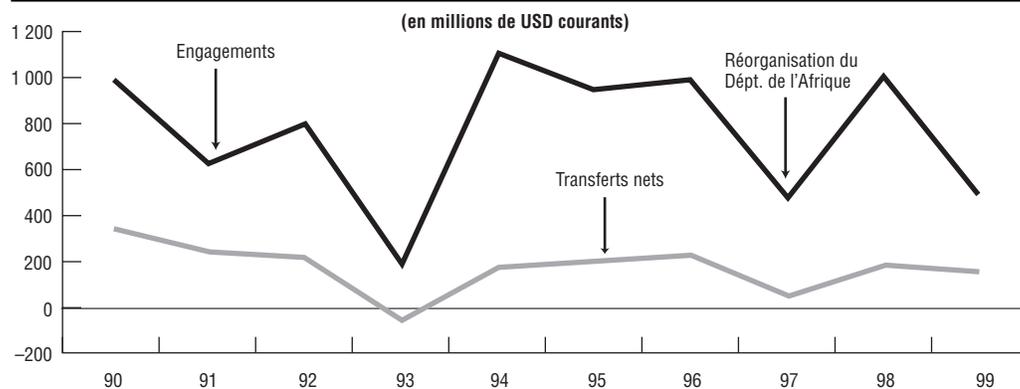
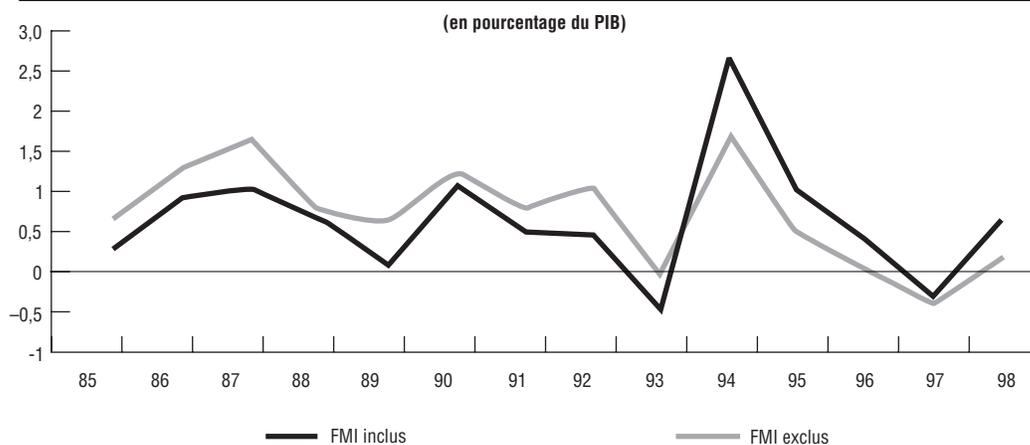
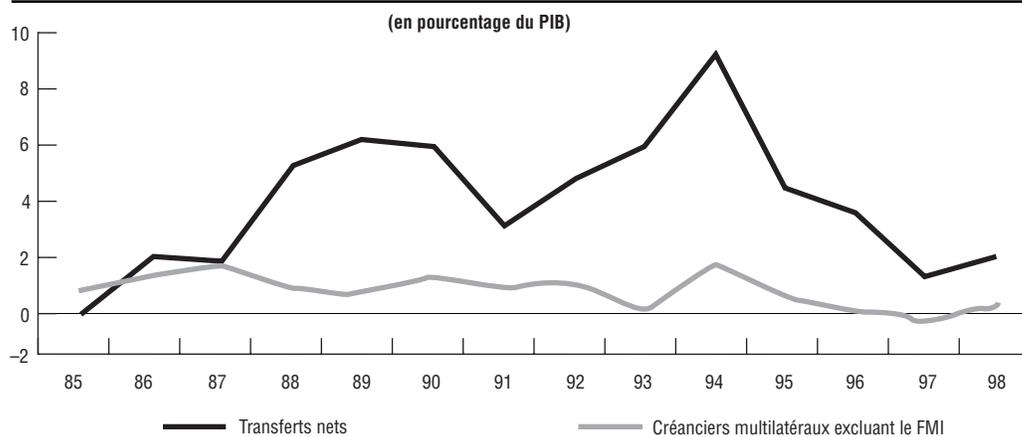
Immédiatement après la dévaluation, le Cameroun, le Congo et la Côte d'Ivoire ont été déclarés éligibles à l'IDA seulement. Les 250 millions de dollars non déboursés pour les trois prêts d'ajustement accordés à la Côte d'Ivoire en AF92 ont été reconvertis en crédits IDA. Comme 335 millions de dollars de nouveaux crédits sont venus s'y ajouter, l'IDA a déboursé après la dévaluation 585 millions de dollars sur la base des trois projets, dont 100 millions de dollars au cours du mois qui a suivi la dévaluation. La Banque peut être créditée de cette intervention rapide qui a contribué au succès de la dévaluation. Par contre, on peut reprocher à la Banque de ne pas avoir restructuré son portefeuille d'investissement

plus rapidement. Le dernier prêt d'investissement de la BIRD au Cameroun a été clos en AF99.

Au début des années 90, la Côte d'Ivoire ne remplissait pas les conditions d'éligibilité normalement requises pour la BIRD et son PNB par habitant se trouvait au seuil d'éligibilité à l'IDA³⁵. Pourquoi a-t-il été décidé de prêter au pays 100 millions de dollars aux termes IDA et 350 millions aux termes BIRD en AF92? Cette formule a pu être retenue à la suite d'une négociation complexe. Mais la Banque semble avoir conservé sa carte maîtresse — l'éligibilité exclusive à l'IDA — comme le prix pour la dévaluation.

Les engagements de la Banque mondiale dans la zone CFA ont beaucoup augmenté après la dévaluation, mais cela n'a pas été le cas des transferts nets à cause du service de la dette à la BIRD. En dollars courants, la moyenne annuelle des transferts nets de la Banque a baissé de 13 % des quatre années qui ont précédé la dévaluation (AF90-93) aux six années (AF94-99) qui l'ont suivie (figure 3.1). Quand les transferts nets sont exprimés en pourcentages du PNB au lieu de l'être en dollars courants, le tableau apparaît plus favorable, car le PNB des pays de la zone CFA exprimé en dollars a baissé après la dévaluation. Les transferts nets de la Banque à la zone CFA sont passés de 0,2 % du PNB en 1990-1993 à 0,4 % en 1995-1998, alors que ceux du FMI passaient de -0,4 % du PNB à +0,4 %. Mais les transferts nets de l'ensemble des multilatéraux (le FMI y compris) sont restés inchangés à 0,3 % du PNB de 1995-1998 à 1990-1993. En effet l'augmentation des transferts provenant du FMI et de la Banque a été compensée par la diminution des transferts provenant de la Banque africaine de développement (AfDB). Avant la dévaluation, la Côte d'Ivoire avait accumulé des arriérés importants envers l'AfDB qu'elle a dû rembourser après la dévaluation (figure 3.2 et tableau A3.1). Il est clair que les politiques des pays CFA étaient meilleures en 1995-1998 qu'en 1990-1993, mais les pays n'ont pas été récompensés par les organismes de développement multilatéraux pour cette amélioration.

Quand les transferts des bilatéraux et du secteur privé sont pris en compte, l'image s'assombrit. Les transferts nets — toutes sources extérieures confondues³⁶ — diminuent de 5,2 % du PNB en 1990-1993 à 3,3 % en 1995-1998 (figure 3.3 et tableau A3.1). Dans trois pays (le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Gabon), les transferts nets ont été négatifs en 1995-1998. Heureusement, les pays CFA autres que le Gabon peuvent bénéficier d'une remise de dette dans le contexte du PPTE, ce qui pourrait faire une différence considérable. Le défi pour la Banque est d'aider ces pays à tirer le meilleur profit de cette opportunité. Certains préconisent une réduction inconditionnelle de la dette. Mais les économies ainsi réalisées pourraient être traitées comme l'ont été les profits tirés des découvertes pétrolières ou de l'augmentation fortuite des prix des matières premières. Hors, dans la majorité des cas, les conséquences de ces profits fortuits ont été néfastes. Il semble donc prudent de lier la réduction de la dette à l'utilisation des économies ainsi réalisées. Dans les pays où la gestion des deniers publics laisse à désirer, il paraît prudent de déposer les économies provenant de la réduction de la dette dans un compte spécial dont l'utilisation puisse être soigneusement surveillée. C'est ce qui a été fait en Ouganda avec la création du fonds d'action contre la pauvreté, dont 5 % des ressources sont réservées au contrôle des dépenses et à la préparation de rapports trimestriels régulièrement présentés aux bailleurs de fonds. Une formule analogue a été retenue pour les profits escomptés du projet pétrolier Tchad-Cameroun et est envisagée pour les économies que le Cameroun pourrait réaliser du fait de la remise de dettes.

Fig 3.1 : Engagements de la Banque et transferts nets aux 13 pays CFA, AF90-99**Fig 3.2 : Transferts nets aux 13 pays de la zone CFA des créanciers multilatéraux avec et sans FMI, 1985-1998****Fig. 3.3 : Transferts nets aux 13 pays CFA : toutes sources confondues¹ et multilatéraux seuls (FMI exclu), 1985-1998**

¹ Créanciers publics et privés à long terme, à conditions de faveur ou non, FMI inclus, assistance technique exclue. Voir Annexe A Section 1.3, paragraphes 10-11 et Tableaux A3 et A4.

Assistance non financière

La qualité de l'assistance financière et non financière de la Banque dans un pays est affectée par le niveau du budget administratif consacré au pays. Avec l'augmentation des activités de la Banque en Europe orientale et en Asie centrale, la part de l'Afrique dans le budget administratif alloué aux régions a diminué au cours de la dernière décennie; elle est tombée de 36 % en AF90 à 25,5 % en AF99, tandis que la part des pays CFA dans la région Afrique a augmenté à peine, l'essentiel du gain en UEMOA ayant été compensé par une perte en CEMAC (tableau C12). En termes réels, le budget administratif de la région Afrique est resté virtuellement inchangé de AF90 à AF94; mais il a baissé de 16 % de AF94 à AF99, ce qui représente une baisse plus forte que dans toute autre région; la baisse a été de 5 % en UEMOA et de 33 % en CEMAC. Les restrictions budgétaires sont devenues plus sévères en AF00 et le deviendront encore davantage en AF01. Pour améliorer la qualité de l'assistance de la Banque aux pays CFA, particulièrement en CEMAC, le budget administratif est probablement devenu la contrainte dominante.

Les ressources consacrées aux études économiques et sectorielles³⁷ ont chuté encore plus sévèrement. De AF94 à AF98, elles ont baissé en termes réels de 56 % en CEMAC et de 49 % tant en UEMOA que pour l'ensemble de la région Afrique, alors qu'elles n'ont baissé que de 37 % pour l'ensemble des régions (tableau C13). Certaines études peuvent être effectuées dans le contexte des opérations de prêt, mais le champ de telles études doit rester limité aux objectifs recherchés dans ces prêts. Le QCG a évalué 40 études économiques et sectorielles exécutées par la Banque en AF98 et l'Afrique a été jugée comme la région dont les rapports étaient le moins satisfaisants (55% contre 72 % pour l'ensemble des régions).

Évaluations des performances

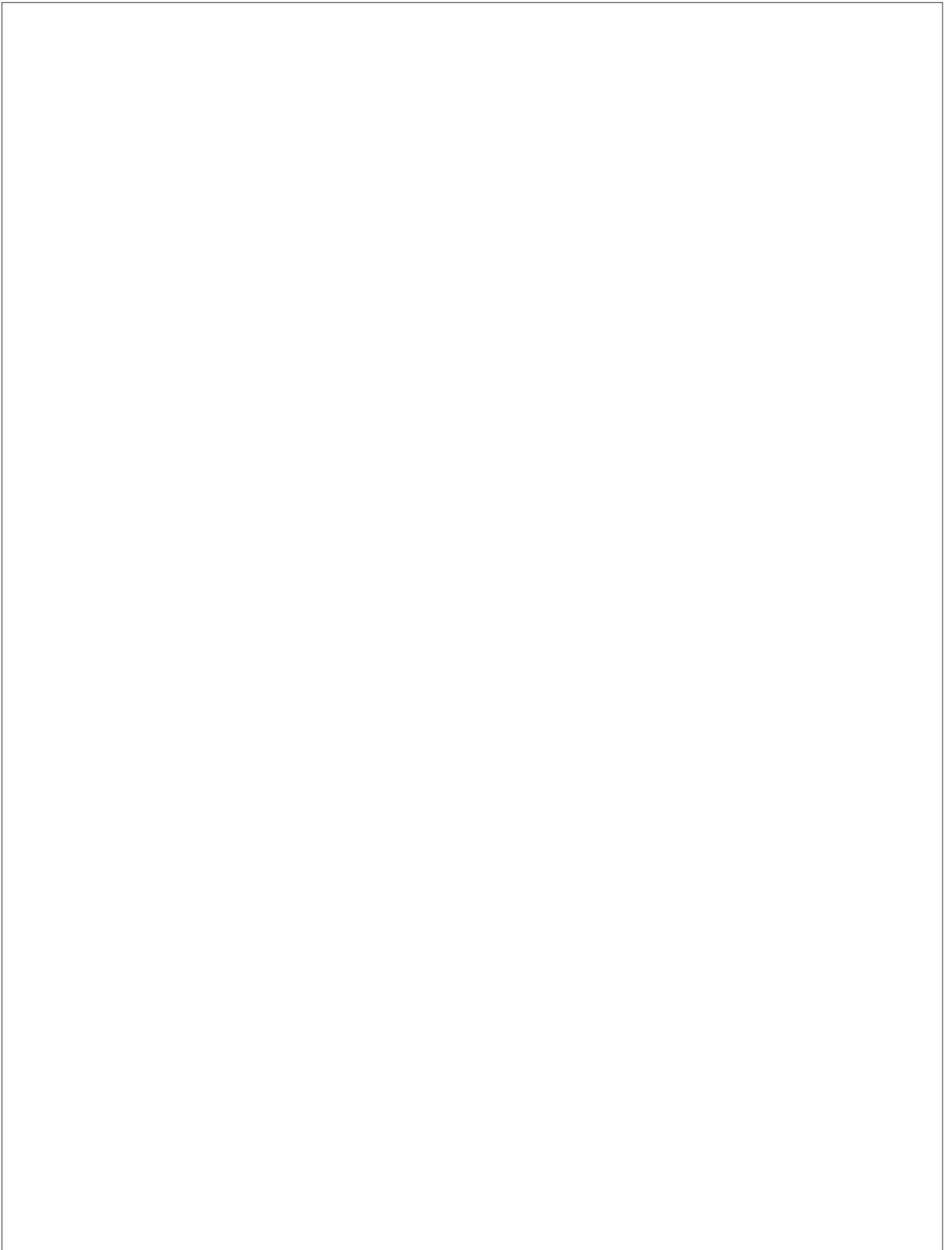
Les projets: La composition des projets financés par la Banque s'est profondément modifiée au cours des vingt dernières années et les changements ont été plus importants dans les pays CFA que dans les pays non-CFA. La part des projets d'investissement dans l'agriculture et les infrastructures a baissé de 83 % du total des engagements de la Banque avant AF81 à 26 % après AF93 dans les pays de la zone CFA, alors que la diminution n'a été que de 73 % à 44 % dans les pays non-CFA (tableau C15). En zone CFA, la diminution des engagements pour le premier type de projets a été plus que compensée par des augmentations pour la santé (8 %) et l'ajustement (53 %)³⁸.

Les résultats évalués par l'OED ont été affectés par l'environnement économique et, en particulier, par la situation fiscale qui prévalait pendant la mise en œuvre des projets. Dans le cas des projets approuvés jusqu'en AF83, la proportion de ceux ayant des résultats satisfaisants était plus élevée pour les pays CFA que non-CFA (72 % contre 59 %, tableau C16.2). Mais, la situation s'est renversée pour les projets approuvés de AF84 à AF89 (36 % contre 61 %), avec une détérioration plus importante en CEMAC (tableau C17 et figures C1.1 et C1.2). Dans le portefeuille existant en AF99, le pourcentage des projets à risques était plus faible en UEMOA (16 %) qu'en zone non-CFA (30 %)³⁹ et, surtout, qu'en CEMAC (77 %, tableau C16.3).

La Banque mondiale: Dans la première période qui va jusqu'en 1980, les performances de la Banque ont été satisfaisantes. Selon les évaluations de l'OED⁴⁰, les résultats des projets étaient meilleurs en pays CFA que non-CFA (tableau C17). L'influence de la Banque sur les politiques est restée limitée⁴¹. Mais, à l'époque, le principal objectif de la Banque était de promouvoir de bons investissements.

Durant la deuxième période (1981-1986), la performance de la Banque a été marginalement satisfaisante en UEMOA et marginalement insatisfaisante en CEMAC. Les résultats des projets sont restés meilleurs en UEMOA qu'en pays non-CFA; mais la restructuration des entreprises publiques n'a pas été une réussite malgré un appui important de la Banque. Les pays de la CEMAC n'ont pas reçu de prêt d'ajustement. Avec le climat d'euphorie qui régnait dans les trois pays producteurs de pétrole, les gouvernements n'étaient pas réceptifs aux conseils de la Banque et les performances des projets financés par la Banque se sont dégradées, tombant très en dessous de celles des pays non-CFA.

Durant les troisième et quatrième périodes, l'évaluation doit être nuancée. Avec une vision à court terme, la performance de la Banque devrait être considérée comme insatisfaisante en 1987-1993 et satisfaisante en 1994-1998, ce qui serait en harmonie avec les évaluations des prêts à l'ajustement par l'OED⁴². L'amélioration récente est d'ailleurs confirmée par l'évaluation des projets à l'entrée et les mesures de supervision rapide. Avec une vision à plus long terme et en tenant compte de ce que la Banque pouvait faire au cours de chacune de ces périodes, il ne semble pas possible d'établir une ligne de démarcation nette entre les performances de la Banque avant le jour de la dévaluation et après. La Banque a contribué à la réussite de la dévaluation, non seulement avec ce qu'elle a fait après le jour de la dévaluation, mais aussi avec ce qu'elle avait fait avant.



Chapitre 4

Intégration régionale

Bien que la Banque suive normalement une approche par pays, elle a adopté une approche régionale pour restructurer le secteur bancaire de l'UEMOA à la fin des années 80. Cela a conduit à une étude de la position concurrentielle de l'ensemble de la zone CFA et à la préparation de programmes d'intervention pour soutenir une dévaluation qui paraissait inéluctable. L'approche régionale a été pertinente et efficace dans ces deux cas et elle est devenue à nouveau pertinente, notamment du fait que six pays de la CEDEAO n'appartenant pas à la zone CFA aient décidé en avril 2000 de créer une nouvelle union monétaire qui devrait plus tard fusionner avec l'UEMOA.

UEMOA, CEMAC et CEDEAO

Au lendemain de la dévaluation, les treize pays de la zone CFA ont décidé d'harmoniser leurs politiques économiques et de transformer leurs unions monétaires existantes (UMOA et CEMAC) en unions économiques et monétaires (UEMOA et CEMAC). Alors que le traité de l'UEMOA fut signé au lendemain de la dévaluation et ratifié par tous les pays membres en août 1994, le traité de la CEMAC ne fut signé qu'en mars 1994 et ratifié qu'en juin 1999. Les commissions de l'UEMOA et de la CEMAC ont été établies sur le modèle de la Commission européenne. Les pays CFA et les pays européens partageaient le même objectif, mais ils ont suivi des voies différentes pour l'atteindre. La convergence des politiques économiques était l'objectif des pays européens 40 ans avant l'adoption d'une monnaie commune, alors que les pays CFA avaient déjà une monnaie commune depuis 40 ans avant que la convergence des politiques économiques ne devienne leur objectif. Fin 1998, les cinq critères de convergence retenus avaient été observés par l'UEMOA dans son ensemble, mais par seulement deux des sept pays de l'union (Côte d'Ivoire et Mali). En décembre 1999, le dispositif a été renforcé par un nouvel acte définissant quatre critères principaux et quatre critères secondaires assortis d'un système de sanctions graduelles en cas d'inobservation.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est constituée des huit pays de l'UEMOA et de sept autres pays (tableau 4.1). L'UEMOA compte pour un tiers du PIB de la CEDEAO, le Nigéria pour 51% et le Ghana pour 9%. Lors de sa création en 1975, l'objectif de la CEDEAO était de former une union monétaire et économique entre ses 16 membres⁴³. Mais peu de progrès avaient été réalisés dans ce sens avant la formation d'un gouvernement civil au Nigéria. Le changement s'est produit en

Tableau 4.1 : CEDEAO PNB, PIB, Population 1997–1998

	<i>PNB</i> ¹	<i>PIB</i> ²	<i>Population</i>	<i>PNB</i>	<i>PIB</i>	<i>Population</i>
	<i>Milliards USD</i>		<i>Millions</i>	<i>Pourcentage du total</i>		
Bénin	2,3	2,2	5,9	3,1	2,8	2,7
Burkina Faso	2,6	2,5	10,6	3,5	3,1	4,8
Côte d'Ivoire	10,2	10,7	14,4	13,8	13,4	6,5
Mali	2,7	2,6	10,5	3,6	3,3	4,8
Guinée-Bissau	0,3	0,3	1,2	0,3	0,3	0,5
Niger	2,0	2,0	10,0	2,7	2,5	4,5
Sénégal	4,7	4,6	8,9	6,4	5,7	4,1
Togo	1,5	1,5	4,4	2,0	1,9	2,0
UEMOA	26,2	26,2	65,7	35,5	33,0	29,9
Nigéria	34,8	40,7	119,3	47,2	51,2	54,3
Ghana	7,2	7,2	18,3	9,8	9,1	8,3
Guinée	3,9	3,8	7,0	5,3	4,7	3,2
Sierra Leone	0,8	0,7	4,8	1,0	0,9	2,2
Libéria	—	—	3,0	—	—	1,3
Gambie	0,4	0,4	1,2	0,5	0,5	0,5
Cap-Vert	0,5	0,5	0,4	0,7	0,6	0,2
Autres CEDEAO	47,5	53,2	153,9	64,5	67,0	70,1
Total	73,7	79,4	219,6	100,0	100,0	100,0
Afrique subsaharienne	326,1	339,4	619,4			

¹ Méthode de l'Atlas; ² au prix du marché;

décembre 1999, lorsque le président Obasanjo jeta les bases d'une procédure accélérée pour la formation d'une union économique et monétaire en 2004. La première étape visait à constituer une union monétaire entre les membres de la CEDEAO qui n'appartenaient pas à l'UEMOA d'ici 2003. La seconde était de fusionner la nouvelle union avec l'UEMOA l'année suivante. Lors de la signature du traité par six pays n'appartenant pas à l'UEMOA en avril 2000, des critères de convergence ont été retenus pour la première étape et d'autres critères pour la seconde.

Aide extérieure aux commissions de la CEMAC et de l'UEMOA

La Banque et le FMI ont apporté une aide à la BEAC (banque centrale des pays de la CEMAC) et la COBAC (commission bancaire) pour restructurer le secteur financier. Dans les années ayant précédé la dévaluation, la Banque a aidé l'UDEAC (organisation plus tard remplacée par la CEMAC) à mettre en place sa réforme du système tarifaire et fiscal

qui est entrée en vigueur en 1994. Mais, bien que la CEMAC ait précédé l'UEMOA dans la mise en place de la réforme tarifaire, le traité de la CEMAC a été ratifié cinq ans plus tard que celui de l'UEMOA. Ce retard est une des raisons pour lesquelles l'assistance extérieure aux commissions régionales s'est dirigée au cours des dernières années essentiellement vers l'UEMOA.

La France, l'UE, le FMI et la Banque ont été les principaux partenaires de la commission de l'UEMOA. L'UE a apporté une contribution financière au budget de fonctionnement de la commission; elle a également financé des études, des ateliers et d'autres besoins ponctuels. En plus de son assistance technique, la France a contribué au financement d'institutions régionales spécialisées, comme l'AFRISTAT et l'OHADA. Le Fonds et la Banque, en étroite coopération avec l'UE et la France, ont assisté la Commission dans la mise en place du tarif extérieur commun (entré en vigueur en janvier 2 000) et dans d'autres aspects des politiques commerciales. Ils ont aussi assisté la commission dans l'harmonisation des impôts indirects, la mise au point d'une politique concurrentielle, l'adoption d'un code d'investissement (non encore ratifié) et la création d'un système de surveillance multilatérale (principalement en matière de finances publiques). La SFI et l'IDA ont participé à la formation d'une bourse régionale pour faciliter la circulation des capitaux à l'intérieur de la sous-région. Cette bourse s'est ouverte à Abidjan en septembre 1998, mais le volume des transactions demeure très limité.

Quand son mandat a été renouvelé en janvier 1999, la commission a reçu pour mission la formulation des politiques sectorielles (particulièrement, en ce qui concerne l'agriculture, l'énergie, le transport et les télécommunications). La Banque a assisté la commission dans le domaine des télécommunications et de l'interconnexion énergétique (non seulement entre les pays de l'UEMOA, mais aussi avec le Nigéria et le Ghana). La Banque est bien placée pour aider la commission dans l'examen de ses politiques sectorielles. Des études similaires devraient être effectuées au niveau régional dans le domaine social (réduction de la pauvreté, éducation et santé); ces études devraient viser à mettre en place des indicateurs sociaux qui soient comparables entre les pays de la sous-région. Des ateliers régionaux pourraient être organisés avec les représentants des pays et de la Commission pour définir les informations qui font défaut ou doivent être améliorées, pour distinguer les mesures qui donnent de bons résultats de celles qui n'en donnent pas et pour en déterminer le pourquoi. Lorsque des indicateurs sociaux fiables auraient été mis au point, la commission pourrait en retenir certains comme critères de convergence.

Chapitre 5

Conclusions et recommandations

L'adoption d'une monnaie commune liée à une devise forte a induit une discipline fiscale dont les pays CFA ont bénéficié jusqu'au début des années 80; mais elle a introduit une rigidité malencontreuse dans les années qui ont précédé la dévaluation de 1994. Les politiques monétaires étant déterminées au niveau supranational et les politiques fiscales au niveau national, le fardeau de l'ajustement a été particulièrement lourd au niveau fiscal. Ce fardeau est devenu insupportable dans la deuxième moitié des années 80 avec la détérioration des termes de l'échange et l'appréciation du franc CFA. Rétrospectivement, vu l'ampleur de la dépression et de la reprise qui a suivi la dévaluation, il apparaît regrettable que la dévaluation n'ait pas eu lieu plus tôt. Mais la Banque ne peut pas être tenue responsable du retard et il n'est pas évident qu'une dévaluation aurait pu réussir plus tôt si la Banque avait agi différemment. Quand le franc CFA fut dévalué en janvier 1994, les mesures d'accompagnement avaient été soigneusement préparées et la dévaluation fut une réussite. La Banque réagit avec promptitude et, dans l'année qui suivit la dévaluation, l'IDA apporta une assistance financière importante aux pays les plus méritants. La croissance des pays CFA a dépassé celle des pays non-CFA dans les cinq années ayant suivi la dévaluation (1994-1998). Mais les bénéfices directs qui pouvaient être escomptés de la dévaluation ont maintenant été récoltés et la situation des pays CFA reste fragile du fait de leur dépendance des recettes d'exportation de quelques produits primaires dont les prix restent volatiles.

Les évaluations de la pauvreté ont eu le mérite d'attirer l'attention du public sur le problème de la pauvreté, mais leur efficacité a été limitée. Elles doivent devenir plus axées sur l'action et mieux intégrées dans la stratégie globale du pays; c'est d'ailleurs l'objet du nouveau document définissant la stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) en préparation dans la plupart des pays CFA. Comme la majorité des pauvres vivent en zones rurales, une stratégie du développement rural doit être à la base du DSRP.

Fixer un plancher pour la part du budget qui doit être consacrée à chacun des secteurs prioritaires n'est pas suffisant si l'utilisation des dépenses n'est pas étroitement surveillée. Ce qui importe, c'est d'obtenir de meilleurs résultats et non de dépenser plus. Pour effectuer une surveillance efficace, la Banque doit disposer d'indicateurs fiables exprimés en termes de résultats. La Banque n'a pas besoin de plus de statistiques, mais de meilleures statistiques.

La Banque a raison d'intensifier ses efforts pour enrayer la propagation du VIH; mais, compte tenu de la complexité et de l'étendue de la tâche, la Banque doit travailler très étroitement avec les autres organismes susceptibles d'apporter une contribution.

L'introduction des médicaments génériques dans les Centrales d'achat a été un exemple de partenariat réussi. Ces Centrales n'étaient généralement pas autorisées à vendre au secteur privé à but lucratif. Mais cette interdiction, qui peut avoir été initialement justifiée, doit maintenant être progressivement éliminée.

L'attention des bailleurs de fonds, la Banque y compris, a été trop étroitement concentrée sur la prestation des services de santé par le secteur public. Une plus grande attention doit être accordée aux organismes non gouvernementaux, qui constituent le sous-secteur en expansion la plus rapide. La Banque paraît bien positionnée pour évaluer les responsabilités relatives des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux dans la prestation des services de santé et pour analyser les liens entre le secteur de la santé et le reste de l'économie.

L'approche régionale suivie par la Banque avant la dévaluation s'est révélée efficace, qu'il s'agisse du système bancaire de l'UEMOA ou de la position concurrentielle de la zone CFA. Cette approche devrait être efficace à nouveau dans le contexte de l'intégration régionale, notamment du fait du programme d'union monétaire lancé récemment par la CEDEAO. La Banque pourrait jouer un rôle plus actif dans la revue des politiques sectorielles (en particulier, pour l'agriculture, l'énergie, les transports et les télécommunications). La Banque pourrait aussi assister les commissions dans l'organisation de séminaires régionaux sur les problèmes sociaux et la collecte d'indicateurs sociaux fiables et comparables entre les divers pays de la sous-région.

Les commissions pourraient tirer profit de l'assistance de la Banque dans deux domaines privilégiés: politiques sectorielles à l'intérieur de la sous-région et relations de la sous-région avec l'extérieur (notamment, UEMOA versus autres pays de la CEDEAO et CEDEAO versus reste du monde). De son côté, la Banque pourrait tirer profit de son support aux commissions régionales de deux façons: création de synergies entre équipes par pays et formation d'un cadre régional permettant d'harmoniser les stratégies nationales de développement.

Pour adopter une approche plus globale sans ressources supplémentaires, la Banque doit devenir plus sélective et coopérer plus étroitement avec ses partenaires. À cette fin, la Banque doit être disposée à céder le rôle principal à d'autres institutions dans certains domaines.

Annexe A

Comparaison entre pays CFA et non-CFA

La première partie analyse l'évolution de l'assistance financière extérieure. La deuxième compare les effets des variations de cette assistance avec ceux des modifications des termes de l'échange et la troisième analyse l'alternance des périodes d'expansion et de récession.

AIDE FINANCIÈRE EXTÉRIEURE

L'analyse se déroule en quatre étapes. La première, qui se limite à la Banque mondiale, établit une distinction entre engagements, déboursements bruts, déboursements nets et transferts nets. La deuxième couvre l'aide publique au développement (APD) qui est mesurée en termes de déboursements nets. La troisième couvre l'ensemble des transferts financiers nets excluant prêts à court terme et assistance technique. La dernière considère le rôle de la SFI.

Banque mondiale

Pour mesurer l'évolution relative des déboursements en faveur des pays CFA et non-CFA, le plus simple est de diviser les premiers par les seconds année par année. Le ratio des déboursements bruts de la Banque aux 13 pays CFA sur ceux déboursés aux 28 pays non-CFA a chuté de 0,59 pour la période AF85-88 à 0,23 en AF93 (figure A1). Le ratio des transferts nets a connu une plus forte chute, passant de plus 0,2 à moins 0,04¹.

Un développement similaire est observé quand l'assistance de la Banque est exprimée en pourcentage du PIB et non plus en dollars (figure A.2). Les engagements en faveur des pays CFA et non-CFA sont à peu près les mêmes en AF85 (1,6 % du PIB) et après la dévaluation (2,1 % contre 1,9 %), mais les engagements en faveur des pays CFA sont beaucoup plus faibles que ceux en faveur des pays non-CFA dans les trois années précédant la dévaluation (1,0 % du PIB contre 3,6 % en AF91-93, figure A2.1). La différence entre pays CFA et non-CFA s'accroît en passant des déboursements bruts aux déboursements nets et aux transferts nets, car la proportion de la BIRD dans l'encours de la dette est plus élevée pour les pays CFA (figures A2.2, A2.3 et A2.4). Le contraste entre la Côte d'Ivoire et le Ghana est frappant (figures A3.1, A3.2 et A9.2) ; en effet, les prêts BIRD comptaient 100 % de la dette de la Côte d'Ivoire en 1990, contre seulement 5 % pour le Ghana (figure A.4). Avec le remboursement des prêts BIRD par des crédits IDA, l'encours de la BIRD en zone CFA diminue rapidement (figure A.5).

Aide publique au développement (APD)

Les données de l'OCDE sur l'Aide publique au développement (APD) incluent les flux financiers de l'IDA mais pas ceux de la BIRD. Au cours de la période 1985-97, les déboursements nets de la Banque (IDA et BIRD combinés) aux 13 pays CFA ont compté pour 15 % des déboursements nets de l'APD provenant de sources autres que l'IDA, mais les transferts nets de la Banque pour 7 % seulement (tableau A1.1). La France a compté pour 41 % des décaissements nets de l'APD provenant de sources autres que l'IDA, la CE pour 12 %, l'Allemagne pour 8 % et le Japon pour 5 %. Pendant la crise, la part de la France est passée de 28 % en 1985 à 48 % en 1993 ; elle a atteint 77 % au Cameroun et en Côte d'Ivoire en 1993 (tableau A1.2).

On a comparé les déboursements nets de l'APD (IDA exclu) aux transferts nets de la Banque (IDA et BIRD combinés) dont l'évolution est retracée sur la courbe la plus basse au cours de la période 1985-97. Pour la Côte d'Ivoire (figure A6.1), les transferts nets de la Banque ne sont positifs qu'en 1987 et 1994. La contribution de la France (espace entre la courbe la plus basse et la suivante) est de loin la plus importante et elle a toujours largement compensé les transferts négatifs nets de la Banque. L'espace entre les deux courbes suivantes montre la contribution de la CE qui est toujours positive puisque l'aide de la CE est exclusivement sous forme de dons. L'espace entre les deux dernières courbes représente la contribution des autres bailleurs de fonds. Pour l'ensemble des 13 pays CFA (figure A6.2), les transferts nets de la Banque ne sont négatifs qu'en 1993, mais ils restent très inférieurs aux déboursements nets de la France. Pour les 28 pays non-CFA (figure A6.3), les transferts nets de la Banque sont toujours positifs et ils sont plus importants que les déboursements nets de la France.

Lorsque l'APD aux 13 pays CFA est exprimée proportionnellement au nombre d'habitants et en francs CFA constants, elle varie peu de 1985 à 1993 ; elle augmente fortement en 1994, mais revient à son niveau de départ en 1997 (figure A.7). Exprimés en pourcentage du PIB, les déboursements nets de l'APD et de l'IDA augmentent plus rapidement pour les pays non-CFA que pour les pays de la zone CFA de 1975 à 1993 ; en outre, ils restent toujours plus importants pour les pays non-CFA que pour les pays CFA sauf en 1994 (figure A.8.1). Mais on observe la situation inverse lorsque les déboursements nets sont exprimés en dollars par habitant (figure A.8.2).

Ces diverses représentations montrent qu'il faut interpréter les variations de l'APD avec beaucoup de prudence. De 1985 à 1993, les déboursements nets aux pays CFA ont augmenté de 120 % en dollars courants, de 42 % en dollars corrigés par l'indice de la valeur unitaire des produits manufacturés exportés par le G5, de 39 % en francs CFA courants et de 20 % en francs CFA corrigés par l'indice des prix à la consommation de la zone. En francs CFA constants par habitant, les déboursements nets de l'APD ont diminué de 5 % de 1985 à 1993.

La comparaison entre pays CFA et non-CFA est compliquée par les variations du taux de change. En raison de la forte appréciation du franc CFA par rapport au dollar dans la période précédant la dévaluation, le PIB exprimé en dollars a augmenté plus vite dans les pays CFA que non-CFA, même si la croissance du PIB réel des pays CFA était plus faible. De 1985 à 1993, les déboursements nets de l'APD exprimés en pourcentage du PIB ont progressé de 24 % de plus pour les pays non-CFA que pour les pays CFA, tandis que les décaissements en dollars courants n'ont progressé que de 11 % (Tableau A2). La différence

Tableau A1 : Déboursements nets de l'APD par les principaux donateurs, 1985-1997

(en pourcentage du PIB du pays bénéficiaire ; part des donateurs avec et sans IDA)

A1.1 : 13 Pays CFA

Donateur	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	85-97	Part moyenne	
															avec IDA	sans IDA
France	1,9	2,0	2,3	2,3	2,8	3,5	3,1	3,6	4,3	6,2	4,1	3,1	2,4	3,2	35,4	40,6
Allemagne	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,6	0,7	0,7	0,8	0,8	0,7	0,6	0,6	7,1	8,2
Japon	0,1	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	0,6	0,6	0,6	0,4	0,4	4,2	4,9
Autre																
(pays arabes inclus)	1,9	1,7	1,5	1,6	1,8	1,7	1,5	1,7	1,4	1,8	1,6	1,7	1,4	1,7	18,2	20,9
Total bilatéraux	4,4	4,4	4,6	4,8	5,7	6,3	5,6	6,3	6,8	9,4	7,1	6,2	4,9	5,9	65,0	74,6
IDA	0,5	0,9	0,8	0,8	0,7	0,8	0,7	0,8	0,6	3,1	1,5	1,6	1,2	1,1	11,9	-
FMI (SAF & ESAF)	0,0	-0,1	0,0	0,1	0,2	0,2	0,2	0,0	0,1	0,7	0,7	0,4	0,2	0,2	2,4	2,7
Fonds africain																
de dévelop.	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,2	0,4	0,3	0,3	0,2	0,3	2,8	3,2
CE	0,5	0,6	0,5	1,1	1,1	1,0	1,0	1,2	0,8	1,6	1,1	1,0	0,8	1,0	10,5	12,0
Total NU	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,6	0,7
Autre																
(pays arabes inclus)	0,7	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	5,9	6,7
Total multilatéraux	2,0	2,3	2,1	2,6	2,8	2,9	2,7	2,9	2,2	6,5	4,3	3,8	2,9	3,1	34,0	25,4
Total donateurs	6,7	7,0	6,9	7,5	8,5	9,2	8,5	9,3	9,0	15,9	11,4	10,0	7,9	9,1	100,0	100,0

A1.2 : Côte d'Ivoire

France	1,0	1,0	1,8	1,6	2,0	3,9	3,0	4,0	5,6	8,5	5,2	2,8	1,3	3,2	47,8	56,0
Allemagne	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2	0,3	0,2	0,4	0,6	0,7	0,3	0,2	0,3	4,3	5,1
Japon	0,1	0,2	0,0	0,2	0,3	0,5	0,5	0,1	0,4	0,3	0,5	0,5	0,3	0,3	4,5	5,2
Autre																
(pays arabes inclus)	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,4	0,5	0,4	0,4	1,4	0,8	0,5	0,4	0,5	6,8	7,9
Total bilatéraux	1,6	1,5	2,2	2,2	2,7	4,9	4,1	4,7	6,8	10,7	7,3	4,2	2,3	4,2	63,4	74,2
IDA	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,7	0,0	5,8	2,3	2,2	1,4	1,0	14,5	-
FMI (SAF & ESAF)	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	2,2	1,8	1,3	0,0	0,4	5,5	6,5
Fonds africain																
de dévelop.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	0,5	0,6
CE	0,1	0,5	0,3	2,0	1,4	1,3	1,3	1,1	0,3	1,7	0,6	1,0	0,4	0,9	13,6	15,9
Total NU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Autre																
(pays arabes inclus)	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	2,3	2,7
Total multilatéraux	0,1	0,4	0,2	1,9	1,4	1,5	1,9	2,1	0,5	10,1	4,9	4,8	2,1	2,5	36,6	25,8
Total donateurs	1,7	1,9	2,4	4,1	4,1	6,4	6,0	6,8	7,4	20,8	12,1	9,0	4,3	6,7	100,0	100,0

Source : OCDE

Figure A.1 : Prêts de la Banque aux pays CFA divisés par prêts aux pays non-CFA (ratios) : Débursements bruts et nets, transferts nets, AF85-AF98

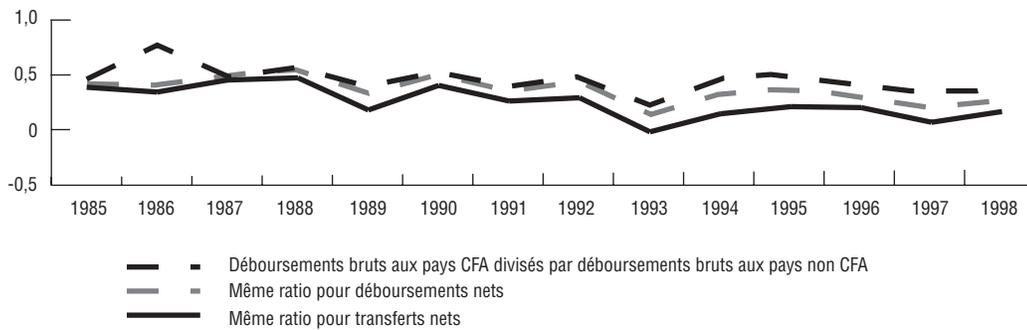
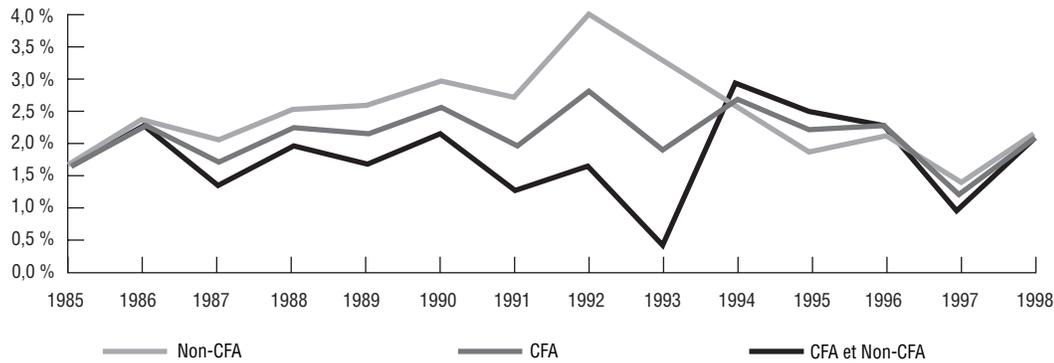
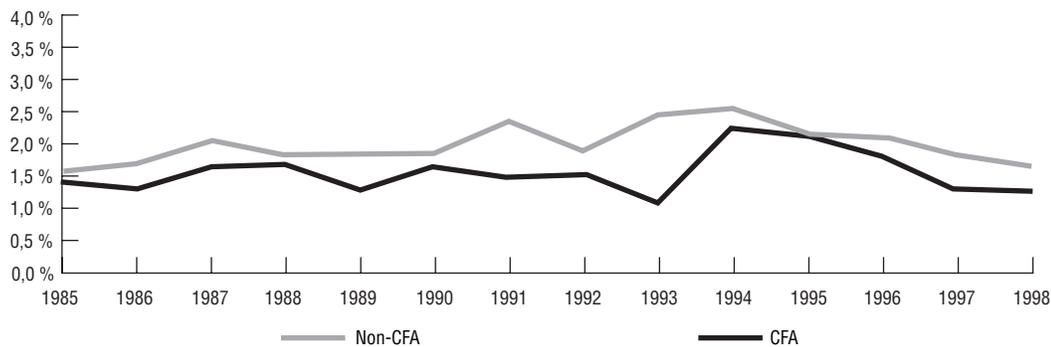


Figure A.2 : Prêts de la Banque aux pays CFA et non-CFA en pourcentage du PIB, AF85-AF98

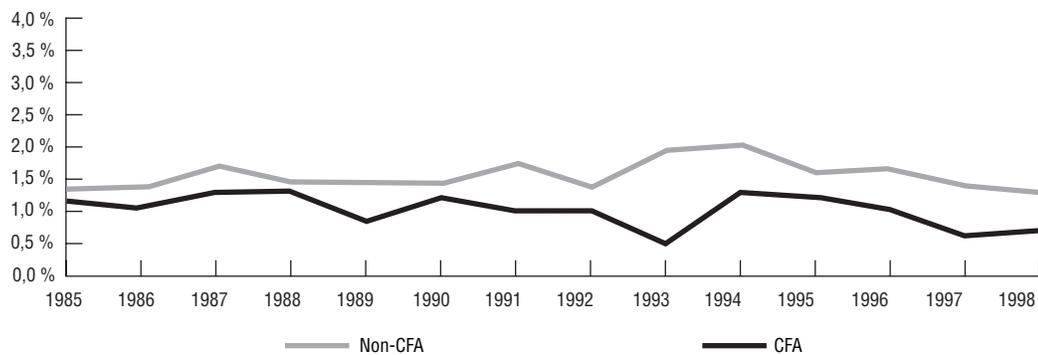
A.2.1 Engagements



A.2.2 Débursements bruts



A.2.3 Déversements nets



A.2.4 Transferts nets

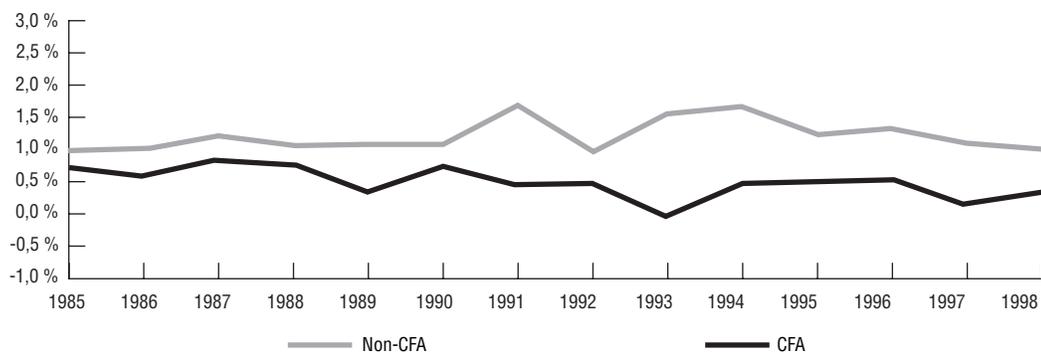
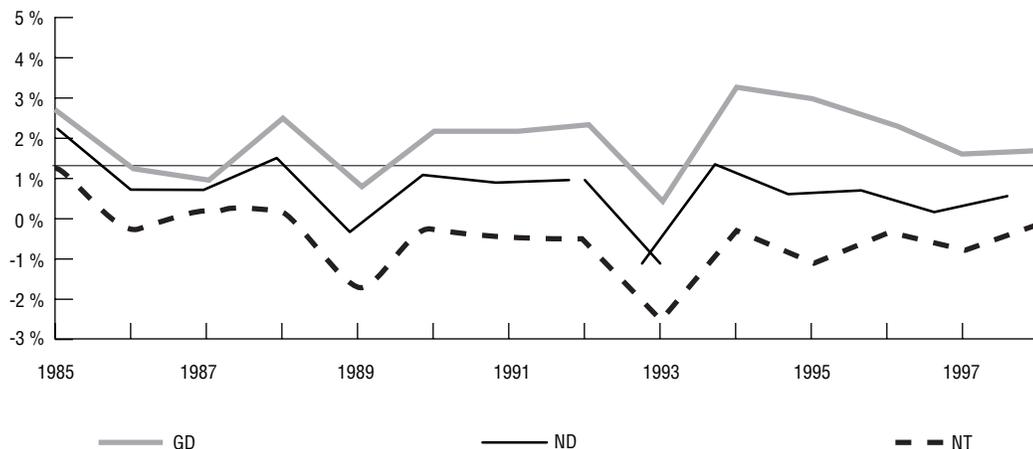


Figure A.3 : Côte d'Ivoire et Ghana : Déversements bruts (GD), Déversements nets (ND), et Transferts nets (NT) en pourcentage du PIB (FY 85-98)

A.3.1 Côte d'Ivoire



A.3.2 Ghana

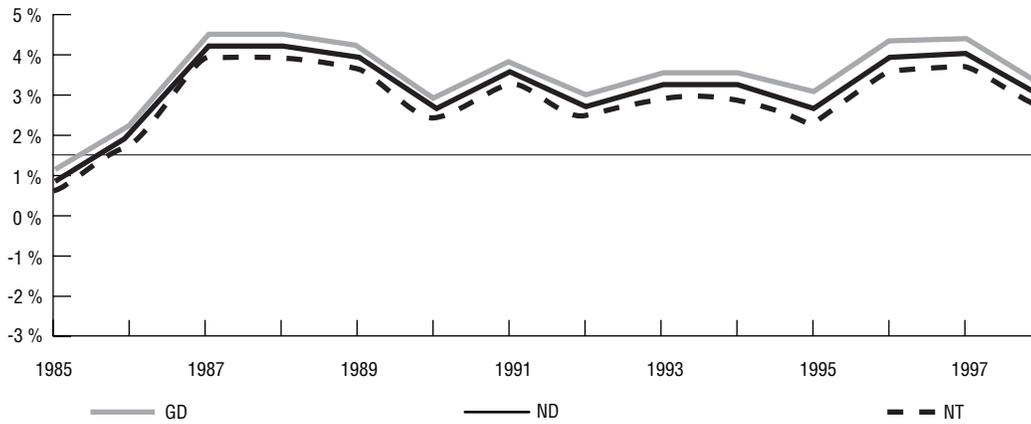


Figure A.4 : Part de la BIRD dans l'encours de la BM (IBRD+IDA), 1980-97

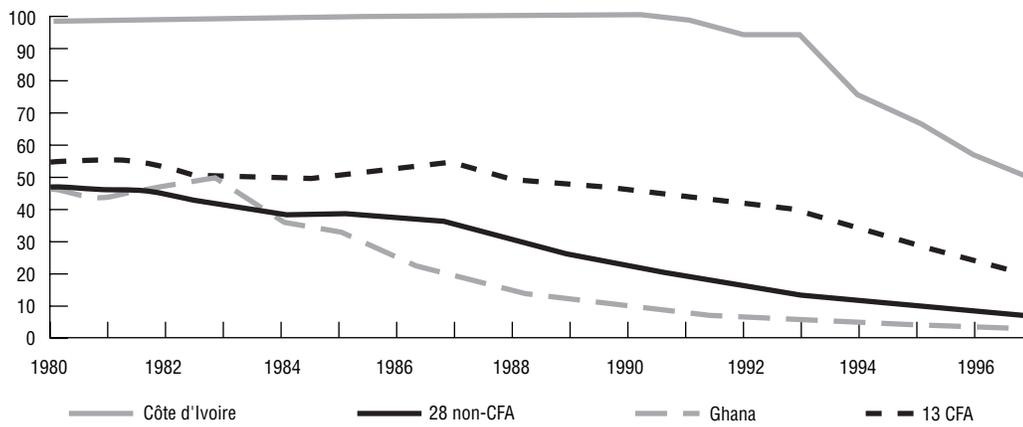


Figure A.5 : Dette des 13 pays CFA à la BIRD et à l'IDA 1980-97 en USD courants)

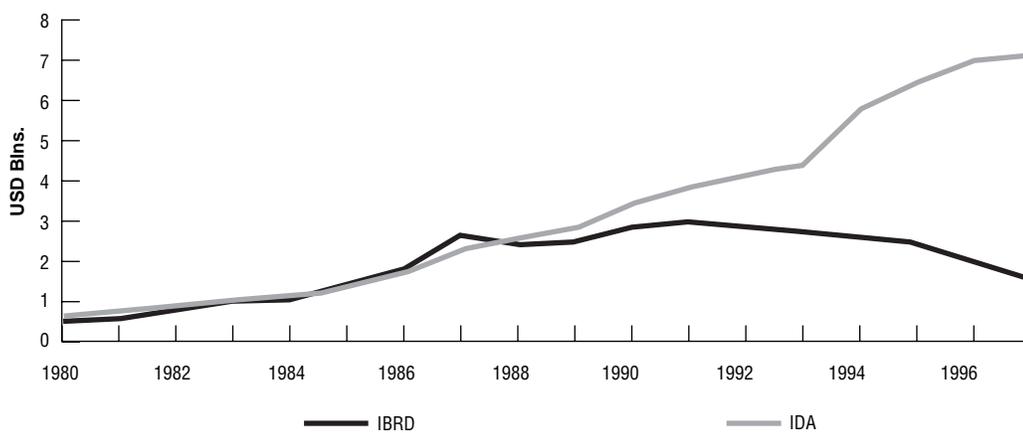
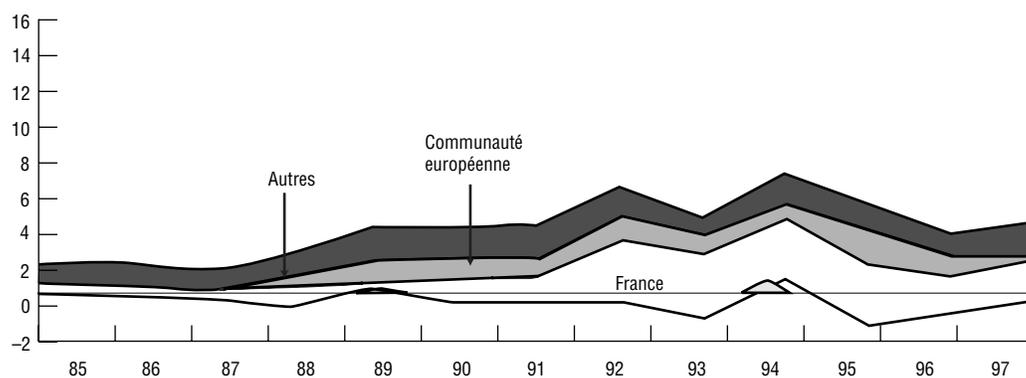
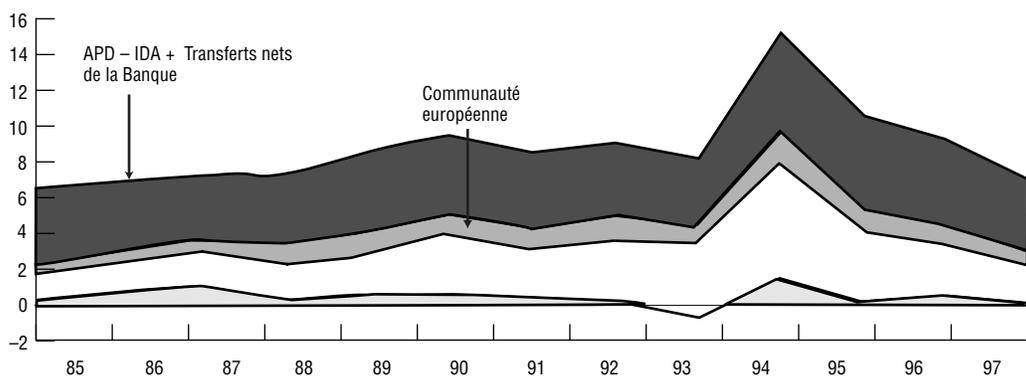


Figure A6 : Débursements nets de l'APD et transferts nets de la Banque en % du PIB, 1985-1997

A6.1 : Côte d'Ivoire



A6.2 : 13 pays CFA



A6.3 : Pays non-CFA

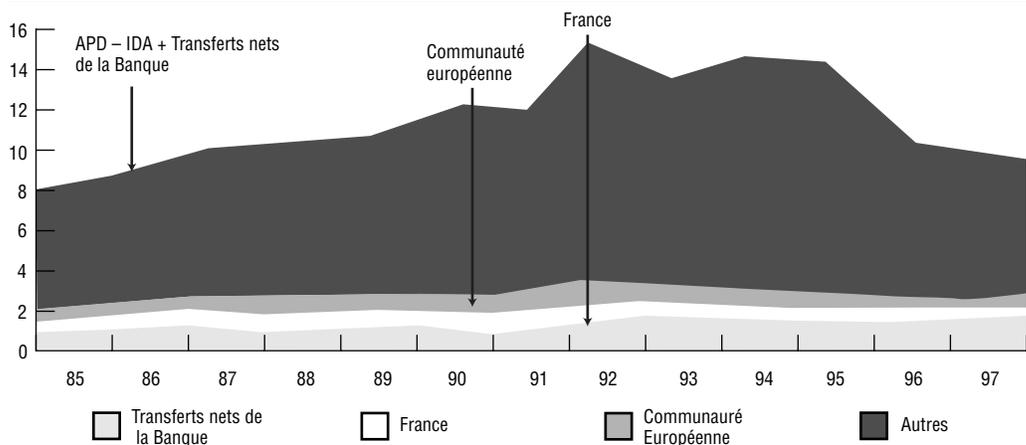


Figure A.7 : Déversements de l'APD par habitant aux 13 pays CFA, (en FCFA constants) 1985-97

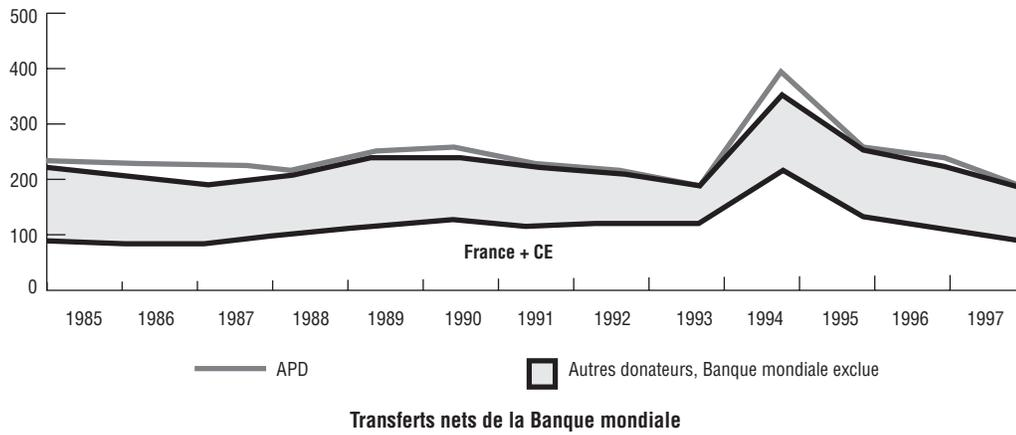
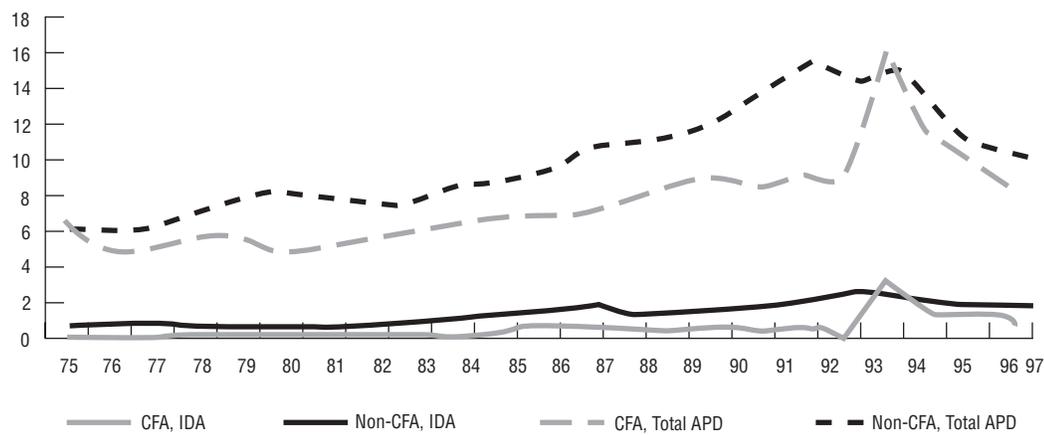


Figure A.8.1 : Déversements nets de l'IDA et l'APD aux pays CFA et non-CFA, 1975-1997

A8.1 : en pourcentage du PIB



A8.2 : en USD par habitant

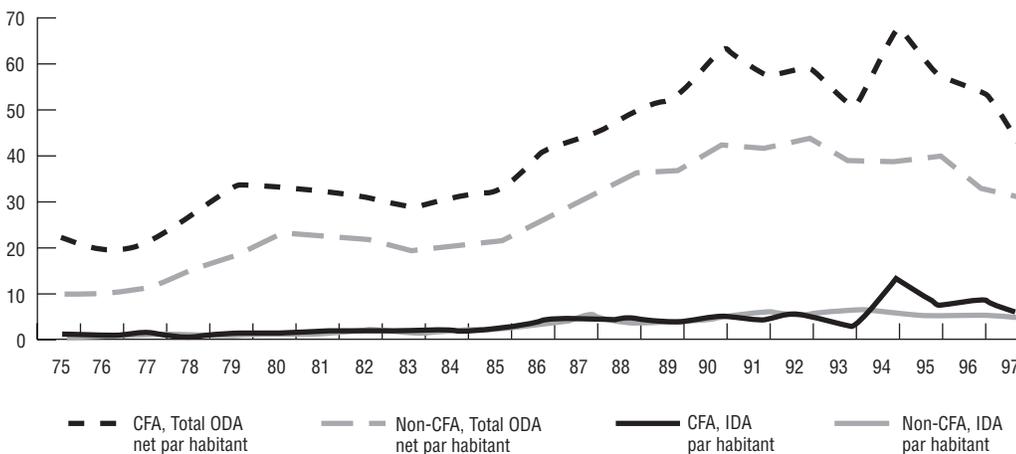


Figure A.9 : Différentiel Ghana-Côte d'Ivoire (moyennes mobiles triennales en pourcentage du PIB) 1986-96

Figure A.9.1 : Taux de croissance du PIB et aide extérieure en pourcentage du PIB

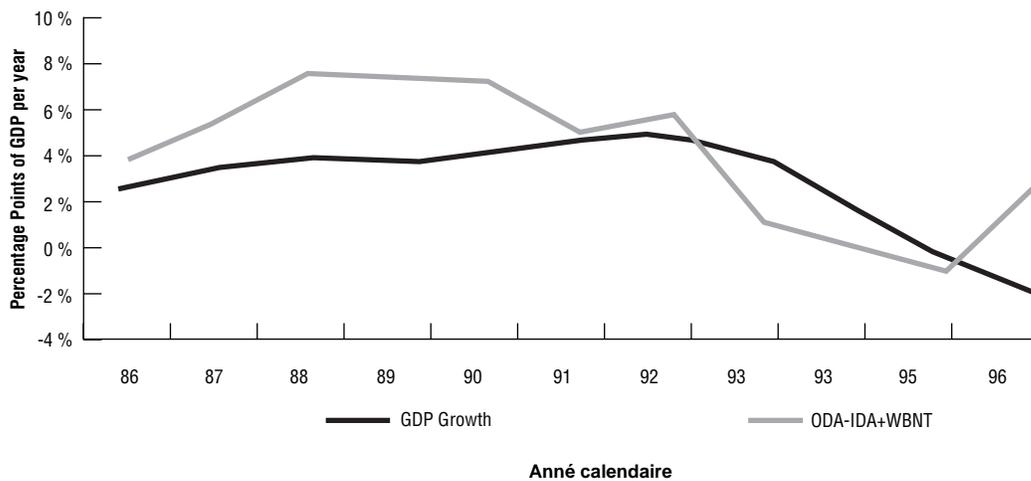
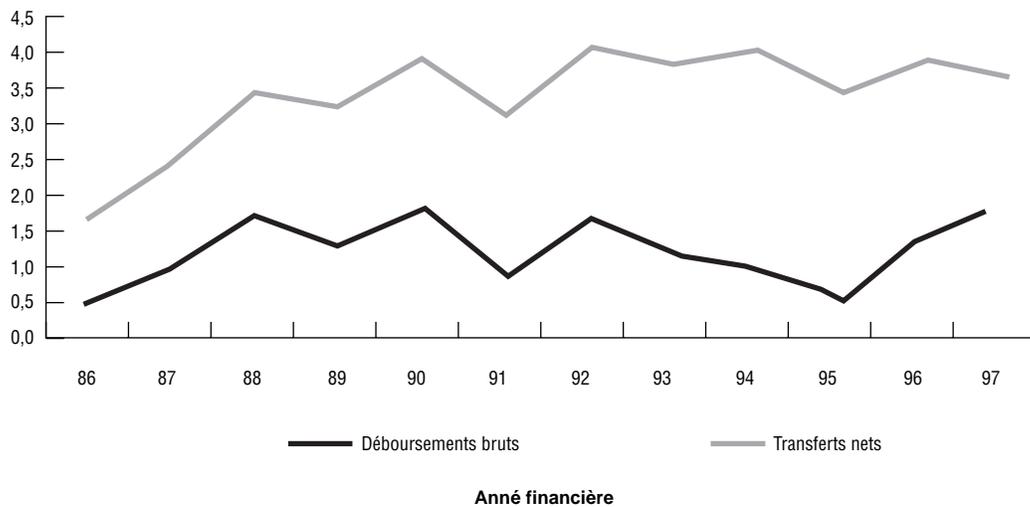


Figure A.9.2 : Transferts nets et déboursements bruts de la Banque



entre 24 % et 11 % est due à ce que le PIB mesuré en dollar a progressé de 12 % de plus dans les pays CFA, bien que ces derniers aient eu une croissance réelle plus faible ($1,24 = 1,11 * 1,12$). Le processus s'est inversé de 1993 à 1997 : l'APD mesurée en dollars courants a progressé de seulement 1 % de plus dans les pays non-CFA que dans les pays CFA, tandis que l'APD exprimée en pourcentage du PIB a progressé de 23 % de plus dans les pays CFA. Cette fois, la différence entre -1 % et +23 % résulte du fait que le PIB estimé en dollars courants a progressé de 25 % de plus dans les pays non-CFA qui avaient une croissance du PIB réel plus faible ($1,23 = 1,25 * 0,99$). Le raisonnement est plus facile à suivre algébriquement en se reportant aux formules du tableau A2. Il montre que, lorsque la monnaie du pays bénéficiaire est surévaluée, l'effet de l'assistance financière des bailleurs de fonds s'en trouve réduit, ce qui est conforme à l'intuition.

Transferts nets toutes sources confondues

L'APD ne fournit qu'une partie du tableau. Pour disposer du tableau complet, il faut ajouter les flux aux conditions du marché (ou voisins de ces conditions) émanant de sources officielles et les flux privés, incluant les transferts nets du FMI, mais excluant les crédits à court terme et ceux finançant l'assistance technique. Pour les 13 pays CFA, les transferts nets ainsi définis et exprimés en pourcentage du PNB ont doublé de 5,2 % en 1990-93 à 10,5 % en 1994, mais ont chuté à 3,3 % en 1995-98 (tableau A3)². La baisse de 5,2 % à 3,3 % (soit 1,9 %) provient des bilatéraux (-1,5 % prêts et dons combinés) et des privés (-0,4 %). Les transferts des multilatéraux (FMI inclus) demeurent inchangés, car la faible augmentation de la Banque (0,2 %) combinée avec la hausse du FMI (0,7 %) est compensée par la baisse des autres multilatéraux (-0,9 %) ; cette dernière est principalement due aux remboursements à la BAfD des arriérés accumulés dans les années ayant précédé la dévaluation.

En 1995-1998, les transferts nets toutes sources confondues ont été négatifs pour le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Gabon, qui sont les trois pays de la zone CFA ayant le revenu par habitant le plus élevé (tableau A3.2). Les transferts nets privés (dettes garantie et non garantie combinées) étaient eux aussi négatifs pour les pays de la zone CFA à revenu par habitant élevé ; tandis que les transferts privés vers les cinq pays les plus pauvres de la zone étaient insignifiants. La baisse des transferts nets après la dévaluation souligne l'importance de l'initiative de remise de la dette (PPTE).

SFI, AMGI et FIAS

La contribution directe de la SFI n'a pas affecté la situation financière de la zone, puisque ses engagements comptent pour seulement 0,3 % du PIB global, mais elle a joué le rôle de catalyseur pour les investisseurs privés. Comme la SFI ne pouvait pas prêter en francs CFA, ses activités étaient devenues très modestes dans les années précédant la dévaluation ; mais elles se sont développées rapidement, surtout en Côte d'Ivoire, après la dévaluation (encadré A.1). Elles devraient se développer encore davantage, puisque le secteur privé est le moteur de la croissance et que les pays CFA ont besoin d'investissements directs étrangers pour rester ou devenir compétitifs. L'AMGI n'a été que récemment fondée, mais ses activités ont connu une croissance rapide.

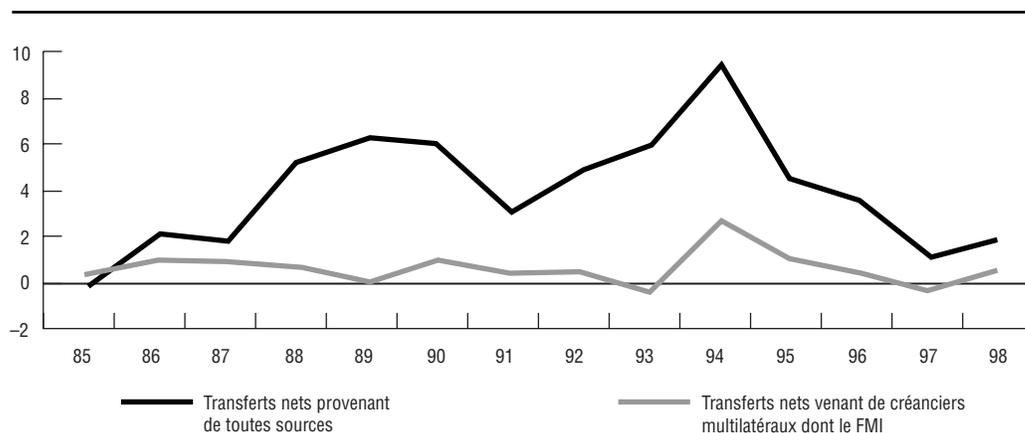
Tableau A2 : APD et PIB ; 13 pays CFA et 28 pays non-CFA, 1985, 1993, 1997

		85	93	97	Ratio		
		en millions de dollars courants			93-85	97-93	
APD							
13 CFA	Ac	2.073	4.065	3.536	ac	1,96	0,87
28 non-CFA	An	4.843	10.505	9.289	an	2,17	0,88
PIB							
13 CFA	Yc	31.049	45.042	44.866	yc	1,45	1,00
28 non-CFA	Yn	59.031	76.093	95.091	yn	1,29	1,25
APD/PIB		<i>en pourcentage du PIB</i>					
13 CFA		6,7	9,0	7,9	xc	1,35	0,87
28 non-CFA		8,2	13,8	9,8	xn	1,68	0,71

On appelle A et Y (A' et Y') les déboursements nets de l'APD et le PIB en l'an t (et l'an t'), les deux exprimés en \$ US courants ; a = A' / A le ratio de l'APD en l'an t' sur l'APD en l'an t ; y = Y' / Y le même ratio pour le PIB et x = (A' / Y') / (A / Y) le ratio de l'APD sur le PIB en l'an t' sur la valeur correspondante en l'an t. Avec l'indice c pour les 13 pays CFA et l'indice n pour les 18 pays non-CFA, il s'ensuit que :

$$\begin{aligned}
 \text{ratio } 93/85 & \quad x_n / x_c = (a_n / a_c) * (y_c / y_n) \\
 & \quad 1,68/1,35 = (2,17/1,96) * (1,45/1,29) \\
 & \quad 1,24 = 1,11 * 1,12 \\
 \\
 \text{ratio } 97/93 & \quad x_n / x_c = (a_c / a_n) * (y_n / y_c) \\
 & \quad 87/71 = (87/88) * (1,25/1,00) \\
 & \quad 1,23 = 0,99 * 1,25
 \end{aligned}$$

Figure A10 : Transferts nets aux 13 pays CFA : toutes sources confondues et créanciers multilatéraux dont le FMI, (en pourcentage du PIB) 1985-1998



Voir tableau A 3.1

Tableau A3 : Transferts nets aux 13 Pays CFA toutes sources confondues¹, 1990–1998**A 3.1 : Par créancier***(moyennes annuelles en pourcentage du PIB)*

	90–93	94	95–98		
	(1)	(2)	(3)	(2)–(1)	(3)–(1)
1. Créanciers publics (PPG)	2,0	2,4	-1,2	0,3	-3,2
1.1 Créanciers bilatéraux	1,3	0,7	-1,2	-0,6	-2,5
1.2 Créanciers multilatéraux	0,7	1,6	0,0	0,9	-0,7
1.2.1 BIRD	-0,5	-1,7	-1,0	-1,2	-0,5
1.2.2 IDA	0,7	3,3	1,4	2,6	0,6
1.2.3 Autres	0,5	0,1	-0,3	-0,4	-0,9
2. Créanciers privés (PG)	-0,3	-1,1	-0,6	-0,9	-0,3
3. Dette privée non garantie (PNG)	-0,5	-0,7	-0,6	-0,2	-0,13
4 FMI	-0,4	1,0	0,4	1,3	0,7
5 Dons excluant assistance technique	4,3	9,0	5,3	4,7	1,0
1 + 2 + 3 + 4 + 5 : Total	5,2	10,5	3,3	5,3	-1,9

PPG : Public et garanti publiquement ; PG : Privé garanti publiquement ; PNG : Privé non garanti.

A 3.2 : Par pays*(moyenne annuelle en pourcentage du PIB)*

	90–93	94	95–98		
	(1)	(2)	(3)	(2) – (1)	(3) – (1)
Bénin	11,7	13,6	8,1	2,0	-3,6
Burkina Faso	13,0	16,4	11,8	3,4	-1,3
Côte d'Ivoire	1,2	12,6	-0,9	11,3	-2,1
Mali	11,3	17,2	11,6	5,8	0,2
Niger	10,8	18,3	9,8	7,4	-1,0
Sénégal	7,7	11,8	5,4	4,1	-2,3
Togo	6,8	11,8	8,0	5,0	1,2
UEMOA	6,5	14,0	5,1	7,5	-1,4
Cameroun	3,5	6,2	-0,2	2,7	-3,7
République centrafricaine	10,7	16,3	9,8	5,6	-0,9
Tchad	11,9	15,7	10,8	3,7	-1,1
Congo	3,6	-0,5	2,2	-4,0	-1,4
Gabon	-0,8	3,2	-3,3	4,1	-2,5
<i>Guinée équatoriale</i>	<i>24,7</i>	<i>13,9</i>	<i>5,7</i>	<i>-10,8</i>	<i>-19,0</i>
CEMAC	3,7	6,1	0,9	2,5	-2,8
CFA	5,2	10,5	3,3	5,3	-1,9
Ghana	9,4	6,3	6,7	-3,0	-2,7
Kenya	7,3	-3,5	-0,9	-10,8	-8,1
Tanzanie	21,9	15,9	9,0	-6,0	-1,9
Ouganda	25,0	20,4	11,8	-4,6	-13,3

¹ Créanciers officiels et privés à long terme à conditions de faveur ou non, FMI et dons excluant ceux pour l'assistance technique.

Encadré A.1 SFI, FIAS et AMGI en zone CFA

SFI. À la fin de l'année financière 99, la Côte d'Ivoire comptait pour 39 % du portefeuille de la SFI dans la zone, qui lui-même représentait 30 % du portefeuille de la SFI en Afrique. Le niveau des investissements de la SFI en pays CFA a fluctué d'année en année ; il a dépassé 200 millions en AF95 et AF99, mais est resté dans une fourchette de 30-70 millions de dollars pour les trois années intermédiaires. Dans le contexte de la privatisation en Côte d'Ivoire, la SFI a investi dans l'infrastructure (pont à péage de Marcory) et énergie électrique (Ciprel, Cinergy, et Azito). La SFI est également intervenue dans la privatisation des chemins de fer camerounais (Camrail) et des secteurs de l'énergie électrique et de l'eau au Gabon et au Sénégal. La SFI s'est montrée particulièrement active dans le développement du secteur pétrolier en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Congo et, à une période antérieure, au Gabon. Conjointement avec la BIRD, la SFI a participé au financement de l'oléoduc Tchad-Cameroun. La SFI a participé à l'établissement de mines d'or au Mali et au Burkina Faso, ainsi qu'à la restructuration et privatisation de banques commerciales et à l'établissement de sociétés de crédit-bail et d'assurance. La SFI a fourni des garanties de prêt à trois groupes de microfinance au Mali et a participé au lancement de la bourse régionale d'Abidjan.

Les petites entreprises ont aussi bénéficié du soutien de la SFI par le biais du Service de promotion et de développement des investissements en Afrique (SPDIA) et de la Société de service de gestion pour l'Afrique. Le

SPDIA couvre les activités régionales à partir du bureau d'Abidjan ; huit projets ont été approuvés en 1998 pour une valeur de 8,3 millions de dollars. Le bureau d'Abidjan a été étoffé et des antennes ont été récemment établies à Douala et Dakar. Des projets ont été identifiés dans les pays suivants : Tchad, République centrafricaine, Guinée équatoriale, Congo-Brazzaville, Gabon, Mali, Sénégal, et Guinée-Bissau. Le FIAS a assisté les pays de la zone CFA (Mali et Sénégal, en particulier) dans la réforme de leurs codes d'investissement et dans l'identification des obstacles à l'investissement privé.

AMGI L'Afrique compte pour 8% du portefeuille de l'AMGI et de la SFI, alors qu'elle ne compte que pour 7% du portefeuille de la BIRD. En octobre 1999, des garanties de l'AMGI étaient en vigueur au Mali (50 m \$ pour l'or), en Côte d'Ivoire (46 m \$ pour l'agro-industrie et le pont Marcory) et en Guinée équatoriale (24 m \$ pour le pétrole). Ces trois pays comptaient pour 40 % des garanties à l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Mais, les pays CFA comptent pour moins d'un tiers des demandes en suspens en Afrique subsaharienne. L'AMGI fournit également de l'assistance technique en vue de promouvoir les investissements étrangers ; elle dispense aujourd'hui de tels services au Bénin, au Burkina Faso, à la Côte d'Ivoire et au Sénégal. Le coût annuel des services-conseils s'élève à 6 m \$, dont près de la moitié est recouvert sous forme de paiements pour services rendus.

TERMES DE L'ÉCHANGE ET AIDE EXTÉRIEURE**Impact des termes de l'échange sur les pays CFA et non-CFA**

La détérioration des termes de l'échange de 1985-86 à 1991-93 a été plus sévère pour les pays CFA que pour les pays non-CFA. La perte due aux termes de l'échange était équivalente de 8,6 % du PIB pour les 13 pays CFA, contre seulement 3,4 % pour les 28 pays non-CFA, et cela pour deux raisons (tableau A.4)³. D'abord, les exportations comptaient en 1985-86 pour 24 % du PIB dans les pays CFA, contre 17 % dans les pays non-CFA. Ensuite, les termes de l'échange ont chuté plus profondément de 1985-86 à 1991-93 dans les pays CFA (35 % contre 20 %)⁴. Pendant la même période, l'aide extérieure⁵ a progressé beaucoup plus lentement pour les pays CFA que pour les pays non-CFA (1,6 % contre 5,7 %). En conséquence, les pays CFA ont souffert d'une perte nette équivalente à 7 points de pourcentage du PIB (8,6 – 1,6), alors que les pays non-CFA ont réalisé un

Tableau A4 : Profits et pertes dus aux variations des termes de l'échange et de l'aide de 1985–1986 à 1991–1993

	1985–1986	91–93 / 85–86	1991–1993 moins 1985–1986					(Points de pourcentage du PIB en 1985–1986)
	Exportations de marchandises/PIB	Augmentation des termes de l'échange	Profits ou pertes	Transf nets Banque	APD-IDA	Aide financière	Profits ou pertes nets	
	(1)	(2)	(3)= 100* (1)*(2)	(4)	(5)	(6)=(4)+(5)	(7)= (3) + (6)	
Bénin	0,26	0,34	8,96	-0,12	5,38	5,26	14,22	
Burkina Faso	0,09	0,02	0,17	0,68	4,98	5,66	5,84	
Côte d'Ivoire	0,37	-0,44	-16,36	-1,13	4,60	3,47	-12,89	
Mali	0,13	-0,09	-1,18	-0,29	-9,71	-10,00	-11,19	
Niger	0,18	-0,26	-4,60	-0,94	0,02	-0,92	-5,52	
Sénégal	0,19	-0,18	-3,37	-0,79	1,02	0,22	-3,14	
Togo	0,36	-0,12	-4,27	-2,04	-1,53	-3,57	-7,84	
UEMOA	0,27	-0,30	-8,06	-0,73	2,19	1,46	-6,59	
Cameroon	0,25	-0,49	-12,32	-0,56	3,12	2,56	-9,76	
République centrafricaine	0,13	-0,22	-2,94	0,03	0,51	0,55	-2,39	
Tchad	0,08	0,43	3,42	1,64	-3,72	-2,08	1,34	
République du Congo	0,12	-0,32	-3,87	-0,38	0,70	0,33	-3,55	
Gabon	0,45	-0,27	-12,15	0,07	0,01	0,07	-12,08	
Guinée équatoriale	0,32	-0,21	-6,79	-1,64	21,62	19,97	13,18	
CEMAC	0,23	-0,40	-9,01	-0,22	1,79	1,56	-7,45	
CFA	0,24	-0,35	-8,57	-0,49	2,07	1,58	-7,00	
Angola	0,27	-0,22	-6,05	0,09	2,84	2,94	-3,11	
Botswana	0,62	1,05	64,65	-0,24	-4,59	-4,83	59,82	
Burundi	0,10	-0,56	-5,77	0,99	9,14	10,13	4,35	
Cap-Vert	0,04	-0,69	-2,76	-0,47	-35,40	-35,87	-38,63	
Comores	0,13	0,08	1,04	-2,83	-10,98	-13,81	-12,76	
République dém. du Congo	0,24	-0,25	-6,07	-0,10	-0,94	-1,04	-7,11	
Djibouti	0,09	-0,30	-2,64	-0,59	-1,72	-2,31	-4,95	
Éthiopie	0,06	0,29	1,72	1,48	8,38	9,86	11,58	
Gambie	0,31	-0,31	-9,73	-1,33	-8,03	-9,37	-19,10	
Ghana	0,14	-0,38	-5,23	0,67	4,97	5,64	0,41	
Guinée	0,26	0,26	6,76	1,84	4,00	5,83	12,59	
Guinée-Bissau	0,08	-0,25	-1,94	-3,90	0,32	-3,58	-5,52	
Kenya	0,16	-0,19	-3,00	0,05	4,34	4,39	1,39	
Lesotho	0,09	0,00	0,00	-0,15	-11,84	-11,99	-11,99	
Madagascar	0,10	-0,34	-3,42	-0,53	5,66	5,13	1,71	
Malawi	0,21	-0,14	-2,99	0,09	12,81	12,90	9,91	
Mauritanie	0,53	-0,21	-11,19	-0,20	-6,21	-6,41	-17,59	
Maurice	0,44	0,36	15,71	-1,25	-1,56	-2,81	12,91	
Mozambique	0,02	-0,03	-0,06	4,49	57,98	62,47	62,41	
Rwanda	0,08	-0,58	-4,88	0,07	7,45	7,52	2,64	
Sao Tomé-et-Principe	0,18	-0,53	-9,42	9,10	67,36	76,47	67,05	
Seychelles	0,02	-0,15	-0,36	-1,04	-8,55	-9,59	-9,95	
Sierra Leone	0,12	0,05	0,62	1,49	10,06	11,55	12,17	
Swaziland	0,55	-0,10	-5,54	0,36	-1,52	-1,17	-6,71	
Tanzanie	0,06	-0,32	-1,92	2,12	10,65	12,76	10,84	
Ouganda	0,10	-0,60	-6,16	2,09	14,05	16,14	9,98	
Zambie	0,38	0,29	11,16	-2,87	5,66	2,78	13,95	
Zimbabwe	0,21	0,31	6,38	0,49	3,51	4,00	10,37	
28 Non-CFA, ASS-Ng.-AFSud	0,17	-0,20	-3,40	0,43	5,26	5,69	2,29	
41 ASS excl. Nig. , Af. Sud.	0,21	-0,14	-2,96	0,07	4,03	4,10	1,14	

Colonnes (1) Exportations de marchandises exprimées comme ratio du PIB (Source Banque mondiale).

(2) [Termes de l'échange (91–93)/Termes de l'échange (85–86)] – 1, données de la Banque mondiale pour Gabon, Lesotho, Seychelles, Ouganda, et du FMI pour les autres pays (base de données du Département d'Afrique, juillet 1999, et WEO (30–07–1999)). Moyennes par groupe de pays calculées en pondérant par le PIB des pays.

(3) Points de pourcentage du PIB que le pays aurait gagnés (ou perdus) en 1985–1986, si la valeur unitaire des exportations était restée au niveau de 1991–1993 avec la valeur unitaire des importations inchangée.

(4) Transferts nets de la Banque mondiale (décaissements bruts moins les paiements du service de la dette) en pourcentage du PIB courant.

(5) Déversements nets l'APD de sources autres que l'IDA.

profit net de 2,3 points de pourcentage (-3,4 + 5,7). Il n'est donc pas surprenant que la croissance du PIB ait été plus faible pour les pays CFA que pour les pays non-CFA au cours de cette période⁶.

De 1991-93 à 1995, le profit net a été le même pour les deux groupes de pays (3,3 points de pourcentage du PIB), dont les deux tiers provenaient d'une amélioration des termes de l'échange. Parmi les pays CFA, la Côte d'Ivoire a été le pays le plus favorisé; elle a gagné 12 points, dont 8 du fait des termes de l'échange, ce qui peut expliquer sa reprise rapide. Toutefois, les gains réalisés dans les deux années qui ont suivi la dévaluation ont été perdus dans les deux années suivantes⁷.

Impact de la baisse des prix des produits clés : Cameroun, Côte d'Ivoire et Ghana

En 1984/85, le pétrole comptait pour 65 % des recettes d'exportations du Cameroun (valeur FAB), et le cacao et le café pour 20 % supplémentaires ; les recettes d'exportation de ces trois produits étaient équivalentes de 24 % du PIB. De 1984/85 à 1986/87, la valeur unitaire des exportations exprimée en francs CFA a chuté de 65 % pour le pétrole et de 40 % pour le cacao et le café (tableau A.5). Le manque à gagner dû à la chute des prix était équivalent de 14 points de pourcentage du PIB, alors que l'aide extérieure demeurait inchangée. Ce manque à gagner est voisin de la chute du PIB réel par habitant estimée à 15 % de 1985/86 à 1987/88.

La Côte d'Ivoire et le Ghana ont tous les deux souffert de l'effondrement des cours mondiaux du cacao et du café, mais les deux pays n'ont pas été affectés de la même façon. Exprimés en dollars corrigés par l'indice de la valeur unitaire des produits manufacturés exportés par le G5, les prix du cacao et du café ont chuté de 69 % de 1985-86 à 1991-93. En 1985-86, le cacao et le café comptaient pour 55 % des recettes d'exportation et 24 % du PIB en Côte d'Ivoire, contre 64 % et 9 % au Ghana (tableau A6)⁸. Bien que la part du cacao dans les exportations était plus élevée au Ghana qu'en Côte d'Ivoire (64 % contre 55 %), le cacao comptait pour un pourcentage du PIB beaucoup plus faible au Ghana (9 % contre 24 %) ; en effet, le Ghana – qui avait eu un taux de change surévalué pendant des années – était bien moins dépendant des exportations que ne l'était la Côte d'Ivoire (14 % contre 37 % du PIB). Aussi le manque à gagner résultant de la chute des cours représentait-il un pourcentage du PIB beaucoup plus faible au Ghana qu'en Côte d'Ivoire (6,0 % contre 16,3 %). Il faut noter que l'approche par produits clés conduit virtuellement aux mêmes résultats que l'approche par les termes d'échange (16,3 contre 16,4 points de perte pour la Côte d'Ivoire et 6,0 contre 5,2 points de perte pour le Ghana, tableaux A.4 et A.6). En combinant les effets des termes de l'échange avec ceux de l'aide extérieure, on constate que le Ghana a été entièrement compensé tandis que la Côte d'Ivoire a subi une perte importante (13 points), ce qui explique en partie pourquoi la croissance du PIB était plus élevée au Ghana. Après la dévaluation du CFA, la situation s'est renversée, la Côte d'Ivoire a réalisé un profit beaucoup plus important que le Ghana (12 points contre 1) de 1991-93 à 1995.

Tableau A5 : Cameroun : Perte due à la chute des prix du pétrole, du café et du cacao de 1984/85 à 1986/87

	1984/85 en pourcentage du		De 1984/85 à 1986/87 Baisse des cours*	
	PIB	Total des exportations	$\frac{(P_{86/87} - P_{84/85})}{P_{84/85}}$	Perte (-) due à la baisse des prix exprimée en % du PIB 1984/85
Recettes d'exportation				
Total — marchandise	28,1	100,0		
Pétrole	18,4	65,6	-0,65	-11,8
Cacao et café	5,6	19,8	-0,40	-2,2
Autres	4,1	14,6		
Effet pétrole, café et cacao				-14,0

* Moyenne de la valeur unitaire des exportations en FCFA

Tableau A6 : Côte d'Ivoire et Ghana : Perte due à la baisse des cours du cacao et du café de 1985-1986 à 1991-1993

	1985-1986 en fonction du % de		De 1985-1986 à 1991-1993 Baisse des cours*	
	PIB	Total Export	$\frac{(P_{85-86} - P_{91-93})}{P_{85-86}}$	Perte (-) en raison de la baisse des cours en fonction du % du PIB 1985-1986
Côte d'Ivoire				
Total marchandise	36,7	100,0		
Cacao et café	23,7	54,5	-0,69	-16,3
Autres	13,0	45,5		
Ghana				
Total marchandise	13,5	100,0		
Cacao et café	8,7	64,3	-0,69	-6,0
Autres	4,8	36,7		

* Cours en dollars courants corrigés par l'indice de la valeur unitaire des produits manufacturés du G5

On appelle $P_i Q_i$ les recettes d'exportation du produit i en l'année t ; P_i et P_i' les prix du produit i dans les années t et t' ; et Y le PIB en l'an t . Si le prix en l'an t avait été P_i' au lieu de P_i , le PIB en l'an t aurait été réduit en termes de pourcentage de $(100/Y) * \text{somme}(P_i' Q_i - P_i Q_i) = \text{somme} [(P_i' - P_i) / P_i] * (100 * P_i Q_i / Y)$.

Pour chaque produit i , le premier terme à droite de l'équation correspond à la baisse des cours (3^e colonne des Tableaux A5 et A6) tandis que le second terme mesure les recettes d'exportation du produit i exprimé en pourcentage du PIB (produit des colonnes 1 et 2 divisé par 100).

ALTERNANCE DES PÉRIODES D'EXPANSION ET DE RÉCESSION

Le contraste entre les périodes d'expansion et de récession a été très marqué dans les pays CFA. Il s'explique en partie par les fluctuations des cours mondiaux et la surévaluation de la monnaie en 1987-1993. Mais des contrastes similaires peuvent être observés dans d'autres pays africains, comme le montre l'évolution du taux annuel de croissance du PIB réel par habitant dans sept pays africains au cours des trente dernières années (tableau A.7). Trois pays appartiennent à la zone CFA (le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal) et quatre n'en font pas partie (le Ghana, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda). Le Cameroun a eu la croissance la plus forte sur les trente années (1,1 %), mais aussi la plus faible sur la période de 1987-1995. Le Kenya arrive en numéro deux pour l'ensemble de la période (0,6 %) et aussi pour les années 70; mais la croissance est devenue négative après 1980. En revanche, l'Ouganda qui avait la plus mauvaise performance dans les années 70 a eu la meilleure depuis 1987. Le Ghana, souvent cité en exemple, a eu la plus mauvaise performance sur l'ensemble de la période. Comme les périodes d'expansion ont été suivies par des périodes de récession, aucun des sept pays n'a réalisé de bons résultats au cours des trente dernières années. Les gagnants d'hier sont devenus les perdants de demain et vice-versa, ce qui explique le manque de progrès sur le front de la pauvreté.

Le contraste entre le Ghana et la Côte d'Ivoire est frappant. Les deux pays possèdent des ressources comparables, des superficies similaires et une frontière commune. Les programmes de la Banque dans les deux pays ont été gérés par le même directeur et les mêmes chefs de division jusqu'en 1996. Mais, lorsque la croissance était élevée dans un pays, elle était faible dans l'autre, quand l'un était une étoile, l'autre ne l'était pas. En 1957, le Ghana était le pays africain dont le revenu par habitant était le plus élevé après l'Afrique du Sud. Mais le revenu du Ghana qui dépassait de loin celui de la Côte d'Ivoire à l'indépendance était tombé très en dessous au début des années 80. La situation s'est renversée de 1985-1986 à 1993 lorsque le PIB réel a augmenté de 41 % au Ghana, alors qu'il est resté stagnant en Côte d'Ivoire. Un nouveau retournement s'est produit après la dévaluation quand le PIB réel a progressé de 28 % en Côte d'Ivoire de 1994 à 1998, contre seulement 18 % au Ghana.

Le Ghana avait de meilleures politiques que la Côte d'Ivoire au cours de la période 1987-1993 et il en a été récompensé par une assistance extérieure plus élevée (10 % du PIB, contre 4,2 %, tableau A.8). La différence était due en majeure partie aux transferts nets de la Banque (6,3 % = 10,5 % - 4,2 %), ce qui reflétait le poids du remboursement de la dette de la Côte d'Ivoire à la BIRD (figures A.9.1 et A.9.2). Pendant les années qui ont suivi la dévaluation (1994-1997), les transferts nets de la Banque sont restés plus élevés au Ghana (+2,8 % contre - 0,2 % à la Côte d'Ivoire), toujours du fait des remboursements dus à la BIRD. Les conséquences du passage de l'IDA à la BIRD sont importantes et elles mériteraient une analyse plus approfondie.

Tableau A7 : Croissance du PIB réel par habitant dans les 7 pays africains 1971–1998

<i>Pays</i>	<i>71–80</i>	<i>81–86</i>	<i>87–93</i>	<i>94–95</i>	<i>96–98</i>	<i>71–98</i>
Cameroun	4,2	6,0	-6,8	-2,4	2,2	1,1
Côte d'Ivoire	2,0	-2,3	-3,1	0,7	2,4	-0,3
Ghana	-1,8	-2,8	1,6	1,1	0,6	-0,8
Kenya	2,7	-0,3	-1,1	-0,1	-0,4	0,6
Sénégal	-1,2	-0,5	-1,4	1,4	2,4	-0,4
Tanzanie	0,6	-1,5	1,0	-0,3	1,0	0,2
Ouganda	-3,1	-0,9	3,1	4,9	3,2	0,1

Tableau A8 : Ghana et Côte d'Ivoire; assistance extérieure et croissance 1987–1997*(moyenne annuelle en pourcentage du PIB)*

	<i>APD-IDA</i>	<i>TN Banque</i>	<i>Total</i>	<i>Croissance PIB</i>
1987–93				
Ghana	7,7	2,8	10,5	4,7
Côte d'Ivoire	5,2	-1,0	4,2	0,3
Ghana- Côte d'Ivoire	2,5	3,8	6,3	4,4
1994-1997				
Ghana	5,8	2,8	8,7	4,0
Côte d'Ivoire	8,7	-0,2	8,5	5,5
Ghana- Côte d'Ivoire	-2,8	3,0	0,2	-1,5

APD-IDA : net déboursements de l'APD excluant l'IDA. TN Banque : net transferts de la BIRD et l'IDA combinés.

Annexe B

Notes techniques

I. On appelle w ($= W/gR$) la masse salariale du secteur public exprimée comme ratio du revenu du gouvernement, r ($= gR/Y$) le revenu du gouvernement exprimé comme ratio du PIB (Y), n ($= E/tP$) le nombre des fonctionnaires payés par le gouvernement exprimé comme ratio de la population totale et c ($= W/E * tP/Y$) le coût moyen du fonctionnaire (W/E) exprimé comme un multiple du PIB par habitant (Y/tP). Les quatre variables sont liées par l'équation :

$$(W/gR) * (gR/Y) = (E/tP) * (W/E) * (tP/Y)$$

$$(w) * (r) = (n) * (c),$$

ou $w = (n) * (c) / (r)$

ou en comparant deux périodes

$$(w'/w) = (n'/n) * (c'/c) * (r/r'),$$

pour l'UEMOA, si les variables avec ' correspondent à l'année 1997 et les variables sans à l'année 1993, on obtient

$$0,565 = (0,97) * (0,681) * (0,856),$$

Le coût du fonctionnaire est tombé de 14 fois le PIB par habitant en 1993 à 9,5 fois en 1997 ($c'/c = 0,681$), ce qui a constitué le facteur le plus important dans la réduction de la masse salariale de 69 % du revenu du gouvernement en 1993 à 39 % en 1997 ($w'/w = 0,565$). Cette réduction a été due pour 73 % à la baisse des coûts (c'/c), 20 % à l'augmentation des revenus (r'/r) et 3 % à la diminution relative des effectifs (n'/n).

II. La scolarisation primaire universelle exige des taux bruts de scolarisation dépassant 100 % et de tels taux ne peuvent pas être atteints si le coût moyen des enseignants dépasse 10 fois le PIB par habitant. En effet, le taux brut de scolarisation (e) est inversement proportionnel au coût des enseignants de l'école primaire exprimé comme un multiple du PIB par habitant (c). Ces deux variables sont liées par une équation à six variables, mais la marge de manœuvre sur les quatre autres variables est limitée. L'équation s'écrit:

$$e = (s) (r) (t) / (c) (a),$$

où s est le nombre d'élèves par enseignant (incluant le personnel administratif, mais excluant les enseignants des écoles privées), r représente le revenu du gouvernement exprimé comme un pourcentage du PIB, t est la masse salariale des enseignants exprimée comme un pourcentage du revenu du gouvernement et a est la population en âge d'aller à l'école primaire en pourcentage de la population totale.

On appelle tP = la population totale, pP = la population en âge d'aller à l'école primaire, Y = PIB, gR = revenu du gouvernement, nS = nombre d'élèves dans les écoles primaires, nT = nombre d'enseignants dans les écoles primaires et C = coût moyen d'un enseignant d'école primaire.

Les six variables de l'équation précédente peuvent s'écrire:

$$e = nS / pP, \quad s = nS/nT, \quad r = gR / Y, \quad t = (C * nT) / gR, \quad c = C / (Y / tP) \text{ et } a = pP / tP.$$

On en déduit :

$$nS/pP = (nS/nT) * (gR/Y) * [(C * nT) * (1/gR)] * [(Y/tP) * (1/C)] * (tP/pP)$$

$$e = (s) * (r) * (t) * (1/c) * (1/a)$$

Les variables a (pourcentage de la population en âge d'aller à l'école) et r (revenu du gouvernement en pourcentage du PIB) varient peu entre pays et elles peuvent être considérées comme des variables exogènes à court terme. On ne peut pas augmenter beaucoup s (nombre d'élèves par enseignant) sans affaiblir la qualité de l'enseignement ni t (pourcentage du revenu du gouvernement absorbé par la masse salariale) sans se heurter à des contraintes budgétaires. Mais la valeur de c varie énormément de pays à pays, allant de 13 pour la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso en 1993 à 2,5 pour l'Asie de l'Est et 1,5 pour les pays industrialisés. Cette différence explique pourquoi l'Asie de l'Est a pu atteindre l'éducation primaire universelle en dépensant moins de 6 % des recettes gouvernementales pour la masse salariale des enseignants, alors que la Côte d'Ivoire n'a pas pu atteindre cet objectif en consacrant 20 % du revenu du gouvernement à la masse salariale des enseignants (voir encadré 5.1 et tableaux 5.2 et 5.3, Côte d'Ivoire, République centrafricaine, OED, 22-08-97).

III. En 1991, la Côte d'Ivoire avait un PNB par habitant (méthode de l'Atlas) égal à 780 dollars, à peine supérieur au plafond de 770 dollars pour l'éligibilité à l'IDA et très en dessous du plancher historique. On peut signaler que la formule utilisée pour calculer l'éligibilité à l'IDA introduit un retard et que les résultats seraient bien différents si l'on utilisait la parité des pouvoirs d'achat. En 1992, le PNB par habitant de la Côte d'Ivoire dépassait celui du Ghana de 86 % avec la méthode de l'Atlas, mais d'un 1 % seulement avec la parité des pouvoirs d'achat.

IV. Si le résultat escompté d'un projet financé par la Banque était d'accroître la production de cacao de 20 % dans un pays qui compte pour 2 % des exportations mondiales de cacao, le volume des exportations mondiales augmenterait de 0,4 % et, avec une élasticité

des prix de la demande d'importation égale à $-0,4$, le cours mondial baisserait de 1 %. La baisse des cours n'affecterait pas de manière significative le pays où le projet est exécuté, puisque les recettes d'exportation de cacao augmenteraient encore de 19 %. Toutefois, si la Banque finançait des projets de cacao dans plusieurs pays comptant ensemble pour la moitié des exportations mondiales et si les projets de la Banque dans ces pays avaient pour effet d'augmenter de 20 % la production de ces pays, le volume des exportations mondiales augmenterait de 10 %, le cours mondial baisserait de 25 % et les recettes d'exportation de l'ensemble des pays producteurs de cacao baisseraient de 17,5 %.

« Private, national and international returns; an application to commodity lending » L. M. Goreux, *European Economic Review* Vol. 3, No. 2, 1972, pp.131–180.

V. Le ratio de la valeur totale des exportations de marchandises sur le PIB en l'année t (colonne 1 du tableau A4) multiplié par le pourcentage d'accroissement (ou de diminution) des termes de l'échange de l'année t à l'année t' (colonne 2) mesure le nombre de points de pourcentage du PIB que le pays aurait gagné (ou perdu) en l'année t si les prix des produits exportés en l'année t avaient été ceux de l'année t' , tandis que les prix des produits importés sont restés inchangés (colonne 3). Lorsque l'assistance extérieure est exprimée en pourcentage du PIB, l'augmentation (ou la diminution) de l'année t à l'année t' mesure le nombre de points de pourcentage du PIB que le pays aurait gagné (ou perdu) si le pays avait reçu en l'année t l'assistance reçue en l'année t' (colonnes 4 et 5 du tableau A4).

Annexe C

Tableaux

Tableau C1 : Les 13 pays CFA et 28 pays non-CFA en Afrique subsaharienne

<i>CFA</i>	<i>Pays non-CFA</i>	
UEMOA		
1. Bénin	1. Angola	15. Madagascar
2. Burkina Faso	2. Botswana	16. Malawi
3. Côte d'Ivoire	3. Burundi	17. Mauritanie
4. Mali	4. Cap-Vert	18. Maurice
5. Niger	5. Comores	19. Mozambique
6. Sénégal	6. Rép. dém. Congo	20. Rwanda
7. Togo	7. Djibouti	21. São Tomé-et-Principe
CEMAC	8. Éthiopie	22. Seychelles
1. Cameroun	9. Gambie	23. Sierra Leone
2. Rép. centrafricaine	10. Ghana	24. Swaziland
3. Tchad	11. Guinée	25. Tanzanie
4. Congo	12. Guinée-Bissau	26. Ouganda
5. Gabon	13. Kenya	27. Zambie
6. Guinée équator.	14. Lesotho	28. Zimbabwe

Dans cette évaluation, le nombre de pays CFA a été réduit de 14 à 13 en classant la Guinée-Bissau comme non-CFA, parce qu'elle n'a adhéré à l' UEMOA qu'en 1997. Sept pays non-CFA d'Afrique subsaharienne (ASS) ne figurent pas dans cette liste. Le Nigéria et l'Afrique du Sud ont été exclus, car ils représentent près de 40 % du PIB de l'ASS, et seulement 0,4 % des engagements de la Banque pour l'ASS au cours des cinq dernières années. L'Érythrée, Le Libéria, la Namibie, la Somalie et le Soudan ont aussi été exclus, car les statistiques ne sont pas suffisamment fiables. Des 41 (13+28) pays retenus, 36 sont éligibles à l'IDA seulement, un seul pays bénéficie d'un financement mixte (le Zimbabwe) et 4 sont éligibles à la BIRD seulement (le Botswana, le Gabon, l'île Maurice et les Seychelles). Des 7 pays ASS non retenus, cinq sont éligibles à l'IDA seulement (l'Érythrée, le Libéria, la Namibie, la Somalie et le Soudan), un bénéficie d'un financement mixte (le Nigéria) et un est éligible à la BIRD seulement (Afrique du Sud).

Tableau C2 : Pays CFA et non-CFA : PIB et population en 1997, Engagements de la Banque de AF52 à AF98.

	<i>PIB par habitant,</i>	<i>PIB en</i>	<i>Population en millions</i>	<i>Cumulatif des engagements de la Banque</i>		
	<i>en 1990</i>	<i>1990</i>		<i>En millions</i>	<i>en % PIB</i>	<i>En USD</i>
	<i>USD</i>	<i>USDbn</i>		<i>USD</i>	<i>de 97</i>	<i>par hab.</i>
CFA ¹	632	60	95	13 458	22 %	142
UEMOA	515	34	66	9 909	29 %	150
CEMAC	900	26	29	3 549	14 %	123
Non-CFA	536	255	477	41 196	16 %	86
Nigéria	321	38	118	7 156	19 %	61
Afrique du Sud	2 614	117	45	46	0,04 %	1
Autres 28 pays	322	100	315	33 994	34 %	108
Afrique subsaharienne ²	552	315	572	54 654	17 %	96

¹ Excluant la Guinée-Bissau

² Excluant l'Érythrée, le Libéria, la Namibie, la Somalie et le Soudan. Source : FMI 14-08-98

Tableau C3 : Prix des produits de base et indices des prix à l'exportation pour la zone CFA*en dollars courants et indices 1991-93 = 100*

<i>Produits de base</i>		1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Cacao	(cents/kg)	67,4	53,9	64,3	113,1	156,0	124,5	204,5	379,0	340,3	329,3	260,4	208,0	173,6	212,0
Café Robusta	(cents/kg)	92,6	94,4	99,0	110,0	129,4	134,6	281,3	493,3	325,1	364,8	324,3	224,0	242,4	273,2
Bananes	(\$/mt)	165,4	141,1	160,9	164,9	184,1	246,7	257,3	274,7	287,3	325,6	379,0	401,3	374,3	428,8
Bœuf	(cents/kg)	130,4	134,6	148,0	201,1	158,2	132,7	158,1	150,6	213,8	288,4	276,0	247,4	239,0	244,0
Huile d'arachide	(\$/mt)	378,6	440,7	426,0	546,0	1077,0	858,0	741,0	852,3	1079,2	888,0	859,0	1042,8	584,9	710,9
Huile de palme	(\$/mt)	260,1	261,1	99,0	377,5	669,0	434,2	406,5	529,7	600,2	654,0	583,5	570,7	445,1	501,4
Coton	(cents/kg)	63,2	74,1	79,3	135,5	141,5	116,1	169,1	155,4	157,2	168,9	204,7	184,5	159,7	185,4
Xxxx	(cents/kg)	40,7	33,3	33,2	67,8	75,2	56,1	77,4	81,5	98,6	126,2	142,5	112,3	85,8	106,4
Xxrumes Meranti	(\$/CM)	43,1	43,3	41,1	68,0	81,7	67,5	92,0	92,6	97,4	170,0	195,5	154,6	146,5	137,7
Manganèse	(cents/unit)	54,4	62,8	63,5	74,8	112,4	137,8	145,0	147,9	142,9	137,8	156,9	167,8	164,1	151,8
Phosphate (TSP)	(\$/mt)	42,5	43,3	67,5	99,5	303,6	202,5	90,9	97,9	98,0	146,2	180,3	161,3	138,4	134,7
Pétrole	(\$/bbl)	1,2	1,7	1,8	2,8	11,0	10,4	11,6	12,6	12,9	31,0	36,9	35,5	32,7	29,7
Or	(\$/toz)	35,9	40,8	58,2	97,3	159,3	161,0	124,8	147,7	193,2	306,7	607,9	459,8	375,8	422,5

Indices des Prix en dollars courants Bare 1991-1993 =100

<i>Produits de base</i>		1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Cacao		59,3	47,4	56,5	99,4	137,1	109,5	179,8	333,3	299,2	289,6	228,9	182,9	152,6	186,4
Café Robusta		87,6	89,3	93,7	104,1	122,5	127,4	266,2	466,9	307,7	345,3	306,9	212,0	229,4	258,5
Bananes		33,6	28,7	32,7	33,5	37,4	50,2	52,3	55,8	58,4	66,2	77,1	81,6	76,1	87,2
Bœuf		50,6	52,2	57,4	78,0	61,4	51,5	61,3	58,4	82,9	111,8	107,0	95,9	92,7	94,6
Huile d'arachide		50,6	58,9	57,0	73,0	144,0	114,7	99,1	114,0	144,3	118,7	114,9	139,4	78,2	95,0
Huile de palme		70,3	70,6	26,8	102,0	180,8	117,3	109,8	143,1	162,2	176,7	157,7	154,2	120,3	135,5
Coton		44,8	52,5	56,2	96,0	100,2	82,2	119,8	110,1	111,3	119,6	145,0	130,7	113,1	131,3
Xxxx		48,5	39,6	39,5	80,8	89,5	66,8	92,2	97,0	117,4	150,3	169,7	133,7	102,2	126,8
Xxrumes Meranti		16,4	16,4	15,6	25,8	31,0	25,6	34,9	35,1	36,9	64,5	74,2	58,6	55,6	52,2
Manganèse		15,6	18,0	18,2	21,4	32,2	39,5	41,6	42,4	41,0	39,5	45,0	48,1	47,0	43,5
Phosphate (TSP)		34,9	35,5	55,4	81,6	249,0	166,1	74,6	80,3	80,4	119,9	147,8	132,3	113,5	110,4
Pétrole		6,6	9,2	9,9	15,3	59,6	56,7	63,2	68,3	70,2	168,2	200,3	192,7	177,3	161,1
Or		10,1	11,5	16,4	27,4	44,8	45,3	35,1	41,6	54,4	86,3	171,1	129,4	105,8	118,9
Prix Importation, G5 MUV indice 1990=100		25,1	26,4	28,8	33,4	40,7	45,2	45,8	50,4	57,9	65,6	72,0	72,3	71,2	69,5
FCFA par dollar		276,4	275,6	252,0	222,9	240,7	214,3	238,9	245,7	225,7	212,7	211,3	271,7	328,6	381,1
Prix Commerce xxxx zone CFA (CPI)		1,0	1,0	1,1	1,2	1,3	1,6	1,7	2,1	2,3	2,6	2,8	3,1	3,4	3,8
Indices des USD courants		28	28	28	47	86	73	92	127	119	174	185	166	149	150
Indices en USD constants		115	111	103	148	222	169	212	265	215	278	269	241	220	226
Indices en FCFA courant		28	28	26	38	75	56	80	113	97	134	141	163	177	206
Indices en FCFA constant		132	130	116	156	269	174	220	259	201	249	240	255	247	260

L'indice des prix à l'exportation en dollars courants pour la zone CFA a été calculé en pondérant les prix des produits de base par année en dollars courants par la part moyenne de chaque produit dans les recettes d'exportation de la zone CFA générées par les 13 produits en 1991-93. L'indice en dollars constants a été calculé en corrigeant l'indice en dollars courants par l'indice de la valeur unitaire des produits manufacturés du G5, qui mesure la moyenne de la valeur unitaire des biens.

1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999*	2000**
239,6	225,5	207,0	199,4	158,5	124,1	126,7	119,5	110,0	111,7	139,6	143,2	145,6	161,9	167,6	113,5	112,0
303,7	264,9	324,5	224,8	207,9	165,6	118,2	107,2	94,0	115,7	262,1	277,1	180,6	173,6	182,3	148,9	145,5
369,5	380,3	381,7	393,1	478,1	546,8	540,9	559,5	473,1	443,0	439,5	445,1	469,6	517,1	489,5	373,2	399,6
227,3	215,4	209,2	238,6	251,7	256,9	256,3	266,3	245,5	261,8	233,1	190,7	178,5	185,6	172,6	184,3	187,4
1016,7	905,0	569,0	500,0	590,3	774,8	963,7	894,8	609,9	739,1	1022,8	991,0	897,3	1010,4	909,4	787,7	800,0
728,8	501,0	257,0	343,0	437,2	350,4	289,8	339,0	393,5	377,8	528,4	628,0	530,9	545,9	671,1	436,0	415,0
178,5	131,8	105,6	164,9	139,9	167,4	181,9	167,7	127,8	128,0	176,3	212,8	177,3	174,8	144,5	117,1	118,0
95,8	75,9	80,7	98,5	118,5	97,0	86,5	82,6	86,2	83,1	112,6	158,0	139,4	101,8	72,2	62,8	70,6
156,8	121,7	138,6	201,8	200,9	190,6	177,2	191,5	209,5	389,8	307,5	255,6	252,1	238,3	162,4	187,1	215,0
143,2	141,0	137,8	132,1	146,9	201,5	336,3	385,4	367,9	293,4	209,6	202,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
131,3	121,4	121,2	138,0	158,4	144,0	131,8	133,1	120,7	111,9	132,1	149,6	175,8	171,9	173,0	154,5	145,0
28,6	27,2	14,4	18,2	14,7	17,8	22,9	19,4	19,0	16,8	15,9	17,2	20,4	19,2	13,1	18,1	20,0
360,5	317,9	364,2	446,5	437,1	381,4	383,5	362,2	343,7	359,8	384,0	384,2	387,7	331,1	294,2	278,8	285,0

1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
210,7	198,3	182,0	175,4	139,3	109,1	111,4	105,1	96,7	98,2	122,8	126,0	128,0	142,3	147,4	99,8	98,5
287,4	250,7	307,1	212,8	196,8	156,7	111,8	101,5	89,0	109,5	248,0	262,2	170,9	164,3	172,5	140,9	137,7
75,1	77,3	77,6	79,9	97,2	111,2	110,0	113,7	96,2	90,1	89,3	90,5	95,5	105,1	99,5	75,9	81,2
88,1	83,5	81,1	92,5	97,6	99,6	99,4	103,3	95,2	101,5	90,4	74,0	69,2	72,0	66,9	71,5	72,7
135,9	121,0	76,1	66,9	78,9	103,6	128,8	119,6	81,5	98,8	136,7	132,5	120,0	135,1	121,6	105,3	107,0
196,9	135,4	69,4	92,7	118,1	94,7	78,3	91,6	106,3	102,1	142,8	169,7	143,5	147,5	181,3	117,8	112,1
126,4	93,4	74,8	116,8	99,1	118,6	128,8	118,8	90,5	90,7	124,9	150,7	125,6	123,8	102,3	83,0	83,5
114,1	90,4	96,1	117,3	141,1	115,5	103,0	98,4	102,6	99,0	134,1	188,2	166,0	121,2	85,9	74,9	84,1
59,5	46,2	52,6	76,5	76,2	72,3	67,2	72,6	79,5	147,9	116,7	97,0	95,6	90,4	61,6	71,0	81,6
41,0	40,4	39,5	37,9	42,1	57,8	96,4	110,5	105,4	84,1	60,1	58,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
107,6	99,5	99,4	113,2	129,9	118,1	108,1	109,2	99,0	91,8	108,3	122,7	144,2	141,0	141,9	126,7	118,9
155,1	147,6	77,9	98,6	80,0	96,9	124,3	105,2	103,3	91,5	86,3	93,3	110,9	104,1	71,0	98,2	108,6
101,5	89,5	102,5	125,7	123,0	107,4	108,0	102,0	96,8	101,3	108,1	108,1	109,1	93,2	82,8	78,5	80,2

68,1	68,6	80,9	88,8	95,3	94,7	100,0	102,2	106,6	106,3	110,2	119,2	114,2	108,4	104,2	104,8	106,5
437,0	449,3	346,3	300,5	297,8	319,0	272,3	282,1	264,7	283,2	555,2	499,1	511,6	583,7	590,0	616,0	671,0
4,3	4,5	4,5	4,6	4,7	4,7	4,8	4,8	4,8	6,1	7,0	7,4	7,7	8,0	8,2	8,4	
154	140	102	114	100	102	113	103	98	99	109	116	117	114	96	96	102
238	214	132	135	111	113	119	106	97	98	104	102	107	110	97	97	100
244	227	127	124	108	117	111	105	94	101	219	209	216	240	205	215	247
282	249	136	131	111	119	112	105	94	101	173	144	141	150	123	125	141

manufacturés importés par les pays en voie de développement en provenance des pays du G5, utilisant la valeur des exportations de chacun des pays G5 comme poids. L'indice en francs CFA courants a été calculé en multipliant l'indice en dollars courants par la valeur annuelle moyenne du dollar en FCFA. L'indice en FCFA constants est obtenu en corrigeant l'indice en FCFA courants par l'indice des prix à la consommation pour l'ensemble de la zone CFA.

* Fin de la période du taux de change 13 mars 2000; ** Projections;

Tableau C4 : Croissance de la population et du PIB réel, 1971–1998**Tableau C4.1: Taux de croissance du PIB réel (en pourcentage par an), Pays CFA**

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
1 Bénin	1,9	8,9	2,3	-7,5	4,4	4,3	5,7	2,8	4,9	9,7	1,9	1,7	-2,0
2 Burkina Faso	1,0	-21,5	-5,3	8,1	-1,0	-0,6	-1,7	9,5	0,5	4,0	2,8	1,4	-1,3
3 Côte d'Ivoire	6,4	4,7	3,9	5,7	9,2	12,0	4,7	9,9	2,0	5,2	3,5	0,2	-2,5
4 Mali	-4,6	-7,2	15,1	-1,8	-0,9	0,9	0,9	3,0	6,2	-1,2	-2,4	6,6	-5,1
5 Niger	-3,4	-7,6	-10,9	6,2	20,5	15,3	3,5	8,3	13,6	4,9	-0,2	2,2	-3,9
6 Sénégal	-0,1	6,4	-5,6	3,3	7,8	7,9	0,8	-6,2	9,6	-3,3	-1,8	14,3	1,4
7 Togo	6,0	3,8	-4,2	4,3	-0,6	-0,5	5,6	6,0	5,4	1,7	-3,4	-3,7	-5,2
UEMOA*	2,0	0,3	0,5	3,7	6,9	8,0	3,0	5,5	5,3	3,1	1,0	3,6	-2,1
1 Cameroun	-8,2	17,1	1,5	4,5	5,1	1,9	5,7	5,0	6,0	9,9	17,1	7,6	6,8
2 Rép. centrafricaine	1,8	1,4	1,9	6,2	0,3	5,0	5,7	4,4	2,5	-3,0	13,0	-3,6	-6,0
3 Tchad	4,3	2,2	7,3	3,0	6,6	0,3	1,5	-0,5	-21,4	-6,0	-5,1	5,4	15,7
4 Congo	5,6	5,1	6,3	15,1	-3,3	-0,1	-5,3	7,4	11,3	12,7	31,5	14,9	5,6
5 Gabon	5,0	8,4	7,0	6,6	6,9	39,4	-20,7	-27,5	-0,7	0,0	-4,0	4,1	2,0
6 Guinée équatoriale	4,3	2,2	7,3	3,0	6,6	0,3	7,3	-5,0	-5,0	4,8	5,8	2,2	5,0
CEMAC*	-0,1	10,6	4,5	6,3	5,0	20,5	-6,6	-6,4	2,7	5,4	14,0	7,3	5,9
CFA*	1,1	5,0	2,4	4,9	6,0	14,1	-1,4	0,5	4,2	4,1	6,9	5,3	1,6

Source : BM 1971–1980 , FMI 1980–1999 Révisé en avril 2000.

* Pondéré en fonction du PIB

1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
0,4	4,3	2,1	-1,5	3,4	-2,8	3,2	4,7	4,0	3,5	4,4	4,6	5,5	5,7	4,5	5,0	5,3
1,6	11,3	8,6	-1,4	6,6	0,9	-1,5	10,0	2,5	-0,8	1,2	4,0	6,0	4,8	6,2	5,5	5,0
-2,0	3,6	4,7	-0,4	1,1	2,9	-1,1	0,0	-0,2	-0,2	2,0	7,1	6,8	6,0	4,5	5,5	5,8
1,0	-0,8	8,4	1,2	-0,2	11,8	0,7	-0,9	8,4	-2,4	2,2	6,4	4,0	6,7	3,3	6,7	4,7
-16,8	7,7	6,4	0,1	6,9	1,0	-1,3	2,5	-6,5	1,4	4,0	2,6	3,4	3,3	8,3	2,0	4,6
-5,5	2,9	4,0	3,9	5,1	-1,4	3,9	-0,4	2,2	-2,2	2,9	5,5	5,2	5,0	5,7	6,4	6,0
5,9	3,7	3,3	-2,5	10,1	4,1	-0,2	-0,7	-4,0	-16,4	16,8	6,8	9,7	4,3	-2,3	3,1	5,0
-2,7	4,4	4,9	0,3	3,9	1,8	0,6	1,7	0,8	-1,1	3,5	5,7	5,9	5,3	4,8	4,8	4,8
7,5	8,1	6,8	-2,2	-7,9	-1,8	-6,2	-3,8	-3,1	-3,2	-2,5	3,3	5,0	5,1	5,0	4,4	4,8
9,9	3,7	9,0	-4,3	1,9	1,1	-2,9	-0,6	-6,4	0,3	4,9	6,0	-3,3	5,7	4,9	5,3	5,5
5,3	7,9	6,0	3,6	7,5	2,0	3,2	10,4	2,4	-1,8	5,7	0,9	3,7	4,1	8,1	0,9	5,1
7,2	-1,2	-6,9	0,2	1,8	2,9	0,9	2,4	2,6	-1,0	-5,5	4,0	6,3	-1,9	3,6	0,5	3,7
4,9	5,8	-2,1	-15,4	3,5	15,4	5,2	6,1	-3,3	2,4	3,4	7,0	5,1	5,3	2,1	-1,5	2,6
1,0	2,0	-2,3	4,4	2,7	-1,2	3,3	-3,6	17,0	7,1	6,8	16,2	27,8	71,2	22,0	15,1	21,3
7,2	6,4	4,7	-2,4	-4,2	0,4	-3,4	-0,7	-1,9	-2,0	-1,1	3,7	4,6	4,9	5,0	3,3	4,8
1,9	5,3	4,8	-0,9	0,3	1,2	-1,1	0,7	-0,3	-1,5	1,7	4,9	5,4	5,1	4,9	4,5	5,2

Tableau C4.2 : Taux de croissance du PIB réel par habitant pour les pays CFA (en pourcentage par an)

Nom des pays	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Bénin	-0,7	6,1	-0,4	-9,9	1,7	1,7	3,0	0,1	2,1	5,5	-0,9	-1,5	-1,3	-5,1
Burkina Faso	-0,9	-23,0	-7,1	6,0	-3,0	-2,8	-3,9	7,0	-1,8	-4,5	0,1	-1,2	-1,2	-3,8
Côte d'Ivoire	2,2	0,5	-0,2	1,5	4,9	7,7	0,7	5,7	-1,9	-0,1	1,1	1,2	-3,5	-7,2
Mali	-6,6	-9,1	12,8	-3,7	-2,8	-1,2	-1,3	0,7	3,8	1,1	-5,4	-5,3	3,5	-7,9
Niger	-5,8	-10,0	-13,3	3,3	17,1	11,9	0,3	5,0	10,0	1,2	-3,6	-3,5	-1,2	-7,0
Sénégal	-2,9	3,4	-8,3	0,3	4,7	4,9	-2,1	-8,9	6,6	-5,4	-5,2	-4,5	11,2	-1,4
Togo	3,5	1,3	-6,5	1,7	-3,1	-3,0	2,8	3,2	2,5	3,4	-10,6	-8,4	-4,1	-10,1
UEMOA	-0,7	-2,4	-2,2	0,9	4,0	5,0	0,1	2,5	2,3	-0,3	-2,3	0,4	-5,1	-5,8
Cameroun	-10,5	14,1	-1,1	1,7	2,4	-0,8	2,8	2,1	3,0	6,3	13,1	13,7	4,6	4,0
Rép. centrafricaine	-0,2	-0,7	-0,3	3,9	-1,9	2,6	3,2	2,0	0,1	-4,7	8,2	9,6	-5,9	-8,3
Tchad	2,3	0,2	5,2	1,0	4,5	-1,5	-0,4	-2,6	-23,2	-6,6	-7,2	-7,4	2,8	12,8
Rép. Congo	2,8	2,3	3,4	12,0	-5,9	-2,9	-8,0	4,4	8,1	7,5	31,5	27,8	11,7	3,3
Gabon	1,9	5,0	3,5	3,1	3,4	35,0	-23,1	-29,6	-3,6	-25,6	-4,0	-6,3	1,6	-0,5
Guinée équat.	7,6	7,2	13,7	9,6	13,0	5,3	10,7	-4,1	-6,4	-27,0	5,8	3,1	-0,4	2,3
CEMAC	-2,3	8,2	2,2	3,9	2,6	17,7	-8,9	-8,7	0,1	1,0	11,0	5,1	2,2	4,6
CFA	-1,4	2,4	-0,2	2,2	3,3	11,1	-4,0	-2,2	1,3	0,4	3,6	2,4	-1,6	-1,1

Source : Banque mondiale 1971–1980; FMI 1980–1998, révisé en avril 2000; * Estimations 1999 ** Projections 2000

Taux de croissance, par sous-périodes, en pourcentage par an

Pays	71–80	81–86	87–93	94–98	99–00	81–00	71–00	71–98
Bénin	0,8	-1,8	-1,0	2,0	2,5	-0,1	0,2	0,1
Burkina Faso	-3,6	1,0	-0,2	1,9	3,3	1,0	-0,5	-0,7
Côte d'Ivoire	2,0	-2,3	-3,1	1,7	0,0	-1,4	-0,3	-0,3
Mali	-0,7	-1,8	-0,5	1,5	1,5	-0,2	-0,3	-0,4
Niger	1,8	-4,4	-2,4	0,4	-0,2	-2,1	-0,8	-0,8
Sénégal	-1,2	-0,5	-1,4	2,0	0,7	-0,1	-0,4	-0,4
Togo	-0,9	-3,3	-4,6	3,9	0,2	-1,7	-1,4	-1,6
UEMOA	0,8	-1,7	-1,4	2,1	1,0	-0,4	0,0	0,0
Cameroun	4,2	6,0	-6,8	0,3	1,5	-0,5	1,1	1,1
Rép. centrafricaine	1,2	1,4	-4,2	0,9	1,4	-0,7	-0,1	-0,2
Tchad	-3,4	3,1	1,4	1,8	-1,1	1,7	0,0	-0,1
Rép. Congo	4,7	4,9	-1,2	-1,7	-0,5	0,5	1,9	1,9
Gabon	-5,3	-0,8	-1,0	5,7	-5,6	0,2	-1,6	-1,6
Guinée équat.	2,0	-0,4	1,4	24,1	15,5	7,5	5,6	5,4
CEMAC	2,6	2,2	-4,5	1,8	-0,7	-0,6	0,4	0,4
CFA	1,7	0,0	-2,7	1,9	0,3	-0,5	0,3	0,2

1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999*	2000**
-2,7	1,0	-1,0	-4,5	0,2	-5,6	0,0	1,6	1,0	0,6	1,5	1,7	2,6	2,8	1,6	2,3	2,8
-2,0	8,7	6,1	-3,6	4,3	-1,3	-4,3	7,1	0,0	-2,8	-1,1	1,6	3,5	2,3	3,3	3,4	3,3
-4,7	-0,2	0,7	-4,1	0,2	-1,1	-5,0	-3,8	-4,0	-4,0	-1,9	3,2	3,1	2,1	1,9	0,2	-0,1
-1,9	-3,7	5,3	-1,8	-3,1	8,5	-2,3	-3,8	5,2	-5,2	-0,7	3,3	0,9	3,6	0,4	2,0	1,1
-19,7	4,3	3,1	-3,0	3,6	-2,1	-4,4	-0,8	-9,6	0,2	0,7	-3,8	0,1	0,0	5,0	1,5	-1,8
-8,2	-0,1	0,9	0,9	2,0	-4,3	0,8	-3,3	-0,6	-4,9	0,1	2,7	2,3	2,2	2,8	2,3	-0,8
2,6	0,6	0,3	-5,5	6,8	1,1	-3,3	-3,7	-6,9	-18,9	13,2	3,6	6,4	1,2	-4,0	-0,7	1,1
1,2	1,8	-2,6	1,0	-1,2	-2,4	-1,5	-2,6	-3,8	0,7	2,0	2,9	1,9	1,6	2,2	1,1	1,0
4,7	5,3	3,9	-4,9	-10,5	-4,7	-9,0	-6,6	-5,9	-6,0	-5,3	0,5	2,1	2,2	2,2	1,6	1,4
7,3	1,0	6,2	-6,7	-0,8	-1,6	-5,5	-3,2	-8,8	-2,2	2,2	3,3	-5,8	3,0	2,2	0,5	2,4
2,7	5,3	3,4	1,1	4,9	-0,5	0,7	7,8	0,0	-4,1	3,2	-1,5	1,2	1,7	4,3	-3,5	1,3
3,8	-3,7	-9,7	-2,8	-1,1		0,7	-0,7	-0,4	-3,9	-8,3	1,0	3,3	-4,6	0,6	-4,4	3,5
2,3	3,2	-4,5	-17,5	1,0	12,6	2,6	3,2	-6,0	-0,5	0,6	25,0	2,5	2,8	-0,3	-8,0	-3,1
-1,5	-0,6	-4,8	1,8	0,1	-3,7	0,6	-6,1	14,0	4,4	4,1	13,6	25,0	67,3	19,2	12,5	18,6
4,4	2,2	-5,1	-6,8	-2,6	-5,4	-4,3	-4,2	-5,0	-3,3	1,8	2,0	1,6	2,8	0,6	-2,2	0,8
2,5	1,9	-3,7	-2,5	-1,8	-3,8	-2,6	-3,3	-4,3	-0,9	1,7	2,5	1,8	2,0	1,5	-0,2	0,9

Tableau C 4.3 : PNB par habitant exprimé en parité du pouvoir d'achat (en USD courant international)

<i>Pays zone CFA</i>	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Bénin	309	309	328	350	407	469	532	532	493	530	588
Burkina Faso	280	304	308	326	372	418	440	474	468	471	528
Côte d'Ivoire	795	875	936	1 074	1 174	1 132	1 184	1 144	1 035	1 039	1 071
Mali	274	312	336	354	430	448	439	416	427	459	479
Niger	422	420	456	536	617	658	667	659	619	513	570
Sénégal	546	592	582	584	686	716	723	820	823	792	848
Togo	698	675	720	837	867	1 069	1 055	995	918	980	1 066
Cameroun	478	495	541	664	812	822	1 072	1 181	1 240	1 390	1 547
Rép. centrafricaine	615	644	677	727	769	809	826	866	777	870	938
Tchad	391	401	415	438	375	386	405	421	477	491	615
Rép. Congo	342	337	308	341	401	497	633	751	758	851	866
Gabon	3 616	4 808	4 223	3 346	3 620	3 978	4 294	3 999	4 097	4 436	4 405
Moyenne	731	848	819	798	878	950	1 022	1 021	1 011	1 068	1 127
Ghana	752	723	757	876	941	1 025	1 024	934	871	949	1 008
Kenya	351	347	379	423	498	565	601	590	587	601	638
Nigéria	367	394	427	432	497	470	461	461	426	429	478
Tanzanie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouganda	—	—	—	—	—	—	—	470	488	505	503
Moyenne	490	488	521	577	645	687	695	614	593	621	657

1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
630	656	698	652	661	694	724	752	775	810	845	860	857
606	634	699	690	673	743	777	769	773	809	845	853	866
1 186	1 234	1 278	1 226	1 196	1 204	1 226	1 198	1 246	1 329	1 417	1 460	1 484
481	510	532	582	563	575	632	617	618	653	663	678	673
648	671	743	749	702	721	684	684	698	706	720	711	729
935	1 031	1 116	1 071	1 106	1 107	1 167	1 122	1 144	1 204	1 262	1 276	1 297
1 145	1 219	1 338	1 365	1 351	1 333	1 300	1 072	1 205	1 306	1 418	1 431	1 352
1 770	1 805	1 713	1 619	1 490	1 401	1 399	1 335	1 276	1 321	1 364	1 373	1 395
1 023	1 025	1 076	1 073	1 043	1 045	999	999	1 038	1 125	1 066	1 093	1 098
620	643	768	792	747	824	907	748	799	801	814	816	843
930	987	890	861	836	862	935	908	847	833	804	798	846
4 540	3 962	4 589	4 915	4 794	5 095	4 873	5 064	5 193	5 406	5 439	5 559	5 615
1 210	1 198	1 287	1 299	1 264	1 300	1 302	1 272	1 301	1 359	1 388	1 409	1 421
1 102	1 210	1 313	1 343	1 367	1 438	1 520	1 580	1 619	1 685	1 730	1 740	1 735
714	794	860	873	882	886	899	869	901	957	993	983	964
500	508	584	608	630	675	707	723	736	766	761	767	740
—	—	401	402	416	434	397	444	450	463	474	476	483
538	598	664	682	706	745	771	839	881	982	1 053	1 066	1 072
713	777	765	782	800	836	859	891	917	971	1 002	1 006	999

Tableau C4.4 : Population, PIB et PIB par habitant; taux de croissance (en % par an, 1970–1998)

Nom du pays	Population en millions					Taux de croissance, moyenne en % par année								
						Population						PIB réel		
	1970	1980	1986	1993	1998	71–80	81–86	87–93	94–98	81–98	71–98	71–80	81–86	87–93
Bénin	2,7	3,5	4,2	5,2	6,0	2,8	3,1	3,1	2,9	3,0	3,0	3,6	1,3	1,7
Burkina Faso	5,6	7,4	8,7	10,3	11,6	2,8	2,7	2,4	2,4	2,5	2,6	-1,1	4,0	2,2
Côte d'Ivoire	5,5	8,3	10,3	13,2	15,8	4,2	3,7	3,6	3,7	3,6	3,8	6,3	1,2	0,3
Mali	5,3	6,3	7,5	9,0	10,7	1,7	3,0	2,6	3,5	3,0	2,5	0,9	1,2	2,5
Niger	4,2	5,6	6,8	8,4	10,2	3,0	3,3	3,1	4,0	3,4	3,3	4,6	-1,1	0,5
Sénégal	4,2	5,5	6,6	8,1	9,3	2,8	3,1	3,0	2,8	3,0	2,9	1,9	3,3	1,6
Togo	2,0	2,5	3,1	3,9	4,5	2,2	3,7	3,3	2,9	3,3	2,9	2,7	0,0	-1,7
UEMOA	29,5	39,1	47,2	58,3	68,1	2,9	3,2	3,1	3,2	3,1	3,0	3,5	1,5	1,0
Cameroun	6,6	8,7	10,2	12,6	14,5	2,8	2,7	3,1	2,8	2,9	2,8	4,7	8,9	-4,0
Rép. centrafricaine	1,8	2,3	2,7	3,3	3,7	2,2	2,7	2,9	2,3	2,7	2,5	2,6	3,3	-1,0
Tchad	3,7	4,4	5,1	6,1	6,8	1,9	2,5	2,6	2,2	2,4	2,2	-0,6	6,6	2,5
Rép. Congo	1,3	1,7	2,0	2,4	2,7	3,0	2,8	2,6	2,4	2,6	2,8	5,3	7,9	1,4
Gabon	0,7	0,9	1,0	1,2	1,2	2,5	1,8	2,6	0,0	1,6	1,9	1,0	1,7	0,5
Guinée équat.	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,0	4,2	0,0	1,6	1,1	2,5	2,2	3,9
CEMAC	14,2	18,3	21,3	26,0	29,3	2,6	2,6	2,9	2,4	2,6	2,6	3,0	6,2	-1,7
CFA	43,7	57,4	68,5	84,3	97,4	2,8	3,0	3,0	2,9	3,0	2,9	3,3	3,6	-0,3
Angola	5,6	7,0	9,0	10,9	12,6	2,3	4,3	2,8	2,9	3,3	2,9	0,4	2,0	-2,1
Botswana	0,6	0,9	1,1	1,4	1,6	3,5	3,4	3,5	2,7	3,2	3,3	15,5	9,8	9,0
Burundi	3,5	4,1	4,9	6,0	6,2	1,6	3,0	2,9	0,7	2,3	2,0	2,7	4,9	2,1
Cap-Vert	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	—	—	—	—	1,6	1,5	0,7	6,5	1,1
Comores	n/a	0,3	0,4	0,5	0,5	—	4,9	3,2	0,0	2,9	—	4,7	3,6	1,7
Rép. dém. Congo	20,3	26,0	31,3	38,5	44,6	2,9	3,1	3,0	3,0	3,0	2,9	0,4	2,0	-5,5
Djibouti	0,2	0,4	0,4	0,6	0,7	—	—	—	—	3,2	4,6	3,5	0,8	-0,7
Éthiopie	28,9	37,2	45,0	52,4	58,6	2,7	3,2	2,2	2,3	2,6	2,6	2,6	-0,7	3,2
Gambie	0,5	0,6	0,8	1,0	1,2	3,3	3,2	3,2	3,7	3,9	3,5	8,0	3,3	3,3
Ghana	8,6	10,7	13,3	16,5	19,4	2,2	3,3	3,1	3,3	3,4	2,9	0,3	0,4	4,7
Guinée	3,9	5,4	5,1	6,2	7,2	3,3	-1,0	2,8	3,0	1,6	2,2	3,0	2,2	4,0
Guinée-Bissau	0,5	0,8	0,9	1,0	1,2	4,3	2,0	1,5	3,7	2,3	3,0	6,4	1,5	3,3
Kenya	11,5	16,6	20,7	28,1	33,0	3,7	3,8	4,5	3,3	3,9	3,8	6,5	3,4	3,3
Lesotho	1,1	1,4	1,6	1,9	2,2	2,8	2,3	2,5	3,0	2,5	2,6	1,4	1,7	5,8
Madagascar	6,9	8,8	10,3	12,4	14,6	2,5	2,7	2,7	3,3	2,9	2,7	0,6	-1,1	1,2
Malawi	4,5	6,1	7,3	9,1	10,7	3,0	3,0	3,2	3,3	3,2	3,1	5,3	1,7	3,1
Mauritanie	1,2	1,6	1,9	2,4	2,8	2,7	2,9	3,4	3,1	3,2	3,0	3,4	6,5	2,2
Maurice	0,8	1,0	1,0	1,1	1,2	1,9	—	1,4	1,8	1,0	1,3	7,4	3,1	6,9
Mozambique	9,4	12,1	14,2	15,1	16,9	2,6	2,7	0,9	2,3	1,9	2,1	3,9	-4,5	7,4
Rwanda	3,7	5,2	6,3	7,8	7,0	3,4	3,3	3,1	-2,1	1,7	2,3	3,0	4,7	-1,5
SãoTomé-et-Prin.	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	—	—	—	—	0,0	1,1	6,1	-2,5	0,4
Seychelles	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	—	—	—	—	0,0	2,3	5,8	1,4	6,1
Sierra Leone	2,7	3,3	3,7	4,3	4,9	2,2	1,9	2,2	2,6	2,2	2,2	2,5	-0,5	-1,1
Swaziland	0,4	0,6	0,7	0,9	1,0	3,7	2,6	3,7	2,1	2,9	3,2	3,9	4,7	6,3
Tanzanie	13,7	18,6	22,5	27,6	31,7	3,1	3,2	3,0	2,8	3,0	3,0	3,7	1,7	4,0
Ouganda	9,8	13,1	15,5	18,7	21,6	2,9	2,8	2,7	2,9	2,8	2,9	-0,3	1,9	5,9
Zambie	4,2	5,8	7,1	8,7	9,7	3,3	3,4	2,9	2,2	2,9	3,0	1,4	0,6	1,6
Zimbabwe	5,3	7,1	8,6	10,8	12,7	3,0	3,3	3,3	3,3	3,3	3,2	3,1	3,8	1,4
Non-CFA	148	195	234	285	324	2,8	3,1	2,8	2,7	2,9	2,8	2,2	1,9	1,9
Total (41 pays)	192	253	303	369	422	2,8	3,1	2,9	2,7	2,9	2,9	2,3	2,1	1,9

Source : Population et PIB réel, FMI 1980–1998, Banque mondiale 1970–1997

Taux de croissance, moyenne en % par année

PIB réel			PIB par habitant						Population		PIB réel		PIB par habitant	
94-98	81-98	71-98	71-80	81-86	87-93	94-98	81-98	71-98	94-95	96-98	94-95	96-98	94-95	96-98
5,2	2,5	2,9	0,8	-1,8	-1,0	2,0	-0,5	0,1	2,8	2,9	4,5	7,3	1,6	4,3
4,4	3,4	1,8	-3,6	1,0	-0,2	1,9	0,8	-0,7	2,4	2,4	2,5	7,1	0,1	4,6
5,5	2,0	3,6	2,0	-2,3	-3,1	1,7	-1,5	-0,3	3,7	3,6	4,5	8,7	0,7	4,9
4,8	2,7	2,0	-0,7	-1,8	-0,5	1,5	-0,7	-0,4	3,2	3,0	4,3	7,3	1,1	4,2
3,6	0,8	2,1	1,8	-4,4	-2,4	0,4	-2,5	-0,8	4,7	3,5	3,3	4,7	-1,3	1,1
4,8	3,0	2,6	-1,2	-0,5	-1,4	2,0	-0,5	-0,4	2,4	3,0	3,8	7,0	1,4	3,9
8,2	1,6	2,0	-0,9	-3,3	-4,6	3,9	-2,5	-1,6	2,5	3,1	11,7	8,4	8,9	5,1
5,1	2,3	2,7	0,8	-1,7	-1,4	2,1	-0,7	0,0	3,2	3,1	4,4	7,6	1,1	4,3
3,1	2,1	3,0	4,2	6,0	-6,8	0,3	0,0	1,1	2,7	2,9	0,4	6,2	-2,3	3,2
3,3	1,6	1,9	1,2	1,4	-4,2	0,9	-0,5	-0,2	1,5	2,9	5,0	2,9	3,4	0,1
6,7	5,0	3,0	-3,4	3,1	1,4	1,8	1,6	-0,1	2,4	2,0	6,9	7,8	4,3	5,6
2,1	3,7	4,3	4,7	4,9	-1,2	-1,7	2,2	1,9	2,1	2,6	-1,7	5,6	-3,7	2,9
3,7	1,8	1,5	-5,3	-0,8	-1,0	5,7	0,7	-1,6	-4,3	2,9	3,6	5,0	8,2	2,0
40,2	12,3	8,7	2,0	-0,4	1,4	24,1	7,0	5,4	0,0	0,0	9,6	72,8	9,6	72,8
3,9	2,5	2,7	2,6	2,2	-4,5	1,8	0,0	0,4	2,1	2,6	1,8	6,5	-0,3	3,8
4,6	2,4	2,7	1,7	0,0	-2,7	1,9	-0,4	0,2	2,9	3,0	3,2	7,1	0,4	4,0
8,0	2,0	1,4	-1,8	-2,2	-4,7	4,9	-1,3	-1,5	3,2	2,8	9,8	10,8	6,4	7,8
5,0	8,1	10,7	11,5	6,1	5,3	2,2	4,7	7,1	3,5	2,2	4,3	7,1	0,8	4,9
-2,2	1,8	2,1	1,1	1,8	-0,8	-2,9	-0,5	0,1	-4,3	4,1	-5,5	-2,5	-1,3	-6,3
3,8	3,6	2,6	0,7	6,5	1,1	3,8	2,0	1,1	0,0	0,0	4,2	5,1	4,2	5,1
-1,0	1,6	2,7	—	-1,3	-1,5	-1,0	-1,3	—	0,0	0,0	-4,6	0,2	-4,6	0,2
-1,2	-1,9	-1,1	-2,4	-1,1	-8,2	-4,1	-4,8	-3,8	2,9	3,0	-1,6	-0,8	-4,4	-3,7
-2,2	-0,6	0,8	3,5	0,8	-0,7	-2,2	-3,7	-3,6	0,0	5,3	-3,5	-2,6	-3,5	-7,5
5,1	2,4	2,5	-0,1	-3,8	0,9	2,8	-0,2	-0,1	1,9	2,5	3,5	8,1	1,6	5,4
1,5	2,8	4,6	4,6	0,1	0,0	-2,1	-1,1	1,1	4,9	2,9	-1,4	2,1	-6,0	-0,8
4,4	3,2	2,2	-1,8	-2,8	1,6	1,1	-0,2	-0,8	3,0	3,5	4,1	6,1	1,1	2,6
4,5	3,5	3,3	-0,3	3,2	1,1	1,4	1,9	1,1	3,2	2,9	4,2	6,2	1,0	3,2
4,4	3,0	4,2	2,0	-0,5	1,8	0,7	0,7	1,2	4,9	2,9	3,8	6,4	-1,1	3,3
3,1	3,3	4,4	2,7	-0,3	-1,1	-0,2	-0,6	0,6	3,7	3,0	3,5	4,2	-0,1	1,2
8,9	5,3	3,9	-1,4	-0,6	3,3	5,7	2,7	1,2	2,6	3,2	9,7	11,5	7,0	8,1
2,2	0,7	0,7	-1,9	-3,6	-1,5	-1,0	-2,1	-2,0	3,6	3,2	0,8	3,8	-2,7	0,6
4,7	3,1	3,9	2,2	-1,3	-0,1	1,4	-0,1	0,7	3,8	3,0	1,4	12,0	-2,3	8,7
4,4	4,2	3,9	0,6	3,5	-1,1	1,2	1,0	0,9	4,1	2,5	4,3	5,9	0,2	3,4
4,7	5,0	5,8	5,3	3,1	5,4	2,9	3,9	4,4	0,0	2,9	3,9	6,4	3,9	3,4
5,6	2,8	3,2	1,3	-7,0	6,5	3,3	0,9	1,1	2,3	2,3	2,9	7,9	0,6	5,5
-2,5	0,3	1,2	-0,4	1,4	-4,5	-0,3	-1,4	-1,0	-9,4	3,0	-20,3	20,1	-12,0	16,5
2,0	-0,1	2,1	6,1	-2,5	0,4	2,0	-0,1	0,9	0,0	0,0	2,1	2,7	2,1	2,7
0,4	2,9	3,9	5,8	1,4	6,1	0,4	2,9	1,7	0,0	0,0	-1,7	1,3	-1,7	1,3
4,3	0,6	1,3	0,3	-2,4	-3,2	1,6	-1,6	-0,9	2,3	2,9	-3,5	6,1	-5,7	3,1
2,9	4,8	4,5	0,2	2,1	2,5	0,7	1,9	1,3	0,0	3,6	2,9	3,7	2,9	0,1
3,4	3,1	3,3	0,6	-1,5	1,0	0,5	0,0	0,2	2,9	2,8	2,0	5,2	-0,9	2,3
6,8	4,8	2,9	-3,1	-0,9	3,1	3,7	1,9	0,1	2,9	2,9	7,9	9,6	4,8	6,5
0,3	0,9	1,1	-1,9	-2,8	-1,3	-1,8	-1,9	-1,9	1,7	2,5	-6,5	3,6	-8,0	1,0
4,1	2,9	3,0	0,1	0,5	-1,9	0,8	-0,3	-0,2	3,2	3,4	3,4	4,7	0,2	1,3
3,9	2,5	2,4	-0,6	-1,1	-0,9	1,2	-0,4	-0,5	2,3	2,9	2,6	6,3	0,3	3,3
3,8	2,5	2,4	-0,5	-1,0	-1,0	1,1	-0,4	-0,4	2,5	2,9	2,5	6,3	0,0	3,3

Tableau C5 : Sénégal, Indicateurs macro-économiques de 1982/83 à 1986/87

	82/83	83/84	84/85	85/86	86/87
		Changements annuels en pourcentage			
PIB réel	8,9	-1,0	-0,4	4,2	4,2
Indice des prix à la consommation	14,5	11,7	12,5	9,4	0,2
Crédit intérieur net ¹	29,1	8,3	4,8	14,3	10,7
		En fonction du pourcentage du PIB			
Dépenses publiques	28,9	25,2	23,5	21,7	21,4
Recettes publiques	19,7	19,4	18,8	17,9	18,8
Déficit budgétaire ²	8,8	5,8	4,6	3,9	2,6
Déficit du compte courant extérieur ²	18,4	17,3	18,7	15,6	11,3

Source : «Ajustement, emploi et développement du Sénégal», L. Goreux, p. 54, tableau 3, ILO, 1992.

¹ En fonction du pourcentage de la masse monétaire en début de période.

² Subventions exclues

Tableau C6 : Indicateurs macro-économiques, périodes avant et après dévaluation, pays CFA et non-CFA

	UEMOA		CEMAC		CFA		Non-CFA	
	91-93	94-98	91-93	94-98	91-93	94-98	91-93	94-98
			en pourcentage par an					
Croissance du PIB réel ^b	0,2	5,2	0,2	3,3	0,2	4,4	0,9	2,7
Croissance du PIB réel (moy. pondérée)	0,4	5,1 ^c	-0,8	4,1 ^c	-0,1	4,7 ^c	-0,6	3,8 ^c
Inflation	0,4	3,2	-1,1	3,7	-0,3	3,4	45,0 ^d	75,4 ^d
Croissance réelle des exportations	1,4	3,6	1,7	18,3	1,5	10,4	6,0	5,4
			en pourcentage du PIB					
Formation brute de capital fixe	14,4	17,7	19,4	30,1	16,7	23,4	21,1	21,0
Formation de capital fixe privé	8,5	10,5	13,4	25,7	10,8	17,5	10,5	10,5
Total des investissements	14,1	18,1	19,8	30,5	16,7	23,8	20,9	20,9
Épargne intérieure	5,8	11,3	12,5	23,8	8,9	17,1	4,0	7,2
Recette gouvernementale, hors subventions	14,2	14,8	16,5	16,1	15,3	15,4	21,2	21,3
Équilibre budgétaire primaire	-5,4	-3,1	-9,1	0,4	-7,1	-1,5	-8,3	-6,4
Équilibre budgétaire global, hors subventions	-8,7	-6,2	-14,0	-5,8	-11,2	-6,0	-11,8	-10,6
Exportations de biens et services	24,3	33,1	29,2	39,2	26,1	35,7	26,7	32,2
Balance commerciale	-4,6	-3,0	5,4	12,2	0,0	4,0	-14,1	-12,4
Déficit courant, hors subventions	-11,10	-7,56	-6,63	-6,52	-9,03	-7,12	-0,90	-10,30
			Indice 1990 = 100					
Termes de l'échange	89,7	92,1	94,3	101,4	91,8	96,4	95,5	102,0

^a Moyennes non pondérées, sauf pour la première rangée où les taux de croissance du PIB des pays particuliers ont été pondérés par le PIB des pays et pour la seconde rangée où les taux des pays ont été pondérés par la population.

^b Guinée équatoriale exclue

^c Pour pays CFA, moyenne 1997-1998

^d Rép. dém Congo exclue

Source : FMI, données mars 1999

Tableau C7 : Éducation primaire, 1980–1997***Tableau C7.1 : Taux d'analphabétisme chez les adultes (%)¹**

<i>Nom du pays</i>	80–86 (1)	87–93 (2)	93–97 (3)	87/93–80/86 (2) – (1)	93/97–87/93 (3) – (2)	93/97–80/86 (3) – (1)
Bénin	80,1	73,6	67,3	-6,5	-6,3	-12,7
Burkina Faso	88,0	84,0	80,0	-4,0	-4,0	-8,0
Côte d'Ivoire	74,6	66,7	58,7	-7,8	-8,0	-15,8
Mali ²	85,0	81,0	69,0	-4,0	-12,0	-16,0
Niger	91,2	88,6	86,1	-2,6	-2,5	-5,1
Sénégal	77,1	71,6	66,3	-5,5	-5,3	-10,8
Togo	64,6	55,7	48,1	-8,9	-7,6	-16,5
UEMOA	80,1	74,5	67,9	-5,6	-6,5	-12,1
Cameroun	49,2	37,8	29,6	-11,4	-8,2	-19,6
République centrafricaine	74,4	66,6	59,0	-7,8	-7,6	-15,4
Tchad	77,0	70,0	51,0	-7,0	-19,0	-26,0
République du Congo	45,3	32,8	24,4	-12,5	-8,4	-20,9
Guinée équatoriale	37,1	26,9	21,2	-10,2	-5,7	-15,9
Gabon	44,0	39,0	37,0	-5,0	-2,0	-7,0
CEMAC	54,5	45,5	37,0	-9,0	-8,5	-17,4
CFA	68,3	61,1	53,7	-7,2	-7,4	-14,6
Non-CFA	51,7	44,6	39,0	-7,1	-5,5	-12,6

*Source : Base de données statistiques sur l'éducation de la Banque mondiale; Indicateur de développement de la Banque mondiale, 1998.

Moyenne non pondérée de tous les pays des UEMOA, CEMAC, CFA, et non-CFA.

¹Le taux d'analphabétisme chez l'adulte est la proportion de la population de quinze ans et plus qui ne peut pas, avec compréhension, lire et écrire une phrase courte et simple sur la vie de tous les jours.

²Taux extrapolé pour 1980-1986.

Tableau C7.2 : Taux brut de scolarisation primaire (%), niveau primaire¹

<i>Nom du pays</i>	<i>80-86 (1)</i>	<i>87-93 (2)</i>	<i>94-97 (3)</i>	<i>(2) - (1)</i>	<i>(3) - (2)</i>	<i>(3) - (1)</i>
Bénin	69,9	63,2	73,8	-6,7	10,6	3,9
Burkina Faso	22,9	33,1	38,8	10,2	5,7	15,9
Côte d'Ivoire	73,9	67,8	69,4	-6,1	1,5	-4,5
Niger	25,1	27,8	29,2	2,7	1,3	4
Sénégal	52,3	58,6	64,4	6,3	5,8	12,1
Togo	103,4	104,1	117,2	0,7	13,1	13,8
UEMOA	57,9	59,1	65,4	1,2	6,3	7,5
Cameroun	101,1	98,8	88,5	-2,3	-10,3	-12,6
République centrafricaine	72,6	64,8	—	-7,8	—	—
Tchad	41,8	52,3	52,7	10,5	0,4	10,9
République du Congo	145,2	133,5	118,7	-11,7	-14,8	-26,5
Guinée équatoriale	—	—	—	—	—	—
Gabon	—	—	—	—	—	—
CEMAC	90,2	87,3	86,6	-2,8	-0,7	-3,5
CFA	70,8	70,4	72,5	-0,4	2,1	1,7
Non-CFA	80,0	79,2	74	-0,8	-5,2	-6,0

Nombre total d'inscriptions dans les écoles primaires (sans égard à l'âge) exprimé en pourcentage de la population du groupe d'âge qui correspond officiellement au niveau d'éducation primaire.

Tableau C7.3 : Pourcentage des élèves dans les écoles privées, niveau primaire¹

<i>Nom du pays</i>	<i>80-86 (1)</i>	<i>87-93 (2)</i>	<i>94-97 (3)</i>	<i>(2) - (1)</i>	<i>(3) - (2)</i>	<i>(3) - (1)</i>
Bénin	3,4	4,0	5,1	0,7	1,1	1,7
Burkina Faso	8,6	8,5	7,6	-0,1	-0,9	-1,0
Côte d'Ivoire	12	10,6	11,7	-1,4	1,1	-0,3
Niger	2,9	2,7	3,6	-0,2	0,9	0,7
Sénégal	9,6	9,3	9,9	-0,3	0,6	0,3
Togo	23,2	24,1	26,9	0,9	2,9	3,7
UEMOA	9,9	9,9	10,8	-0,1	0,9	0,9
Cameroun	34,6	28,2	—	-6,3	—	—
République centrafricaine	—	—	—	—	—	—
Tchad	5,4	6,0	8,2	0,5	2,2	2,7
République du Congo	—	0,7	1,5	—	0,7	—
Guinée équatoriale	—	8,7	—	—	—	—
Gabon	35,9	31,5	28,8	-4,4	-2,7	-7,1
CEMAC	25,3	15	12,8	-10,3	-2,2	-12,5
CFA	15,1	12,2	11,5	-2,9	-0,7	-3,6
Non-CFA	19,7	18,4	20,8	-1,2	2,4	1,1

Pourcentage d'élèves du primaire fréquentant des écoles privées, que ces écoles aient perçu des subventions gouvernementales ou non.

Tableau C7.4 : Part d'inscription des filles, niveau primaire¹

<i>Nom du pays</i>	80-86 (1)	87-93 (2)	94-97 (3)	(2) - (1)	(3) - (2)	(3) - (1)
Bénin	32,9	33,9	36,1	1,1	2,2	3,2
Burkina Faso	36,9	38,2	39,1	1,4	0,9	2,2
Côte d'Ivoire	40,9	41,6	42,4	0,7	0,8	1,5
Niger	35,8	36,4	37,8	0,5	1,5	2,0
Sénégal	40,1	34,8	44,2	-5,2	9,4	4,2
Togo	38,9	39,4	40,7	0,4	1,3	1,8
UEMOA	37,6	37,4	40,1	-0,2	2,7	2,5
Cameroun	45,6	45,9	—	0,4	—	—
République centrafricaine	36,9	38,9	—	2,0	—	—
Tchad	12,0	30,7	33,2	18,7	2,5	21,2
République du Congo	48,3	48	46,9	-0,3	-1,1	-1,4
Guinée équatoriale	—	49	—	—	—	—
Gabon	49,3	49,6	49,6	0,2	0	0,2
CEMAC	38,4	43,7	43,2	5,3	-0,5	4,8
CFA	38	40,5	41,1	2,6	0,6	3,2
Non-CFA	44,8	45,7	45,9	0,9	0,2	1,2

Nombre de filles inscrites à l'école primaire, exprimé en pourcentage du nombre total d'élèves dans les écoles primaires.

Tableau C7.5 : Dépenses publiques en matière d'éducation en % du PNB

<i>Nom du pays</i>	80-86 (1)	87-93 (2)	94-97 (3)	(2) - (1)	(3) - (2)	(3) - (1)
Bénin	—	—	3,2	—	—	—
Burkina Faso	2,2	2,4	2,2	0,2	-0,2	0
Côte d'Ivoire	7,2	7,8	5,3	0,6	-2,5	-1,9
Niger	3,1	3	—	-0,1	—	—
Sénégal	—	4,2	3,6	—	-0,6	—
Togo	5,5	3,9	4,7	-1,7	0,8	-0,8
UEMOA	4,5	4,2	3,8	-0,3	-0,4	-0,7
Cameroun	3,4	3	2,9	-0,3	-0,1	-0,5
République centrafricaine	2,6	2,3	—	-0,3	—	—
Tchad	—	2,2	2,4	—	0,2	—
République du Congo	4,9	7,9	6,9	3,0	-1,1	2,0
Guinée équatoriale	—	1,8	—	—	—	—
Gabon	4,2	4,1	2,8	-0,2	-1,3	-1,4
CEMAC	3,8	3,5	3,7	-0,2	0,2	0
CFA	4,1	3,9	3,8	-0,3	-0,1	-0,4
Non-CFA	4,6	4,4	4,6	-0,2	0,3	0

¹Dépenses publiques du gouvernement (compte courant et capital combinés) exprimées en pourcentage du PNB.

Tableau C8 : Taux des projets d'enseignement de l'OED dans les pays CFA

Projets d'enseignement	<i>Résultat</i>			<i>Viabilité</i>			<i>Impact institutionnel</i>	
	Engagement*	%		Engagement	%		Engagement	%
Satisfaisant	241,9	32 %	Probable	113,9	17 %	Important	12,4	2 %
Insatisfaisant	503,4	68 %	Incertain	504,8	75 %	Moyen	135,9	20 %
			Improbable	53,6	8 %	Négligeable	524	78 %
Autres projets								
Satisfaisant	16 999	56 %	Probable	8 242	29 %	Important	6 111	22 %
Insatisfaisant	13 501	44 %	Incertain	10 562	37 %	Moyen	12 742	45 %
			Improbable	9 556	34 %	Négligeable	9 565	34 %

*Engagement en millions de \$ US.

Tableau C9.1 : Population et dépenses de santé

Pays	Accroissement de la population (moy. %)		Taux de fécondité		Taux de mortalité infantile en %		Espérance de vie (femmes) de la pop.)		VIH (incidence en %)		Dépense santé (% du PIB)
	1980–1997	1997–2015	1978	1998	1978	1998	1978	1998	1994	1997	1995
1 Bénin	3,00	2,60	7,1	5,8	122	88	49	55	1,2	2,1*	—
2 Burkina Faso	2,40	2,30	7,8	6,6	127	99	44	45	6,7	7,2	5,5
3 Côte d'Ivoire	3,20	1,70	7,4	5,1	117	87	50	47	6,8	10,1	3,5
4 Mali	2,60	2,90	7,1	6,6	180	118	46	55	1,3	1,7	2,7
5 Niger	3,30	3,10	8,1	6,8	157	115	42	50	1	1,5	—
6 Sénégal	2,70	2,40	7	5,6	97	63	46	54	1,4	1,8*	—
7 Togo	3,00	2,40	6,6	6,1	117	84	50	50	8,5	8,5	3,4
UEMOA	2,90	2,50	7,3	6,1	131	93,4	46,7	50,9	3,8	5,8	3,8
1 Cameroun	2,80	2,50	6,5	5,3	108	74	50	56	3	4,9*	1,4
2 Rép. centrafri.	2,30	1,60	5,9	4,9	122	98	47	47	5,8	10,8	—
3 Tchad	2,80	2,70	6,6	6,1	154	112	43	49	2,7	2,7	3,7
4 Congo	2,80	2,60	6,3	6,1	91	90	51	51	7,2	7,8	6,3
5 Gabon	3,00	2,00	4,4	5,4	122	87	49	54	2,3	4,3	—
6 Guinée équat.	—	—	5,7	5,6	149	108	44	52	1,1	1,2	6,3
CEMAC	2,70	2,30	5,9	5,6	124,3	94,8	47,3	51,5	3,7	5,4	4,4
CFA	2,80	2,40	6,7	5,8	127,9	94,1	47,0	51,2	3,8	5,6	4,1
1 Angola	3,00	2,70	6,8	6,8	161	125	42	48	1	2,1	—
2 Botswana	3,10	1,20	6,4	4,4	76	59	58	48	18	25,1	2,9
3 Burundi	2,60	2,20	6,8	6,3	127	119	48	44	2,7	8,3	—
4 Cap-Vert	—	—	6,7	3,6	86	56	62	71	—	—	—
5 Comores	—	—	7,1	4,8	116	76	53	60	0,1	0,1	1,2
6 Rép. du Congo	3,20	2,90	6,5	6,4	117	90	50	52	3,7	4,4	—
7 Djibouti	—	—	—	—	—	—	—	—	3	10,3	—
8 Éthiopie	2,70	2,20	6,8	6,3	149	116	44	44	2,5	9,3	2,6
9 Gambie	3,60	2,30	6,5	5,2	167	122	41	49	2,1	2,2	—
10 Ghana	3,00	2,30	6,5	5,2	99	66	54	62	2,3	2,4*	1,5
11 Guinée	2,60	2,10	7	5,5	167	124	39	47	0,6	2,1	—
12 Guinée-Bissau	2,10	1,80	5,6	5,8	176	130	39	46	3,1	2,3	—
13 Kenya	3,20	1,90	8,1	4,5	88	66	55	53	8,3	11,6	2,6
14 Lesotho	2,40	1,80	5,7	4,8	121	93	54	57	3,1	8,4	—
15 Madagascar	2,70	2,70	6,6	5,4	130	83	51	59	0,1	0,1	—
16 Malawi	3,00	2,20	7,6	6,8	177	138	44	40	13,6	14,9	—
17 Mauritanie	2,70	2,40	6,5	5,5	125	92	47	55	0,7	0,5	5,2
18 Maurice	1,00	0,90	3,1	1,9	38	16	68	75	0,1	0,1	4
19 Mozambique	1,90	1,80	6,5	6,3	160	114	45	47	5,8	—	—
20 Rwanda	2,50	2,10	8,5	6,2	133	124	47	42	7,2	12,8	—
Sao Tomé-et-Principe	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
22 Seychelles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
23 Sierra Leone	2,30	1,90	6,5	6,1	192	170	37	39	3	—	3,6
24 Swaziland	—	—	6,5	4,7	108	65	52	63	3,8	18,5	—
25 Tanzanie	3,10	2,10	—	—	—	—	—	—	6,4	9,4	—
26 Ouganda	2,70	2,30	6,9	7,1	114	107	49	40	14,5	9,5	3,9
27 Zambie	2,90	1,90	7,2	5,6	94	82	51	41	17,1	19,1	3,3
28 Zimbabwe	2,90	1,30	6,6	3,8	86	69	56	45	17,4	25,8	6,2
Non-CFA	2,70	2,00	6,6	5,4	125,3	95,9	49,4	51,1	5,6	9,0	3,4
Total	2,70	2,20	6,6	5,5	126,2	95,3	48,6	51,1	5,0	7,9	3,7

Source : Rapport sur la Santé dans le Monde ; SIDA et Croissance graphique, Banque mondiale

1 *D'après des données plus récentes, le taux de 3,8 % au Bénin, 3,0 % au Sénégal, 7 % au Cameroun et 4,8 % au Ghana.

Tableau C9.2 : Taux d'immunisation (% d'enfants vaccinés)

	B C G		D C T 3		V G M		P o l 3		T T 2+		Var. de % d'enfants vacc.						
	1992-93	1997-98	1992-93	1997-98	1992-93	1997-98	1992-93	1997-98	1992-93	1997-98	1992-93	1997-98					
Bénin	92	91	-1,5	78	80	1,5	71	82	11,5	78	80	1,5	42	27	-14,5	-1,5	-0,3
Burkina Faso	69	46	-23	43	28	-15	42	68	26	43	70	27	39	44	5	20	4
Côte d'Ivoire	52	72	20	50	67	17,5	53	67	14	50	67	17,5	36	47	10,5	79,5	15,9
Mali	74	76	2	42	52	10	46	57	11	40	53	13	19	35	16	52	10,4
Niger	35	44	9	20	27	6,5	20	64	43,5	20	27	6,5	39	33	-6	59,5	11,9
Sénégal	67	80	13,5	49	65	16	45	65	20	49	65	16	28	34	6	71,5	14,3
Togo	75	54	-21,5	76	35	-41	64	36	-28	76	34	-42	79	38	-41,5	-174	-34,8
UEMOA	62	69	6,7	46	57	10,7	46	63	17,6	46	57	10,7	36	40	3,5	49,2	9,8
Cameroun	47	58	11,5	35	46	11,5	35	45	10,5	35	48	13	14	35	21,5	68	13,6
Rép. centrafricaine	47	74	26,5	31	49	18	57	43	-14,5	30	50	20	18	11	-7,5	42,5	8,5
Tchad	37	45	8	12	30	18	22	30	8	11	24	13	10	13	3	50	10
Rép. du Congo	69	29	-40	63	23	-39,5	55	18	-37	63	21	-41,5	62	30	-31,5	-189,5	-37,9
Gabon	97	72	-24,5	72	54	-17,5	71	32	-38,5	72	54	-18	69	4	-65	-163,5	-32,7
Guinée																	
équatoriale	83	99	16,5	62	81	19	59	82	23,5	62	81	19	54	64	10,5	88,5	17,7
CEMAC	47	54	6,8	32	39	6,6	37	38	0,7	32	40	7,6	25	29	3,3	25,1	5
CFA	58	64	6,7	42	51	9,5	43	55	12,4	42	52	9,7	33	36	3,5	41,7	8,3
Botswana	50	63	12,5	58	79	21	59	80	20,5	58	77	19	46	52	5,5	78,5	15,7
Gambie	98	99	1,5	78	96	18	63	91	28	69	97	28	73	91	18,5	94	18,8
Ghana	65	75	10	44	64	20	47	63	16,5	43	65	22	17	54	36,5	105	21
Kenya	48	64	15,5	41	50	9	37	47	9,5	42	50	8,5	48	43	-5,5	37	7,4
Madagascar	81	77	-3,5	66	65	-1	53	61	8,5	65	64	-1	17	30	13,5	16,5	3,3
Malawi	97	100	3	89	96	7	85	89	4	88	94	6	68	78	10	30	6
Mozambique	65	92	26,5	50	69	19,5	59	79	19,5	50	70	20	27	39	11,5	97	19,4
Namibie	92	75	-16,5	78	70	-8	71	61	-10,5	83	70	-13,5	36	74	38	-10,5	-2,1
Sierra Leone	83	59	-24,5	64	41	-22,5	64	48	-16	64	41	-22,5	81	27	-54,5	-140	-28
Ouganda	99	77	-22,5	72	52	-20	71	45	-25,5	73	53	-19,5	84	42	-42	-129,5	-25,9
Tanzanie	95	83	-12,5	80	74	-5,5	79	71	-8,5	79	74	-5	47	27	-20	-51,5	-10,3
Zimbabwe	81	78	-3	76	74	-2	72	69	-3	77	75	-2,5	52	64	12,5	2	0,4
12 Non-CFA	77	78	0,9	65	69	3,8	63	67	3,6	66	69	3,3	50	51	1,8	13,5	2,7

Source : Commission européenne pour BCG, DCT3 et TT2+ au Burkina Faso, Tchad, Gambie, Mali, Niger et Sénégal. Bases de données de la Banque mondiale pour autres données.

Tableau C10 : Cameroun et Côte d'Ivoire; Notes données par l'OED aux projets approuvés de AF86 à AF90

	Nombre de projets	Engagements millions\$	Résultat satisfaisant	Viabilité			Développement institutionnel		
				Probable	Incertaine	Peu probable	Important	Moyen	Négligeable
Ajustement	5	730	45	0	57	43	0	45	55
Cameroun	1	150	0	0	0	100	0	0	100
Côte d'Ivoire	4	580	57	0	100	0	0	57	43
Investissem.	16	780	10	7	49	44	10	27	63
Cameroun	7	363	0	0	15	85	0	17	83
Côte d'Ivoire	9	417	19	13	80	7	19	35	46
Aj. + inv.	21	1.510	27	4	57	39	5	36	59
Cameroun	8	513	0	0	10	90	0	12	88
Côte d'Ivoire	13	997	41	8	88	4	8	48	-44

Tableau C11 : Décaissements nets liés à l'APD : Zambie et 13 pays CFA, 85-90, 91-97 (moyennes annuelles en pourcentage du PIB)

	1985-1990		1991-1997		1985-1997	
	Zambie	CFA	Zambie	CFA	Zambie	CFA
IDA	0,8	0,7	4,8	1,3	3,0	1,0
Autre	10,1	7,0	20,3	8,8	15,6	8,0
Total APD	10,9	7,8	25,0	10,0	18,5	9,0

Tableau C12 : Budget d'administration de la Banque, AF90–AF99 ^a

	Dépenses gérées par les régions : Coût direct plus 50 % pour coûts indirects ^b						
	(en millions de dollars courants)						
	AF90	AF91	AF92	AF93	AF94	AF95	AF96
UEMOA	12,5	13,2	14,7	13,9	15,0	15,9	17,4
Bénin	1,1	1,8	1,8	2,1	2,4	2,0	1,9
Burkina Faso	1,5	2,0	2,2	2,3	2,3	2,3	2,5
Côte d'Ivoire	2,4	2,3	3,0	3,1	3,4	3,7	4,1
Mali	1,8	1,8	2,3	2,2	2,1	2,2	2,6
Niger	1,7	1,6	1,8	1,3	1,6	1,2	1,6
Sénégal	2,6	2,5	2,3	2,0	2,1	2,8	2,7
Togo	1,4	1,3	1,3	0,9	1,1	1,6	2,1
CEMAC	7,2	6,0	6,4	6,0	8,4	7,3	7,3
Cameroun	2,4	2,0	2,2	2,3	3,2	2,6	2,1
République centrafricaine	1,6	1,4	1,3	1,1	1,5	1,5	1,3
Tchad	1,6	1,0	1,3	1,5	1,6	1,4	1,8
République du Congo	0,8	0,7	0,7	0,4	0,7	0,9	1,3
Gabon	0,4	0,3	0,4	0,3	0,8	0,6	0,7
Guinée équatoriale	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,3	0,1
Total CFA	19,7	19,2	21,1	19,8	23,4	23,1	24,7
Non-CFA (28 pays)	46,1	45,9	50,7	54,4	59,4	54,8	50,8
Autre Afrique subsaharienne (7 pays)	22,3	15,6	19,6	21,5	19,2	18,4	16,9
Afrique	88,1	80,6	91,5	95,7	102,0	96,4	92,4
Asie de l'Est et Pacifique	39,4	40,6	47,0	50,3	53,2	49,0	50,0
Asie du Sud	36,5	35,0	40,2	42,1	44,4	38,6	35,6
Europe et Asie Centrale	15,5	22,0	29,5	57,1	69,0	68,9	67,8
Moyen-Orient et Afrique du Nord	21,7	20,7	25,5	29,2	30,6	31,3	30,4
Amérique latine et Caraïbes	42,9	44,2	49,8	55,6	58,7	57,9	53,7
Total du coût régional (M \$)	244,1	243,1	283,5	330,0	357,9	342,1	330,0
Autres unités	643	720	790	924	1031	1067	1046
TOTAL – Banque mondiale	887	964	1074	1254	1389	1409	1376
Part de l'Afrique							
					Parts en pourcentages		
UEMOA	14,2	16,4	16,1	14,5	14,7	16,5	18,8
CEMAC	8,2	7,4	7,0	6,2	8,2	7,5	7,9
CFA	22,4	23,8	23,1	20,7	22,9	24,0	26,7
Part d'Afrique dans le total	36,1	33,2	32,3	29,0	28,5	28,2	28,0

^a Pour l'AF99, le coût actuel de juillet à mars a été augmenté d'un tiers.

^b Ajusté rétroactivement à l'AF90 avec 50% pour coûts indirects. Inclut tous les services contractuels directement imputés aux projets et/ou au soutien reçu.

^c Ajusté pour l'augmentation en prix à la consommation en US de 14,9 % de l'AF90 à l'AF94, de 13,6 % de l'AF94 à l'AF99 et de 30,5 % de l'AF90 à l'AF99.

AF97	AF98	AF99	Augmentation en pourcentage					
			Nominal			Réel ^c		
			AF94/90	AF99/94	AF 99/90	AF94/90	AF99/94	AF99/90
16,9	17,8	16,2	19,4	8,0	29,0	4,0	-4,9	-1,2
1,9	2,0	2,1	121,3	-14,5	89,3	92,6	-24,7	45,1
2,3	2,5	2,4	49,8	1,9	52,6	30,3	-10,3	16,9
3,9	3,6	3,8	40,5	11,2	56,3	22,3	-2,1	19,8
2,2	2,9	2,5	18,0	17,1	38,2	2,7	3,1	5,9
1,7	1,8	1,8	-5,9	10,8	4,2	-18,1	-2,5	-20,1
3,0	3,3	2,6	-20,1	24,9	-0,1	-30,4	10,0	-23,5
1,9	1,7	1,1	-24,1	6,5	-19,2	-34,0	-6,2	-38,1
7,4	6,6	6,5	16,6	-23,3	-10,5	1,5	-32,5	-31,4
2,6	2,5	2,6	35,3	-20,1	8,1	17,7	-29,6	-17,2
0,8	0,5	0,4	-4,2	-71,5	-72,7	-16,6	-75,0	-79,1
1,9	2,3	2,3	4,3	41,1	47,3	-9,2	24,2	12,8
0,9	0,4	0,4	-17,0	-42,9	-52,6	-27,7	-49,8	-63,7
1,0	0,7	0,6	126,3	-27,7	63,6	96,9	-36,4	25,3
0,2	0,2	0,1	5,8	-75,6	-74,2	-7,9	-78,6	-80,3
24,3	24,3	22,6	18,4	-3,3	14,5	3,1	-14,8	-12,2
50,9	56,7	50,7	29,1	-14,7	10,1	12,3	-24,9	-15,6
16,1	18,6	23,4	-14,0	22,1	5,0	-25,1	7,4	-19,6
91,3	99,6	96,7	15,8	-5,2	9,8	0,8	-16,5	-15,9
48,6	54,4	63,7	35,0	19,7	61,5	17,5	5,3	23,8
36,2	37,8	43,9	21,6	-1,0	20,4	5,9	-12,9	-7,8
67,0	78,0	83,3	344,9	20,7	437,2	287,2	6,3	311,6
27,0	29,1	31,7	40,9	3,6	45,9	22,6	-8,8	11,8
48,9	54,2	60,4	36,7	2,9	40,7	19,0	-9,4	7,8
319,1	353,1	379,7	46,6	6,1	55,5	27,6	-6,6	19,2
1053	1000	1084	60,3	5,2	68,6	39,5	-7,4	29,2
1372	1353	1464	56,5	5,4	65,0	36,2	-7,2	26,5
18,5	17,8	16,7						
8,1	6,6	6,7						
26,6	24,4	23,4						
28,6	28,2	25,5						

Tableau C13 : Ressources consacrées aux études économiques et sectorielles, AF92-AF98
(budget courant et fonds en fiducie combinés)

Pays	Dépenses en USD courants							Augmentation en pourcentage						
	AF92	AF93	AF94	AF95	AF96	AF97	AF98	Nominal			Réel*			
	en USD milliers							94-92	98-94	98-92	94-92	98-94	98-92	
Bénin	238	232	387	269	460	357	190	62	-51	-20	53	-56	-32	
Burkina Faso	367	388	288	186	287	440	416	-21	44	13	-26	30	-4	
Côte d'Ivoire	697	604	2338	782	560	494	370	236	-84	-47	217	-86	-55	
Mali	339	468	395	255	137	220	277	17	-30	-18	10	-37	-31	
Niger	403	353	547	261	393	125	585	36	7	45	28	-4	23	
Sénégal	499	550	289	112	91	199	357	-42	24	-29	-45	11	-39	
Togo	221	108	130	354	482	514	264	-41	102	19	-44	82	1	
UEMOA	2763	2703	4374	2218	2410	2348	2459	58	-44	-11	50	-49	-24	
Cameroun	362	357	867	465	661	900	289	139	-67	-20	126	-70	-32	
République centrafricaine	111	79	155	202	174	146	144	40	-7	30	32	-17	10	
Tchad	197	231	273	168	252	436	364	39	33	85	31	20	57	
République du Congo	238	181	231	144	401	160	83	-3	-64	-65	-8	-68	-70	
Gabon	26	46	390	331	179	245	66	1429	-83	159	1344	-85	119	
CEMAC	933	895	1917	1311	1667	1888	947	105	-51	1	94	-56	-14	
Pays CFA	3696	3597	6291	3529	4076	4236	3406	70	-46	-8	61	-51	-22	
			en millions de \$											
Afrique	22	24	26	20	17	16	15	20	-43	-32	13	-49	-42	
À l'échelle de la Banque	71	85	86	71	62	54	60	20	-30	-16	14	-37	-29	
Part d'Afrique			parts en pourcentage											
UEMOA	12,6	11,2	16,7	11,2	14,3	15,1	16,5							
CEMAC	4,3	3,7	7,3	6,6	9,9	12,2	6,4							
CFA	16,9	14,9	24,0	17,8	24,1	27,3	22,9							
Part d'Afrique échelle BM	30,7	28,3	30,5	27,7	27,4	28,8	24,9							

* Appliquant une xxxxxx le pour coûts indirects jusqu'en 70 % AF98.

* Ajusté à l'augmentation des prix de la consommation en US de 5,9 % de l'AF92 à l'AF94, de 11,2 % de l'AF94 à l'AF98 et de 17,8 % de l'AF92 à l'AF98.

Tableau C14 : Engagement par secteur
(en pourcentage de l'engagement total)

	AF1954 – 1980			AF1981 – 1986			AF1987 – 1993			AF1994 – 1998				
	UEMOA	13 CFA	CFA											
Opérations	100,0	100,0	99,0	69,0	98,0	75,0	49,0	71,0	55,0	59,0	54,0	25,0	47,0	76,0
d'investissement														
Agriculture	34,8	31,5	33,6	14,8	33,3	18,2	13,5	21,6	15,6	10,8	6,5	4,4	6,0	9,4
Infrastructure ¹	48,3	50,9	49,2	34,8	44,3	36,6	16,6	32,6	20,9	28,2	24,6	72,0	20,1	34,9
Éducation	8,4	8,6	8,5	3,4	7,7	4,2	3,3	5,8	4,0	5,8	7,5	0,5	5,7	5,6
Santé	0,0	0,0	0,0	4,2	0,0	3,4	3,2	2,6	3,0	4,6	8,2	7,8	8,1	6,6
Secteur social ²	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,8	2,2	4,1	1,1	1,8	1,6	1,8	6,7
Autre	8,5	9,0	8,7	12,0	12,8	12,1	7,7	6,1	7,2	8,8	5,9	3,9	5,4	12,6
Opérations	0,0	0,0	0,9	30,7	1,9	25,5	50,9	29,1	45,1	40,8	45,5	74,6	53,0	24,1
d'ajustement														
Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,3	1,3	2,8	4,4	9,0	0,0	6,7	0,0
Infrastructure ¹	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,6	0,0	9,3	0,0	6,9	0,0
Éducation + Santé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11,5	0,0	8,4	2,1	1,7	0,0	1,2	1,0
SALs et autres	0,0	0,0	0,0	30,7	1,9	25,5	35,3	27,8	33,3	34,3	25,6	74,6	38,2	23,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0									

¹ Transports, Télécommunications, Urbanisme, Approvisionnement en eau et assainissement.

² Éducation et Santé exclus.

Tableau C15 : Engagement de la Banque et évaluation des projets, approuvés AF71 à FY98

Groupe	C15.1. Engagement (en % du PIB)			C15.2. Évaluation par l'OED Pourcentage des engagements avec résultats satisfaisants			C15.3. Projets à risques en pourcentage des engagements total		
	AF71-80	AF81-86	AF87-93	AF94-98	Date d'approbation	CFA	non-CFA	Non pondéré Tous Éducation Santé	Pondéré par engagement Tous Éducation Santé
UEMOA	1,3	2,5	1,9	2,8	AF67-83	72	59	26	16
CEMAC	0,9	0,7	1	1,3	AF84-89	36	61	64	77
CFA	1,2	1,7	1,5	2,1	AF90-95	67	80	35	28
Non-CFA	1,6	2,3	4,1	2,7	AF67-95	58	64	33	30
								33	29
								26	16
								59	56
								72	50
								36	50
								67	54
								58	28
								64	33
								36	30
								80	27
								64	31

Somme des engagements sur somme des PIB (source FMI)

Tableau C16 : Notes des projets évalués par l'OED (0 : pire, 2 : meilleur)

Des quatre groupes de pays, la CEMAC a toujours eu les meilleures notes avant AF81, mais toujours les pires résultats depuis AF81. Dans le cas des projets d'investissement, l'UEMOA a toujours eu de meilleures notes que les pays non-CFA, sauf pour les résultats en 1986–95. Mais dans le cas des projets d'aide à l'ajustement, l'UEMOA n'a de meilleures notes que les pays non-CFA que pour la viabilité en 1981–85 et en 1993–95 et pour résultats en 1981–85.

Investissements ²	Résultats				Viabilité				Développement institutionnel			
	UEMOA	CEMAC	CFA	non-CFA	UEMOA	CEMAC	CFA	non-CFA	UEMOA	CEMAC	CFA	Non-CFA
AF61–80	1,33*	1,40*	1,35*	1,17	1,16*	0,76	0,98	0,97	0,81*	0,65	0,7	0,69
AF81–85	1,63*	0,72	1,38*	1,32	1,17*	0,62	1,01	1,11	1,02*	0,47	0,88	0,96
AF86–95	0,97	0,54	0,81	1,19	1,00*	0,75	0,9	0,96	0,99*	0,5	0,81	0,95
AF61–95	1,33*	0,91	1,19	1,22	1,09	0,71	0,96	0,97	0,98*	0,52	0,82	0,91
Ajustement ²												
AF81–85	1,07*	1,07*	1,0	2,00*	2,0	1,2	0,0	0,0	0,9			
AF86–92	1,15	0,07	0,97	1,38	1,17	0,37	0,02	1,27	0,86	0,31	0,78	1,03
AF93–95	1,87	1,44	1,65	2	1,80*	0,86	1,34	1,57	0,83	0,63	0,73	1,3
AF81–95	1,22	0,67	1,11	1,4	1,29	0,59	1,1	1,29	0,77	0,46	0,71	1,05

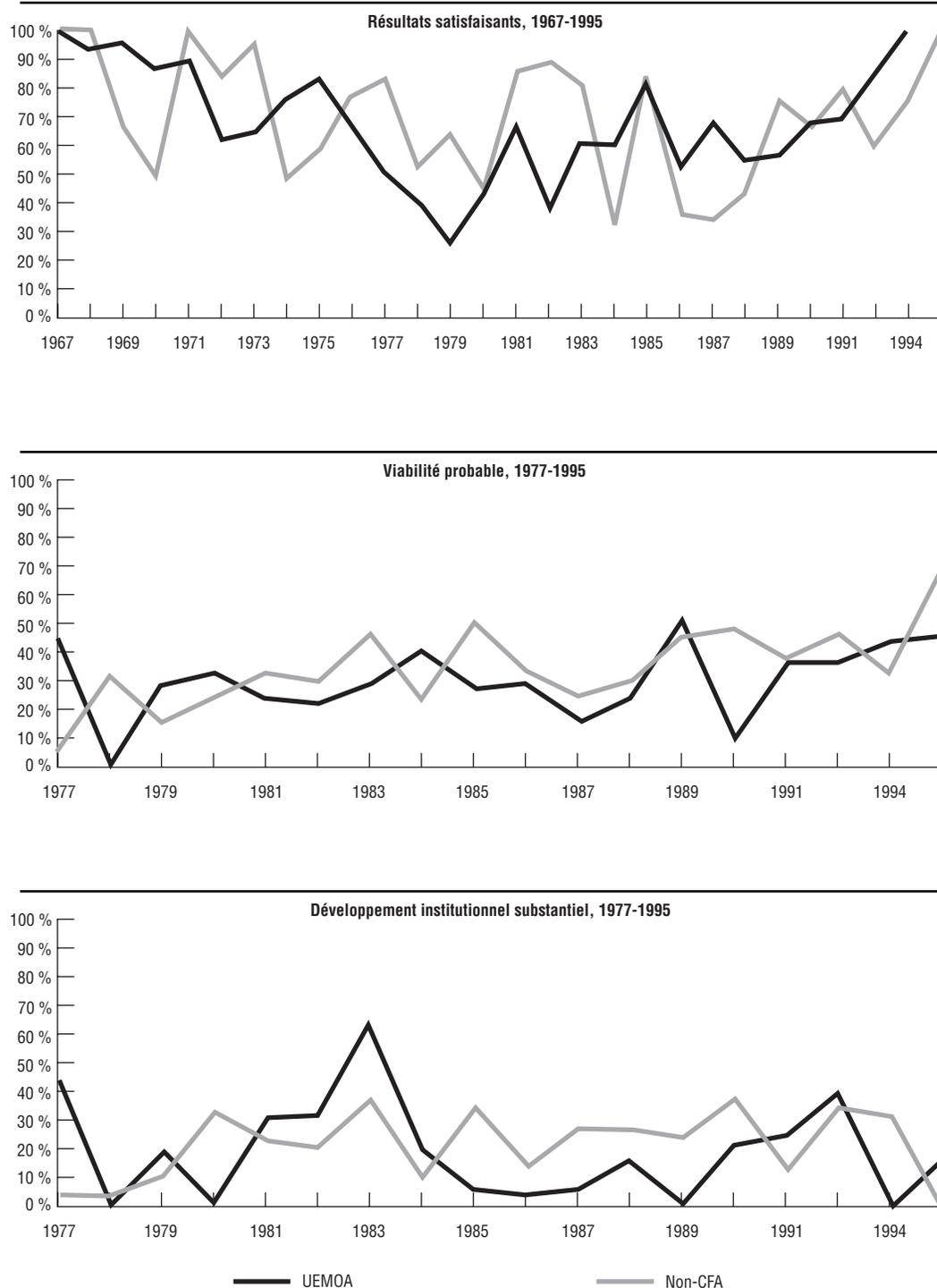
¹ Pour chaque projet, le taux a été obtenu en appliquant les coefficients suivants :

Résultats	Satisfaisants	2	Insatisfaisants	0		
Viabilité	Probable	2	Incertaine	1	Improbable	0
Développement instit.	Substantiel	2	Modeste	1	Négligeable	0

² Les projets évalués pour leur viabilité (251) et pour le développement institutionnel (252) sont moins nombreux que ceux évalués pour leurs résultats (423). Les taux moyens pour chacun des groupes sont calculés sur la base des taux des projets pondérés par les sommes engagées pour chaque projet.

* Meilleure note que celle des pays non-CFA

Figure C1 : Pourcentage des projets bien notés par l'OED
C1.1 : UEMOA versus Non-CFA



Notes

¹ FCFA pour «Franc de la Communauté financière africaine» ou «Franc de la Coopération financière en Afrique centrale».

² Le taux d'accroissement annuel a été estimé à 3,3 % pour 1980-1997 et projeté à 3,1 % pour 1997-2015. Le taux de fécondité était également le plus élevé (8,1 en 1978 et 6,8 en 1998, tableau C9.1). Selon des données récentes, le Niger serait aujourd'hui le pays où le taux de fertilité est le plus élevé.

³ Un projet consacré à la reproduction démographique avait été approuvé par la Banque en 1992, mais il a été interrompu avec de 42 % du crédit annulé. Les résultats ont été jugés insatisfaisants, la viabilité peu probable et l'impact sur le renforcement institutionnel négligeable.

⁴ Une diminution importante de l'accroissement de la population a été projetée par la Banque, surtout à cause de la baisse importante de la fertilité enregistrée depuis 1978 mais aussi à cause du VIH. Le premier facteur stimulera la croissance du PIB par l'augmentation de la population active, tandis que le deuxième aura l'effet inverse. Les projections de la Banque reposent sur l'hypothèse d'une migration nette nulle.

⁵ La période de 1980-85 aurait dû être retenue comme période de référence pour refléter l'évolution des prix des produits de base. Mais la période 1981-86 a été utilisée pour tenir compte du délai entre la variation des prix et son effet sur la croissance.

⁶ Les pays de l'UEMOA n'étaient pas les seuls à miser sur une remontée des prix. La Banque avait prévu une augmentation de 15 % du prix en dollars du cacao de 1980 à 1982, alors que les prix courants ont baissé d'un tiers. L'impact du choc pétrolier a abouti à un renouveau de la théorie malthusienne vulgarisée à l'époque par le « Club de Rome ».

⁷ Les taux d'intérêt des prêts commerciaux étaient généralement basés sur le « LIBOR » à six mois, qui est passé de 6,1 % en 1977 à 12,1 % en 1979 et a atteint 16,9 % en 1981.

⁸ De 1982/83 (année d'élections présidentielles) à 1986/87, le déficit du budget (avant subventions) a baissé de 8,8 % à 2,6 %, le déficit du compte courant extérieur (avant subventions) de 18,4 % à 11,3 % et l'inflation (mesurée par les prix à la consommation) de 14,5 % à 0,2 %. Le taux annuel de croissance du PIB a augmenté de moins 0,7 % pour la moyenne 1983/84 –1984/85 à plus 4,2 % pour la moyenne 1985/86 – 1986/87 (tableau C5).

⁹ Malgré une augmentation aussi rapide des recettes du gouvernement, la dette extérieure du Congo était devenue ingérable en 1989.

¹⁰ Les résultats des deux prêts ont été jugés satisfaisants par l'OED, bien qu'il soit recommandé de n'accorder de prêt d'ajustement dans le secteur financier que lorsque la situation macroéconomique est satisfaisante, ce qui n'était pas le cas puisque le taux de change était surévalué.

¹¹ En dehors des 13 pays de la zone CFA, le nombre des pays dont le taux annuel de croissance dépasse 3 % est passé de 2 en 1993 à 10 en 1995, puis à 12 en 1996 ainsi qu'en 1997. Le nombre de pays ayant un taux de croissance qui dépasse 5 % est passé de 1 en 1993 à 9 en 1998. Le taux annuel de croissance du PIB par habitant des pays non-CFA dépassait celui des pays CFA de 2,2 points dans les trois années précédant la dévaluation ; tandis qu'il était de 0,5 point de pourcentage inférieur dans les quatre années suivant la dévaluation.

¹² De 1985 à 1993, l'index du coût de la vie a augmenté de moins de 10 % dans la zone CFA.

¹³ Voir note I, annexe B.

¹⁴ Paragraphe 6 dans « Stratégie d'appui au pays » 1-17-1996, Rapport 15275-CM.

¹⁵ Le Bénin 15 % (1994), le Gabon 23 % (1997), le Togo 44 % (1996), le Burkina Faso 44 % (1996), la Guinée-Bissau 49 % (1994), le Sénégal 53 % (1995), le Mali 55 % (1993), République centrafricaine 61 % (1994), le Niger 67 % (1996) et le Tchad 78 % (1997). Les données ne sont pas toujours comparables d'un pays à l'autre ; l'incidence de la pauvreté a été probablement sous-estimée au Bénin car l'enquête a été effectuée pendant une année de récolte exceptionnellement bonne.

¹⁶ « Qualité des études économiques et sectorielles en AF98, Une évaluation par le QAG », 12-11-98.

¹⁷ L'élasticité doit être calculée en fonction des dépenses totales et non du revenu qui n'est pas connu. La consommation d'un article donné (riz ou sucre) exprimée sous forme de dépense ou de quantité physique est donc fonction des dépenses totales du ménage. La bière et les boissons non alcoolisées ont un coefficient d'élasticité très élevé et, en Côte d'Ivoire, leurs niveaux de consommation sont connus sans délai sur une base mensuelle avec une répartition entre la capitale (Abidjan) et le reste du pays.

¹⁸ L'évaluation par les parents dans « Étude sur les stratégies de mise en place d'un statut pérenne pour les volontaires de l'éducation nationale », ministère de l'Éducation nationale, République du Sénégal, novembre 1997.

¹⁹ Voir note II, annexe B.

²⁰ En 1993, le coût moyen d'un fonctionnaire était de 3 fois le PIB par habitant au Gabon, 5 fois au Congo et 6 fois au Cameroun, alors qu'il dépassait 10 dans les deux pays sans ressources pétrolières (la République centrafricaine et le Tchad), augmentant la moyenne de la CEMAC à 7. Toutefois, puisque le nombre de fonctionnaires par millier d'habitants était deux fois plus élevé en CEMAC qu'en UEMOA, les masses salariales de la fonction publique mesurées en fonction des recettes du gouvernement étaient presque les mêmes dans les deux sous-régions. tableau 17, page 60, « La Dévaluation du Franc CFA, Un Premier Bilan Après la Dévaluation » de L. Goreux, Banque mondiale, 28 décembre 1995.

²¹ Les étudiants provenant des familles à faible revenu reçoivent des bons d'études (représentant généralement un pourcentage donné de la moyenne des dépenses scolaires par enfant dans le district) que les parents peuvent échanger avec l'école de leur choix. Le système adopté en 1991 aux États-Unis a favorisé la concurrence, car les bons d'études ne sont pas liés à une école en particulier, mais ils suivent l'enfant. Le nombre de *charter schools* est passé de 2 en 1992 à 1200 en 1999.

²² Néanmoins, de récents rapports suggèrent que le taux de propagation du sida n'a pas augmenté en 2000.

²³ Le projet du pipeline Tchad-Cameroun comporte des mesures spéciales pour minimiser la propagation du VIH chez les chauffeurs de camions et les autres employés engagés pour la construction du pipeline.

²⁴ La promotion des médicaments génériques dans certains pays de la zone CFA avait commencé au début des années 90, mais la dévaluation a fourni une motivation accrue. La campagne de promotion a été officiellement lancée au cours d'une réunion des ministres de la Santé des pays de la zone CFA, tenue en avril 1994 à Bruxelles.

²⁵ « La Banque mondiale et le secteur de la santé au Mali », rapport 18112 de l'OED, 30-06-1998.

²⁶ Paragraphe 4 du résumé du Mémoire aux administrateurs et au président, «Development Effectiveness in Health, Nutrition and Population» 10-05-1999, Rapport 19226 de l'OED.

²⁷ La moitié de la somme engagée pour le projet santé au Cameroun a été annulée en avril 1999.

²⁸ Avec l'Initiative de Bamako, les services de santé de base devaient être fournis par les centres publics qui devaient financer l'essentiel de leurs dépenses courantes par le recouvrement des coûts. Les donateurs devaient fournir le capital nécessaire au démarrage et à la construction (ou la rénovation) des centres.

²⁹ Des erreurs apparaissent fréquemment dans les tableaux standards intitulés « Le pays en résumé ». Selon les données de la Banque présentées dans ce rapport, la Guinée équatoriale est le pays de la zone CFA ayant le taux d'alphabétisme le plus élevé (tableau C7.1). C'est également le pays où les dépenses publiques en matière d'éducation représentent le plus faible pourcentage du PNB (tableau C7.5) et où les écoles privées représentent la plus faible part de l'enseignement primaire (tableau C7.3). En outre, les

taux de vaccinations enregistrés dans la base de données de la Banque sont surestimés de 50 % pour certains pays. D'autres indicateurs (comme l'accessibilité à l'eau potable) n'ont pas été reproduits dans ce document, car ils sont encore moins fiables.

³⁰ Voir l'analyse statistique dans la première partie de l'annexe A.

³¹ Les transferts nets de la Banque représentaient 7% seulement.

³² Définis comme les décaissements nets de l'APD plus les transferts nets de la BIRD.

³³ Le PIB a diminué de 2,8 % par an dans les pays CFA comparé à 0,9 % seulement dans les pays non-CFA, tableau 2.1.

³⁴ Pendant une période de dix ans (octobre 1981 à juillet 1991), le Sénégal est allé neuf fois au Club de Paris et le Togo huit fois.

³⁵ Voir annexe B, note III.

³⁶ Les créanciers à long terme, publics et privés, à des conditions privilégiées ou non, le FMI et les subventions autres que celles de l'aide technique. Voir « Transferts nets toutes sources confondues » et tableau A3.

³⁷ Les données présentées au tableau C13 couvrent les dépenses financées par le budget administratif et les fonds fiduciaires gérés par la Banque. Les dépenses financées par les fonds fiduciaires ont beaucoup augmenté en AF94, mais sont tombées en AF97 et AF98 à moins d'un quart du niveau atteint en AF94. Les données présentées au tableau C12 sont limitées au budget administratif et elles ont été ajustées rétroactivement à la réduction des marges (de 70 % à 50 %) adoptée pour AF99 ; cet ajustement n'a pas été opéré au tableau C13 qui ne couvre pas AF99.

³⁸ L'aide à l'ajustement accordée aux pays CFA a été répartie comme suit : 43 % à la Côte d'Ivoire, 15 % au Cameroun, 12 % au Sénégal et les 30 % restants aux dix autres pays de la zone.

³⁹ Pour les projets de santé, le risque était plus élevé en UEMOA (48 %) que dans le groupe non-CFA (31 %).

⁴⁰ Moyenne pondérée par montant de l'engagement.

⁴¹ La Banque n'a pas réussi à convaincre les gouvernements de limiter leur programmes d'investissement publics lors du boom des matières premières ; en outre, le financement de plantations de cacao a eu dix ans plus tard un effet négatif sur les prix, voir annexe B, note IV.

⁴² Pour les prêts à l'ajustement approuvés de AF86 à AF89, les résultats ont été jugés satisfaisants dans seulement 25 % des cas pour les pays CFA (45 % pour l'UEMOA et 2 % pour la CEMAC), contre 61 % pour les pays non-CFA ; en ce qui concerne la viabilité et l'impact institutionnel, les évaluations étaient encore beaucoup plus défavorables. Par contre, pour les prêts à l'ajustement approuvés en AF94 et AF95 en zone CFA, les résultats étaient jugés satisfaisants dans 86 % des cas.

⁴³ La Mauritanie s'est retirée de la CEDEAO en 1999.

Annexe A

¹ Moins de 93 m \$ pour les pays de la zone CFA contre plus de 1256 m \$ pays non-CFA.

² La Côte d'Ivoire a connu la plus forte augmentation, où les transferts nets ont grimpé de 1,2 % en 1990-1993 à 12,5 % en 1994. Les transferts sont à la hausse pour les pays de la zone CFA en 1994 en comparaison avec les chutes observées la même année pour les quatre pays évalués n'appartenant pas aux pays de la zone CFA.

³ Voir note VIII, annexe B.

⁴ Parmi les 41 pays évalués, les pertes les plus considérables des termes d'échange ont été enregistrées par la Côte d'Ivoire (16 points), le Cameroun et le Congo (12 points), la Mauritanie (11 points) et la Gambie (10 points).

⁵ Définie ici comme les décaissements nets liés à l'Aide publique au développement provenant de sources autres que l'IDA plus les transferts nets de la Banque mondiale.

⁶ La moyenne de la croissance annuelle du PIB était de 1,9 point de pourcentage plus faible en 1987-1993 (tableau C7.4).

⁷ Les tableaux identiques à A3 ont été établis en comparant la moyenne de 1991-1993 à 1995 et 1997. Ils ne sont pas reproduits ici, mais ils sont disponibles sur demande.

⁸ Les exportations de café du Ghana ont été peu significatives à partir de 1985.